

Le ministre intervient dans un différend qui ébranle la rue Saint-Jacques

Kierans: pas de monopole de l'argent

par Michel ROY

M. Eric Kierans vient d'intervenir dans le différend politico-financier qui ébranle la rue Saint-Jacques depuis une semaine. Dans une déclaration remise à la presse hier soir (voir ci-contre), le ministre du revenu provincial met en garde la Banque de Montréal et la maison de courtage A.E. Ames contre toute velléité de s'emparer du marché de l'argent et, ainsi, de contraindre le gouvernement du Québec à traiter avec un monopole pour assurer son financement. Ni le gouvernement ni le peuple du Québec, dit-il, ne pourront accepter une telle situation. Aux institutions et maisons de courtage qui ont été invitées par la Banque de Montréal et Ames Inc. à signer dès maintenant un accord afin de transiger avec la province, le ministre tient à rappeler qu'elles s'ex-

posent à tomber sous le coup de la loi contre les pratiques commerciales restrictives.

L'intervention du ministre marque une étape capitale dans la lutte qui s'est engagée entre un syndicat financier tout-puissant, à la fois conseiller financier et bailleur de fonds de l'Etat, et les promoteurs d'un deuxième syndicat qui va bientôt s'établir et faire concurrence au premier sur le marché de l'argent. Dans une large mesure, cette lutte remet en question toute la politique financière du gouvernement Lesage, contraint depuis trente ans de transiger avec un syndicat unique qui règne sur le marché financier du Québec. Entre un tel monopole et un régime de concurrence sur le marché de l'argent, rue Saint-Jacques, M. Kierans paraît avoir opté

pour la deuxième solution. Tel est le sens de son intervention hier soir.

Sa déclaration fait suite aux démarches entreprises ces jours derniers par la Banque de Montréal et la maison Ames qui, avec la maison J.-L. Lévesque - L.-G. Beaubien, assument depuis un quart de siècle la gestion du seul groupe faisant affaires avec le gouvernement, l'Hydro-Québec et l'Office des autoroutes pour répondre aux besoins financiers de la province.

Ayant appris qu'un deuxième syndicat financier était en voie de formation sous la direction de la Banque Royale du Canada avec le concours de la Banque Canadienne Nationale, de la maison René-T. Leclerc et la Green-shields Inc., la Banque de Montréal et la maison Ames ont adressé à toutes les institutions financières de quelque importance une lettre les invitant à souscrire dans les meilleurs délais aux dispositions d'un projet d'accord entre le Syndicat et le gouvernement de la province, projet qui interdit notamment aux signataires de traiter "autrement que comme membre du syndicat," toute émission en dollars canadiens de la province de Québec, de l'Hydro-Québec et de l'Office des autoroutes.



KIERANS: "...des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce."

Ces deux lettres, celle de la Banque de Montréal et celle de la maison Ames, rédigées dans les mêmes termes, marquaient la contre-attaque du syndicat traditionnel à l'égard de ceux qui songeaient à créer un deuxième groupe et à introduire sur le marché de l'argent un élément qui ne s'y était jamais trouvé, celui de la concurrence.

Comment est né le projet de créer un deuxième syndicat financier? C'est à la demande même de l'Hydro-Québec — qui doit bientôt lancer une importante émission d'obligations — que la Banque Royale, la Banque Canadienne Nationale, la maison Leclerc et la maison Green-shields ont décidé de créer un nouveau groupe. Le projet paraît maintenant confirmé et la lettre circulaire de la Banque de Montréal et de la maison Ames ne saurait détourner les promoteurs de leur dessein.

L'avantage de la concurrence sur le marché de l'argent saute aux yeux des observateurs: le gouvernement du Québec a toujours été à la merci d'un seul groupe qui obtenait les capitaux aux sources qui lui convenaient et aux conditions qu'il fixait, de sorte que les taux ont pu atteindre, par moments, des proportions...

VOIR A LA PAGE 8: KIERANS: PAS DE

Déclaration de M. Kierans

M. Eric Kierans a fait hier soir à la presse la déclaration suivante, en marge des démarches visant à constituer un syndicat financier à Montréal.

1. J'ai lu avec grand intérêt les lettres datées du 20 décembre et du 23 décembre adressées aux membres des cercles financiers canadiens par les dirigeants des groupes du syndicat québécois. Ces lettres, envoyées par A.E. Ames & Co. et la Banque de Montréal ont provoqué beaucoup d'incertitude et une grande confusion parmi les sociétés d'investissement. Nombreuses sont les personnes qui m'ont demandé d'exprimer mon point de vue et de commenter la situation actuelle.

2. Un syndicat de souscription est normalement constitué APRÈS qu'un gouvernement a donné à certaines sociétés d'investissement le mandat d'agir en tant qu'agents fiscaux et de former un groupe qui souscrive en vue des besoins financiers de ce gouvernement. Un tel mandat n'a pas encore été accordé par la Province de Québec pour l'année 1964, ce qui est pour ses propres besoins ou pour ceux de l'Hydro-Québec.

3. C'est pourquoi toute tentative en vue de former un syndicat AVANT qu'un tel mandat ne soit reçu doit être considérée comme prématurée. Un geste de cette nature peut fort bien, en fait, être interprété comme constituant une tentative visant à créer un fait accompli dans le but de forcer le gouvernement de la Province à traiter avec un monopole. Il n'y aurait alors évidemment aucune possibilité de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

Voir page 8: Déclaration

Faut-il encore lutter pour les minorités?

Trefflé Boulanger: il faut une communauté scolaire organique



Le P. Arès: ce serait folie de lâcher la proie pour l'ombre!

Michel Brunet: ...promises, de toute façon, à l'assimilation!



F.-A. Angers: ni les abandonner ni nous saborder pour elles...

(Lire, pages 10 et 11, les interviews recueillies par Jean-Marc LÉGER)

Deuxième syndicat: la fin d'un monopole qui hypothéquait la politique du Québec

par Jean-Marc LÉGER

Il y a déjà plusieurs mois que certains membres du gouvernement, plusieurs de ses conseillers et nombre de hauts fonctionnaires souhaitent que le Québec échappe aux dangers évidents que comporte à long terme, pour un Etat quelconque, sa dépendance d'un seul syndicat financier.

Déjà, lors de l'étatisation de l'électricité, le printemps dernier, certains avaient redouté que le syndicat Ames-Banque de Montréal fit échouer le projet en retardant indéfiniment l'appel des capitaux nécessaires à l'opération de nationalisation. L'hypothèse de la création d'un autre syndicat financier avait alors été soulevée, mais ne reçut pas de suites immédiates.

LEVESQUE ET KIERANS

Il est bien connu que l'un des partisans les plus résolus, au sein du cabinet, de la fin du monopole Ames-Banque de Montréal est René Lévesque. Aussi, n'est-il pas étonnant que ce soit l'Hydro-Québec qui ait pris l'initiative de la formation du nouveau syndicat, initiative récente et qui semble, cette fois, devoir être menée à bonne fin. Le ministre des richesses naturelles et plusieurs de ses conseillers, dont notamment de jeunes économistes montréalais, considèrent depuis longtemps que, dans la situation présente du Québec et compte tenu des vastes projets d'émancipation économique du gouvernement, le maintien du monopole Ames-Banque de Montréal est intolérable. Depuis quelque temps, le ministre des richesses naturelles a trouvé un précieux allié, sur ce plan, dans le nouveau ministre du revenu, M. Eric Kierans.

DECLIN DE MARLER?

M. Kierans a apparemment réussi à faire partager au premier ministre Lesage sa méfiance à l'endroit du monopole du

grand syndicat financier traditionnel. Jusque-là, M. Lesage faisait à ce chapitre une confiance aveugle à M. Marler et celui-ci est très près du groupe Ames-Banque de Montréal. Si, d'ici une quinzaine, le cabinet en général et notamment le premier ministre approuvent la formation du nouveau syndicat financier, on pourra estimer que, décidément, le prestige de M. Marler est sur le déclin tandis que s'affirme celui de M. Kierans, appelé à être dans les faits une sorte de ministre officieux des finances.

Un autre fait a contribué à rendre M. Lesage beaucoup plus perméable, depuis quelques mois, à l'idée de la rupture du monopole Ames-Banque de Montréal.

CONSEILLER ET INTERMEDIAIRE I

Le gouvernement du Québec a provoqué, l'automne dernier, un immense écart de rire dans tous les milieux financiers nord-américains en cédant à 6,03% une émission régulière d'obligations qui aurait pu être souscrite à 5%. On s'est rendu compte trop tard que l'on avait cédé à un mouvement de panique inspiré par les milieux intéressés à un taux élevé et qu'on avait été victime, une fois de plus, de la piètre organisation du ministère des finances. La perte n'était pas énorme, certes, mais l'affaire était à beaucoup d'égards significative.

VOIR A LA PAGE 8: DEUXIEME SYNDICAT

Un autre son de cloche sur l'affaire du syndicat financier (Lire à la page 12 l'éditorial de Marcel Clément)

ONU: Chypre accuse la Turquie d'agression



Des gardes armés chypriotes-grecs surveillent la ligne de démarcation entre les territoires grec et turc dans la ville de Nicosie, capitale de l'île. (Photo Keystone)

NATIONS-UNIES — Chypre a demandé, hier, une réunion du Conseil de sécurité qu'elle veut saisir d'une "agression" et d'une atteinte contre sa souveraineté et son indépendance dont elle accuse la Turquie.

Entre-temps, deux chasseurs à réaction turcs ont de nouveau survolé Nicosie à basse altitude, hier après-midi, malgré cette plainte du président Makarios au Conseil de sécurité pour des vols similaires d'appareils turcs au-dessus de la capitale de Chypre dans la journée de mercredi.

Les troupes britanniques, grecques et turques cantonnées à Chypre surveillent depuis hier l'application de la trêve décrétée mercredi par les gouvernements de l'île après quatre jours de violents combats qui auraient coûté la vie à 200 personnes. Mais des coups de feu ont été échangés durant toute la journée d'hier, faisant d'autres victimes.

Grande-Bretagne, Grèce et Turquie sont signataires de l'accord garantissant l'indépendance de Chypre et, en plus de la garnison britannique des contingents grecs et turcs sont également présents dans l'île.

Une déclaration publiée par la présidence chypriote annonce que les forces armées des trois pays représentés dans l'île seront placées sous le commandement d'un officier britannique "afin de ramener le calme et de faire régner la loi".

C'est par une lettre en date du 26 décembre adressée au président du Conseil de sécurité, M. Adlai Stevenson (Etats-Unis), que le représentant permanent de Chypre à l'ONU, M. Zénon Rossides, demande, sur instructions de son gouvernement que le conseil se réunisse d'urgence pour être saisi d'une plainte de Chypre contre la Turquie pour agression.

En fait, la lettre de M. Rossides énonce les plaintes suivantes de son gouvernement contre la Turquie: agression, intervention dans les affaires intérieures de Chypre, usage et menace de la force contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de Chypre.

A l'appui de ces plaintes, la lettre du représentant de Chypre fait état de violations de l'espace aérien chypriote par des chasseurs à réaction turcs,

de violations des eaux territoriales chypriotes par des navires de guerre turcs, de vols en masse au-dessus de Nicosie par des appareils turcs "en vue de terroriser les habitants grecs-chypriotes et d'inciter à l'émeute les habitants turcs-chypriotes", de menaces proférées par le premier ministre turc, de mouvements de parachutistes turcs le long des côtes proches de Chypre et enfin de l'entrée de troupes turques à Nicosie pour y appuyer les émeutes dans leur lutte contre la police.

Après avoir souligné que le fait que des unités turques et grecques se sont heurtées les unes aux autres a déjà constitué une grave menace à la paix internationale, la lettre du représentant de Chypre à l'ONU conclut:

"En raison de la gravité de la situation et dans l'intérêt vital du peuple de Chypre dans son ensemble, mon gouvernement se considère dans l'obligation de prier votre Excellence

de convoquer le Conseil de sécurité et, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationale d'informer le Conseil des violations flagrantes commises contre l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de Chypre."

Le président du Conseil de sécurité, M. Stevenson, a aussitôt engagé des consultations avec les membres du Conseil en vue de la fixation d'une date pour sa réunion. On pense généralement que le Conseil de sécurité pourrait siéger lundi soir 30 décembre pour examiner la plainte chypriote contre la Turquie.

M. Fadil Kutchuk, vice-président chypriote turc de la République chypriote, a accusé de nouveau hier les Chypriotes grecs d'avoir perpétré des atrocités aux dépens des membres de la communauté chypriote turque.

M. Kutchuk a déclaré à la presse qu'au moins 300 Chypriotes

Voir page 8: Chypre



Le président Makarios

Les raisons de l'incident

NICOSIE — A l'origine des incidents de Chypre, se trouvent les propositions avancées par l'archevêque Makarios, président de l'île, en vue d'une révision de la Constitution.

Ces propositions ont été adressées le 30 novembre au Dr Fadil Kutchuk, vice-président et leader de la communauté chypriote-turque, qui n'y a donné jusqu'à présent aucune suite. De l'avis des Chypriotes grecs les propositions, soumises par l'archevêque Makarios comme base de négociations entre les deux communautés, auraient déjà été rejetées par la Turquie.

Les propositions n'ont pas encore été rendues publiques, mais, déclare-t-on de source chypriote autorisée, elles incluent:

1. L'abandon du droit de veto exercé par le président et la vice-président. Ce veto, disent les Chypriotes grecs, est "anti-démocratique" et peut mener à une impasse, si aucune décision ne peut être prise pour des problèmes d'intérêt primordial.

2. La révision des dispositions de la Constitution exigeant une majorité au sein de chaque communauté pour des actes législatifs, tel les lois fiscales. Selon les Chypriotes grecs, cette disposition qui avait pour but de garantir les droits de la minorité turque, est appliquée d'une manière abusive et s'avère dangereuse pour la marche de l'Etat.

3. Une modification de la représentation des deux communautés dans la fonction publique et la police — actuellement de 70 pour cent pour les Chypriotes grecs et de 30 pour cent pour les Chypriotes turcs — et dans l'armée — les pourcentages respectifs étant de 60 et 40. Les Chypriotes grecs affirment que les Chypriotes turcs, qui ne représentent que 18 pour cent de l'ensemble de la population éprouvent des difficultés à mettre à la disposition de l'Etat assez de personnel qualifié dans ces trois branches.

La Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie garantissent l'indépendance, l'intégrité territoriale et la sécurité de Chypre; ainsi que l'édicte la Constitution de 1960. Les amendements proposés par l'archevêque Makarios portent également sur ces articles, mais, estiment les Chypriotes grecs, le traité de garantie n'a rien à voir avec la Constitution, dont la révision est un problème purement interne ne pouvant donner lieu à négociation qu'entre les deux communautés.

Le patriarche de Constantinople dépêche deux envoyés au Vatican en "visite de courtoisie"

ISTAMBOUL, Turquie — Le patriarche orthodoxe de Constantinople a dépêché deux envoyés au Vatican, a-t-on appris hier.

Des porte-parole ont déclaré que les métropolites Athénagoras de Thiatiron et Meliton, d'Elionpolis, se rendent à Rome en "visite de courtoisie". Ils ont déclaré qu'ils veulent ainsi remettre la visite effectuée à Istanbul, il y a deux semaines, par le R. P. Pierre Dupré,

du secrétariat pour l'unité chrétienne.

Le religieux avait pour mission d'informer le patriarche Athénagoras du pèlerinage qu'effectuera le pape Paul VI en Terre Sainte du 4 au 8 janvier. Cette mission du Père Dupré a été considérée comme l'indice du désir du pape de rencontrer le patriarche à Jérusalem.

Les porte-parole ont déclaré que la visite des métropolites

au Vatican ne signifie pas qu'une décision définitive a été prise par Athénagoras de rencontrer le chef catholique à Jérusalem.

A l'occasion de Noël, Paul VI a expliqué, aux cardinaux et aux prélats qu'il recevait, la raison de son pèlerinage en Terre sainte. Il a précisé qu'il ne s'agit ni d'une excursion touristique, ni d'une évasion

de ses devoirs de chef de l'Eglise.

"Si cela était, a-t-il dit, Nous craindrions ce qui est arrivé à saint Pierre qui, s'éloignant de Rome, vit apparaître le Christ sur la route et lui demanda où il allait.

"Je viens pour être crucifié à nouveau, de répondre Jésus. Ces paroles poussèrent saint Pierre à rebrousser chemin.

"Nous aussi, a indiqué le Souverain Pontife, Nous espé-

rons rencontrer le Seigneur dans notre voyage. Nous sommes par sa nouveauté, par sa signification, par son renouveau, revêtir une grande importance. Une importance dont Nous ne parvenons pas actuellement à évaluer les dimensions que Nous sentons cependant immenses, au moins par leur symbole, au moins par leur présage, au moins dans les intentions".

Voir page 8: Le patriarche

Une marche pour la paix dans Montréal

Les mouvements pour la paix de la région de Montréal organisent une marche de Noël pour le samedi 28 décembre. Les manifestants partiront du terminus Atwater à sept heures du soir, et défilent trois par trois le long de la rue Ste-Catherine, puis monteront Bleury pour terminer leur marche à la maison de la Paix, rue Ste-Famille.

Des membres du Mouvement pour le désarmement et la paix, du Combined Universities Campaign For Nuclear Disarmament, du Québec Campaign For Nuclear Disarmament, de la Voix des femmes, de la Society of Friends et du World Federalists of Canada, participeront à la manifestation.

Les organisateurs de la marche précisent que celle-ci n'a pas pour but d'exprimer les sentiments d'un groupe en particulier, ni pour décrier aucune action en particulier d'aucun gouvernement. Il s'agit simplement d'une "offrande pour la paix" pour rappeler que même à l'époque de Noël, époque de paix et de bonne volonté, le monde reste encore proche de la destruction et loin de la paix.

Le major Leja a passé Noël avec sa famille

Le sergent-major Walter Leja, victime des bombes du FLQ au printemps dernier, a passé le Noël à son foyer en compagnie de son épouse et de son fils adolescent.

Sa visite — il sera à la maison jusqu'après le Nouvel An — constitue un cadeau inattendu pour sa famille.

Son état s'améliore considérablement et on entretient de grands espoirs.

Le sergent-major Leja, âgé de 43 ans, est à l'hôpital depuis qu'il a été mutilé par une des bombes du FLQ, déposées dans les boîtes aux lettres de Westmount, le 17 mai dernier. Durant des semaines, il eut le côté droit paralysé.

Mais aujourd'hui, selon un des médecins qui s'occupent du cas, "il fait de véritables progrès".

"Il reprend lentement l'usage de son côté droit, il se lève assez souvent, il marche sans trop de difficultés et bien qu'il ne puisse encore parler, il recommence lentement à retrouver l'usage de la parole."

"Nous ne pouvons dire jusqu'à quel point la guérison sera complète, ni combien de temps encore il lui faudra demeurer à l'hôpital."

Mme Leja lui a rendu visite tous les jours à l'hôpital.

"C'est ma tâche, a-t-elle dit. Quand il est là, c'est là que je dois être."

Le jour où il a été blessé, les médecins ne lui accordaient guère de chance de survie. Durant les cinq heures qu'il a passées à la salle d'opération, à l'hôpital St. Mary's, il a eu le bras gauche amputé et il a subi des opérations à la poitrine et au visage.

Plus tard, il fut transféré à l'hôpital des Anciens combattants, chemin de la Reine-Marie, où il subit des traitements en physiothérapie et en thérapie vocale.

Les dernières semaines, le major Leja a obtenu la permission de passer les fins de semaine à la maison. Mme Leja se dit très encouragée des progrès chez son mari.

"Il dit quelques mots et son bras droit revient graduellement à la vie. Durant longtemps, il ne pouvait le bouger. Je crois cependant qu'il faudra encore un certain temps avant qu'il ne se débrouille seul", dit-elle.

Le major Leja et son épouse, née Sophia Pryzwara, sont tous deux originaires de Pologne. Mais ils se sont mariés à Montréal en 1946 et habitent Jacques-Cartier, sur la rive sud du Saint-Laurent.

Ted, âgé de 16 ans, élève de 11e année et cadet de l'armée, est leur seul enfant. Il ambitionne de devenir ingénieur en chimie.

Peu après que le major Leja ait été blessé, l'Association municipale de Westmount a constitué une fiducie pour la

famille. Les contributions se sont chiffrées par \$30,000.

Le major retire également une pension entière, comme ancien combattant invalide.

Leja est entré à l'armée en 1942 et a combattu sur le front de l'Europe occidentale avec le régiment blindé 17th Duke of York — Royal Canadian Hussars.

Il fut licencié en 1946. Il s'enrôla ensuite dans le 3rd Field Engineers, une unité de la milice, en 1951. Il se spécialisa dans le maniement des explosifs. Il devint spécialiste et instructeur en démolition.

Le matin du 17 mai, Westmount fut secouée par cinq explosions dans des boîtes aux lettres et d'autres bombes, qui n'avaient pas explosées, furent trouvées par des facteurs qui effectuaient la cueillette du courrier. La police fit appel à l'armée.

Le major Leja s'occupa de trois bombes ce matin-là. Il désamorça la première. Il transporta la seconde dans un terrain vague où elle explosa sans causer de dégât. La troisième explosa au moment où il la retira de la boîte aux lettres.

Quatre jeunes gens ont été condamnés à la prison pour des termes variant de trois à quatre ans, par suite de ces explosions à la bombe. Un cinquième est sous le coup d'accusations, mais il est disparu depuis qu'il a forfait à son cautionnement en septembre.

AVIS DE DECES

OUELLETTE — A Montréal, le 24 décembre 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé, capitaine Joseph-Edouard Ouellette, époux de Eva St-Amour, demeurant à 3363 avenue Duquette, N.D.G. père de Robert, Maurice, Jean et André. Les funérailles auront lieu samedi le 27 décembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois Ltée, angle boul. Décarie et ave N.-D. de Grâce, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Lachine, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 86 ans, 3 mois, est décédé, M. P. A. Dufresne, ex-trepreneur des commissions scolaires de Longueuil et Jacques-Cartier, époux de feu Zélie Côté, père de Roger, Annette et Paule (Mme Turgeon, de Québec), demeurant à 196 rue Labonté, à Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 28. Le convoi funéraire partira du Salon B. Francoeur et Fils Enr., No 86, rue St-Charles O., Longueuil, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 86 ans, 3 mois, est décédé, M. P. A. Dufresne, ex-trepreneur des commissions scolaires de Longueuil et Jacques-Cartier, époux de feu Zélie Côté, père de Roger, Annette et Paule (Mme Turgeon, de Québec), demeurant à 196 rue Labonté, à Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 28. Le convoi funéraire partira du Salon B. Francoeur et Fils Enr., No 86, rue St-Charles O., Longueuil, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 86 ans, 3 mois, est décédé, M. P. A. Dufresne, ex-trepreneur des commissions scolaires de Longueuil et Jacques-Cartier, époux de feu Zélie Côté, père de Roger, Annette et Paule (Mme Turgeon, de Québec), demeurant à 196 rue Labonté, à Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 28. Le convoi funéraire partira du Salon B. Francoeur et Fils Enr., No 86, rue St-Charles O., Longueuil, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 86 ans, 3 mois, est décédé, M. P. A. Dufresne, ex-trepreneur des commissions scolaires de Longueuil et Jacques-Cartier, époux de feu Zélie Côté, père de Roger, Annette et Paule (Mme Turgeon, de Québec), demeurant à 196 rue Labonté, à Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 28. Le convoi funéraire partira du Salon B. Francoeur et Fils Enr., No 86, rue St-Charles O., Longueuil, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 86 ans, 3 mois, est décédé, M. P. A. Dufresne, ex-trepreneur des commissions scolaires de Longueuil et Jacques-Cartier, époux de feu Zélie Côté, père de Roger, Annette et Paule (Mme Turgeon, de Québec), demeurant à 196 rue Labonté, à Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 28. Le convoi funéraire partira du Salon B. Francoeur et Fils Enr., No 86, rue St-Charles O., Longueuil, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 86 ans, 3 mois, est décédé, M. P. A. Dufresne, ex-trepreneur des commissions scolaires de Longueuil et Jacques-Cartier, époux de feu Zélie Côté, père de Roger, Annette et Paule (Mme Turgeon, de Québec), demeurant à 196 rue Labonté, à Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 28. Le convoi funéraire partira du Salon B. Francoeur et Fils Enr., No 86, rue St-Charles O., Longueuil, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La technique du CURLING s'acquiert par l'expérience la supériorité du WHISKY "TEACHER'S" est consacrée par l'expérience

On doit à l'expérience de cinq générations de la famille TEACHER la supériorité de ce grand whisky écossais...



TEACHER'S
DEPUIS 1820
L'UN DES VÉRITABLES GRANDS WHISKY ÉCOSSAIS



VENTE DE DISQUES



ANGEL — CAPITOL — PATHÉ

DISQUES PATHE

12" LONG JEU

HI-FI

REG. \$4.45

SP. : \$2.99

- 101 — LES CHATS SAUVAGES — Venez, les filles, etc.
- 104 — LEO FERRE LES FLEURS DU MAL, Beaudelaire, etc.
- 093 — JEAN CLEMENT — Une guitare et 4 mois d'amour, etc.
- 091 — LUCIENNE DELVAL — Chansons vagabondes, etc.
- 090 — RAY VENTURA — Tout va très bien Mimi la Marquise
- 089 — JACQUES HELIAN — Le port-bonheur, etc.
- 087 — BOURVIL, récite — Mon chien, La laide, etc.
- 075 — RITA KETTY — J'attendrai, Montevideo, etc.
- 074 — GEORGES THILL — La truite, Après un rêve, etc.
- 072 — YVONNE PRINTEMPS — Mozart, Air de la lettre
- 071 — GLORIA LASSO — Qui devant Dieu, Le goût de toi, etc.
- 070 — MAURICE CHEVALIER — Ma pomme, Place Pigalle, etc.
- 068 — LES COMPAGNONS DE LA CHANSON — Roméo, etc.
- 068 — LUCIENNE BOYER — Parlez-moi d'amour, etc.
- 067 — EDITH PIAF — Exodus, La vie, l'amour, etc.
- 066 — ANNIE CORDY/LUIS MARIANO — Vis pour l'amour
- 064 — LUIS MARIANO — Andalousie, Santa Maria, etc.
- 062 — MATHE ALTERY — 13 Valses romantiques, etc.
- 060 — GILBERT BECAUD — Le piano de Varsovie, etc.
- 058 — GEORGES GUETARY — Belle Isabelle, Marin, etc.
- 058 — ALBERT CHANTE Sa province, etc.

DISQUES CAPITOL INTERNATIONAL

MONO : Rég. \$4.20 - Sp.

STEREO : Rég. \$5.20 - Sp.

S. : Signifie Stéréo

- German Beer-Drinking Music (Various Artists) (D) T-10008
- Musik Of The Swiss Alps (Recorded in Switzerland) T-10009
- Introduction To Flamenco (Recorded in Barcelona) (Guitar) T-10018
- Flamenco Espanol T-10033
- The Mad Gypsy (Florika Sava and His Violin) T-10139

DISQUES ANGEL

(MONO SEULEMENT)

Série Archives 12"

Rég. \$5.98 - Sp.

- Beethoven Violin Cto. (Kreisler - London Phil. - Harbinioli) COLH 11
- Haydn & Schubert Trios (Cortot, Thibaud, Casals) COLH 12
- Bach Brandenburg Ctos. 1, 2 & 6 (Chamber - Busch) COLC 13
- Bach Brandenburg Ctos. 3, 4 & 5 (Chamber - Busch) COLC 14
- Bach Piano Ctos. 3, 4 & 1 (Chamber - Fischer) COLH 15
- Bach Suites — Nos. 1 & 2 (Pablo Casals) COLH 16
- Bach Suites — Nos. 3 & 4 (Pablo Casals) COLH 17
- Bach Suites — Nos. 5 & 6 (Pablo Casals) COLH 18
- Montevedini — Songs (Nadia Boulanger, Vocal and Instrumental Ensemble) COLH 20
- Tchaikovsky : Symphony ("Pathétique") (Furtwangler, Berlin Phil.) COLH 21
- Beethoven : Trio In B Flat Major, Op. 97, "Archduke" (Thibaud) COLH 29
- Dvorak : Cello Cto. In B Minor, Op. 104 (Pablo Casals, Czech Phil.) COLH 30
- Chopin : Fourteen Valses (Alfred Cortot) COLH 32
- Schubert Sonata — Allegretto (Arthur Schnabel, piano) COLH 33

DISQUES ANGEL

12" HI-FI et STEREO

STEREO : Rég. \$5.98 POUR 4.19

MONO : Rég. \$5.45 POUR 3.82

- Beethoven "Appassionata" "Waldstein" (Gieseking) 35024
- Beethoven "Moonlight" "Pathétique" (Gieseking) 35025
- Mozart Horn Concerti (Brain/Phil/Karajan) 35092
- I Musici (Corelli, Vivaldi, Marini Concerti) 35253
- Verdi Opera Chorus (La Scala Serafini) 35263
- Schumann Piano Cto. Kinderszenen (Gieseking) 35321
- Mozart: Symphonies Nos. 25 & 40 (Phil/Klemperer) (S) 35407
- Soviet Army Chorus and Band—Vol. 1 (S) 35411
- Liszt Hungarian Rhapsodies (Gyorgy Cziffra) 35429
- Beethoven "Empereur" Cto. (Gilels/Phil/Ludwig) (S) 35476
- R. Strauss Horn Concertos 1 & 2 (Brain/Phil/Sawallisch) 35496
- Schubert: Impromptus Album E (Walter Gieseking, Piano) 35533
- Schubert: Impromptus Album 2 (Walter Gieseking, Piano) 35534
- Villa-Lobos: Bachianas Brasileiras Nos. 2, 3, 5, 9 (Schubert: Lieder Recital (Fischer-Dieskau/Moore) 35574
- Beethoven: Piano Sonatas (Nos. 8, 10, 13, 14) (Walter Gieseking) 35633
- Beethoven: Piano Sonatas (Nos. 7, 11) (Walter Gieseking) 35635
- Beethoven: Piano Sonatas, Nos. 2 & 3 (Walter Gieseking) 35654
- Beethoven: Piano Sonatas, Nos. 4, 5 & 8 (Walter Gieseking) 35655
- Schubert Songs, Album 2 (Dieskau Engel) (S) 35636
- Schubert: Sym. No. 1, Op. 21; Sym. No. 8, Op. 93 (Phil/Klemperer) (S) 35637
- Beethoven: Symphony No. 2 (The Phil Orchestra/Klemperer) (S) 35658

- 057 — TINO ROSSI — Laissez-moi vous aimer, etc.
- 052 — EDITH PIAF — "Récital 1961"
- 048 — MATHE ALTERY — 18 Berceuses et Sérénades
- 043 — Les Compagnons de la Chanson — Marchand d'honneur
- 038 — TINO ROSSI — Le plus beau lang du monde, etc.
- 038 — CHARLES TRENET — Ma philosophie, etc.
- 037 — GILBERT BECAUD — Pilon Pilou He, etc.
- 036 — EDITH PIAF — C'est l'amour, Ouragan, etc.
- 035 — GLORIA LASSO — Valentine, Arriverci, etc.
- 033 — GEORGES GUETARY — Mélodie pour un amour, etc.
- 027 — MARIE JOSE NEUVILLE — Sur deux notes, etc.
- 024 — TINO ROSSI — Noël, Petit pape Noël, etc.
- 021 — GILBERT BECAUD — Incroyablement, etc.
- 020 — JEAN SALON — Souvenirs, J'attendrai, etc.
- 018 — LUIS MARIANO — Toujours l'amour, etc.
- 017 — GILBERT BECAUD — Ran Tan Plan, Le Mor, etc.
- 016 — EDITH PIAF — Le bal des coeurs, etc.
- 012 — Les Compagnons de la Chanson — Mélodie perdue, etc.
- 011 — MATHE ALTERY — 13 Valses Viennoises, etc.
- 011 — Compagnons de la Chanson — 14 plus grands succès
- 011 — D. DARIEUX — Telegramme
- 0109 — T. ROSSI à l'Olympia
- 0104 — La Palma de l'Empire
- 0103 — R. ANTHONY — Faits pour s'aimer
- 0106 — EDITH PIAF — Hymne à l'amour, Vie en rose
- 0104 — T. ROSSI — Airs classiques
- 0101 — BECAUD — Grosse noce, Fanfan, etc.
- 0107 — CHATS SAUVAGES — C'est pas sérieux
- 0091 — GIGLI — Carnegie Hall
- 0090 — Trois Valses — ALTERY
- 0080 — CLOCHES DE CORNEVILLE
- 0005 — G. THILL — Opéras français
- 0004 — LEO FERRE — M. Ferre, Poèmes
- 0008 — BLASONS DU CORPS FEMININ
- 0009 — POEMES DE BLITIS

- Spanish Casanovas (Emma Maleras with the Maleras Dancers) T-10157
- Mexican Marimba Music (The Marimba Chapas) T-10181
- Musik Of The German Alps (So Klingt's im Alpenland) (S) T-10211
- Russian Balalaikas (Recorded in Europe) T-10234
- Austria Revisited (Recorded in Austria) (Vienna Choir Boys) T-10217
- A Visit To Switzerland (High-Altitude Ländlermusik) Actually Recorded in the Alps (S) T-10264
- Mariachi Mexico (Swinging South of the Border) Actually Recorded in Mexico (S) T-10269
- Wiedersehen Mit Marlene (Recorded in Germany) (The Great Dietrich Sings "Live" in German with Orchestra of Burt Bacharach) T-10282
- A Visit To the Austrian Tyrol (S) T-10304
- Quando, Quando, Quando Tony Renis (Recorded in Italy) T-10324
- Musik Of Romantic Old Heidelberg (S) T-10329
- Songs Of Old Germany (S) T-10330
- At A Sidewalk Cafe (Ruth Welcome with the Milt Shaw Trio) (S) T-11209
- Furgo Del Ande (Yma Sumac, Moises Yvancovic His Orchestra, Tipica) (S) T-1149
- Hawai Kalia: Hawaiian Ringers (Favorite Instrumentals of the Islands, Volume III) (Presented by Webley Edwards) (S) T-1152

- Prokofiev Piano Cto. — Suggestion Diabolique (Prokofiev, Lon. Sym., Coppola) COLH 34
- Brahms: Violin Concerto In D Major, Op. 77 (Fritz Kreisler) COLH 35
- Schubert: Piano Quintet In A Major, Op. 114, "Trout" (Arthur Schnabel and members of the Pro Arte Quartet "Quon-Prevo-Mass" and Claude Hobbay, Double Bass) COLH 40
- Mozart: String Quintet, K. 516 and Piano Quartet, K. 478 (Pro Arte Quartet) COLH 42
- Schubert: Trio No. 2 In E Flat Major, Op. 100 (Serkin, piano) COLH 43
- Mozart: Concerto No. 21 In B Flat Major, K. 467; Concerto No. 27 In B Flat Major, K. 595 (Arthur Schnabel, London Symph., Barbierli) COLH 47
- J. S. Bach: Italian Concerto In F Major, BWV. 911, Chromatic Fantasia and Fugue In D Minor, BWV. 902, Partita No. 1 In B Flat Major, BWV. 825, Toccata In D Major, BWV. 912 (Landowska, Harpsichord) COLH 71
- A Vladimir Horowitz Program — Liszt : Schumann Domenico Scarlatti : Sonatas (Wanda Landowska, Harpsichord) COLH 72
- Brahms: Double Concerto In A Minor, Op. 102; Mendelssohn: Trio No. 1 In D Minor, Op. 49 (Jacques Thibaud, Violin; Pablo Casals, Cello; Alfred Cortot, piano and The Pablo Casals Orchestra, Barcelona Cond. by Alfred Cortot) COLH 75
- Schubert: Sonata In D Major, Op. 33 (Arthur Schnabel) COLH 83
- Selections By Various Composers (Chaplinne) COLH 100
- Italian Operatic Recital (Claudia Muzio) COLC 101

- Beethoven: Sym. No. 4 In B Flat Major, Op. 60 (Phil/Klemperer) (S) 35661
- Beethoven: Sonata No. 17 In D Minor, Op. 32 No. 2 "Tempest"; Schumann: Fantasia In C Major, Op. 17 (Sviatoslav Richter, Piano) (S) 35619
- Bach: Cantate Arias (Fischer-Dieskau/Berlin Phil./Forster) (S) 35608
- Schubert: Songs, Album 3 (Dieskau/Gerald Moore) 35609
- Beethoven: Sym. No. 6, Op. 68 (Phil/Klemperer) (S) 35711
- Haydn: Sym. No. 94; Boccherini: Overture; Sym. In C Minor (Giulini) (S) 35712
- Schubert: Trio No. 1 In B Flat Major (Oistrakh Knushevitsky) (S) 35713
- Haydn & Boccherini: Cello Concertos (Starker/Phil/Giulini) (S) 35723
- Chopin Waltzes (Malczynski) (S) 35726
- Chopin: Six Polonaises (Piano Solo by Malczynski) (S) 35728
- Mozart: Symphony No. 28 ("Prague"), Symphony No. 39 (The Phil. Orch./Karajan) (S) 35739
- Mozart: Concerto No. 3 In G Major, K.216; Concerto No. 5 In A Major, K.219 ("Turkish") (Yehudi Menuhin and The Bath Festival Chamber Orch.) (S) 35745
- Shostakovich: Symphony No. 5, Op. 47 (Vienna Phil. Orch./Sylvester) (S) 35740
- Beethoven: Concerto In D Major, Op. 61 (David Oistrakh, Violin) (S) 35780
- Beethoven: Violin Concerto In D Major (Milstein/Leinsdorf/Phil. Orch.) (S) 35783
- Bizet: Carmen—Highlights—Sir Thomas Beecham, Lancelotti Gedda, Victoria de Los Angeles (S) 35785
- Falla: The Three-Cornered Hat and Ravel: Alborada Del Gracioso and Daphnis and Chloe (The Phil. Orch./Giulini) (S) 35829
- Puccini: Madame Butterfly—Highlights—Victoria de Los Angeles, Jussi Bjorling (S) 35821
- Verdi: La Traviata—Highlights—Tullio Serafini, Victoria de Los Angeles (S) 35822
- Gounod: Faust—Highlights—Boris Christoff, Nicolai Gedda, Victoria de Los Angeles (S) 35827
- Handel: "Messiah" Highlights (Morison Thomas Lewis/Milligan) (S) 35830
- The Voice Of Wagner (Regina Crespin, Soprano, etc.) (S) 35827
- Brahms: Concerto In D Major, Op. 77 (Oistrakh Orch. Nat. de la Radiodiffusion Française/Klemperer) (S) 35836
- Beethoven: Symphony No. 5 In C Minor, Op. 67; Overture, "King Stephen" (Phil. Klemperer) 35843
- Beethoven: Symphony No. 3 In E Flat Major, Op. 55, "Eroica" (Phil. Otto Klemperer) (S) 35853
- Vivaldi revised Fasano "Il Cimento Dell' Armonia E Dell' Intenzione". Op. 8, Part 1 — "The Four Seasons" (Virtuosi Di Roma "Collegium Musicum Italianum" Cond. by Renato Fasano) (S) 35871
- Maria Callas Sings Great Arias From French Opera — Vol. I. (S) 35882

ALBUMS D'OPERAS COMPLETS MONO

- 3618B L—PAGLIACCI — Tito Gobbi \$10.90 \$ 7.68
- 3603B L—PECHERS DE PERLES (Opéra de Paris) \$10.90 \$ 7.68
- 3545B L—LA TRAVIATA — Diefelano, Stella \$10.90 \$ 7.68
- 3560B L—LA BOHEME — Callas et Diefelano \$10.90 \$ 7.68
- 3525C L—AIDA — Callas et Tucker \$16.35 \$11.48
- 3539C L—BARRIER DE SEVILLE — Gobbi et Callas \$16.35 \$11.48
- 3613C L—CARMEN — Los Angeles et Nicola Gedda \$16.35 \$11.48
- 3604C L—MME BUTTERFLY — Bjorling et Los Angeles \$16.35 \$11.48
- 3157 S L—RIGOLETTO — Gobbi, Diefelano et Callas \$12.85 \$ 9.68
- 3534 S L—IL TROVATORE — Callas et Diefelano \$12.85 \$ 9.68
- 3622D L—FAUST — Christoff et Los Angeles \$21.80 \$14.98

STEREO

- 3601-SB L—PECHERS DE PERLES (Opéra de Paris) \$11.98 \$ 8.37
- 3539-SC L—BARRIER DE SEVILLE — Gobbi \$17.98 \$12.87
- 3613-SB L—CARMEN — Los Angeles et Nicola Gedda \$17.98 \$12.87
- 3604-SC L—MME BUTTERFLY — Bjorling et Los Angeles \$17.98 \$12.87
- 3622-SD L—FAUST — Christoff et Los Angeles \$23.98 \$16.87
- 3618-SB L—PAGLIACCI — Tito Gobbi \$11.98 \$ 8.37

- 3629-BACH: Sonates pour violon et harpe (Menuhin et Malcovic)
 - 3624B-BRAHMS: Requiem Allemand (Fischer-Dieskau)
 - 3571B L—BETHOVEN: Symphonie No 9 (Klemperer)
- MONO**
Rég. \$10.90 PAR ALBUM
Sp. \$7.68
- STEREO**
\$11.98
Sp. \$8.37

- Zither South Of The Border (Ruth Welcome) (S) W-1397
- Waiting With Guy Lombardo (S) T-1738
- Rudolf Schock, Vol. 2 (S) T-10349
- Those Lazy-Hazy-Crazy Days Of Summer (Nat King Cole) (S) T-1032
- An Evening In Damascus (Unique Songs in Arabic) T-10258
- An Evening In Beirut (Recorded in Lebanon) (Songs by Fairuz) W-10189

MONO : Rég. \$4.98 - Sp.

- Mozart: Requiem (Rudolf Kempe The Berlin Phil. Orchestra) G-7113
- Folk Songs Of The Old World—Vol. 1 (The British Isles) (The Roger Wagner Choral) P-8387
- Folk Songs Of The Old World—Vol. 2 (Western Europe) (The Roger Wagner Choral) P-8388
- Duets With The Spanish Guitar (Laurindo Almeida, Guitar and Martin Rinderman, Flute Sall Terri, Vocalist) P-8406
- Bach By Grandjany (Sonata of Harp) (Marcel Grandjany, Harp) P-8439

- Wolf & R. Strauss Lieder (E. Schumann) COLH 102
- Wagner: "Die Walkure", "Gotterdammerung" (Melchior, Leider, Schorr) COLH 105
- Lotte Lehmann: Opera Recital COLO 112
- Conchita Supervia: Songs with Orchestra and Piano COLO 113
- Eva Turner: Operatic Arias (Beecham, Robinson) COLC 114
- Opera Arias (Mattiia Battistini) COLH 116
- Songs and Arias (Tito Schipa) COLH 117
- Benjamin Gigli: Album 1 COLH 118
- Enrico Caruso: The Young Caruso (Recorded 1902 in Milan with piano accomp.) COLH 119
- Classical Arias and German Lieder (John McCormick) COLH 123
- Irish Songs and Ballads (John McCormick) COLH 124
- Dame Nellie Melba COLH 125
- Singers of Imperial Russia COLH 129
- Schubert Songs — Volume 1 (Elisabeth Schumann) COLH 130
- Schubert Songs — Volume 2 (Elisabeth Schumann) COL



Quel avenir va-t-on réserver à ces petits Esquimaux de la région de la baie Frobi-
sher? Johnny et Jimmy Katik seront-ils empêchés de suivre le mode de vie de leurs
ancêtres? Ils troqueraient volontiers leur abécédaire en anglais pour l'attrail du
chasseur. L'Esquimaux face au "colonisateur" blanc cherche son destin. A noter la
finesse des traits de ces enfants d'ascendance asiatique.

Au sommet du monde, l'Esquimaux, citoyen canadien — 1.

Le "colonisateur" blanc a rendu incertain l'avenir de l'Esquimaux

par Marc-Henri CÔTE

L'Esquimaux du Grand Nord canadien a-t-il besoin de l'homme blanc? En réclame-t-il vraiment l'aide et le concours? Les administrateurs canadiens comptent-ils vraiment sur l'Esquimaux pour favoriser le développement des régions nordiques? Des témoignages, autant que des déclarations de fonctionnaires et experts tendent à apporter une réponse négative à ces questions.

Seul l'Esquimaux est à l'aise et se sent vraiment chez lui dans les solitudes nordiques parce que son mode traditionnel de vie lui permet de vaincre les difficultés, à la condition sans doute d'être bien pourvu pour faire la chasse et la pêche.

Nombreux sont les administrateurs canadiens qui voient dans l'Esquimaux un obstacle encore plus qu'un auxiliaire dans le travail de développement du Nord. Encore faudrait-il que les divisions administratives soient telles qu'une plus grande efficacité se révèle. De vives protestations s'élèvent contre la division du Nord canadien en deux unités administratives, tandis qu'une responsabilité pourrait éviter bien des difficultés.

L'exemple d'une épidémie de tuberculose à Eskimo Point, cette année, à 150 milles au nord de Churchill, attire l'attention sur la nécessité d'une décentralisation administrative. "Le personnel sur place ne pouvait obtenir une réponse assez rapidement des fonctionnaires confortablement installés à Ottawa, en qui réside l'autorité finale", a-t-on observé.

Des difficultés sans nombre résultent d'une administration à distance, comme en font foi des témoignages que nous avons recueillis.

La vie esquimaude, en dépit d'efforts concertés, ne peut facilement se modifier. De la côte ouest de l'Alaska jusqu'au Groenland, il n'y a que quelques milliers d'Esquimaux; un peu plus de 10,000, dans la centaine d'établissements qui ont un nom sur la carte. Il y en a peu au nord du 73e parallèle parce que la nuit polaire y est trop longue.

Les travaux des artisans distinguent les Esquimaux du cuivre, au centre de la région arctique; ils façonnaient armes et outils du cuivre brut à la surface du sol. Dans le secteur ouest, l'ivoire est commun.

Le peuple esquimaux est un peuple homogène, dont la vie ordinaire suit le rythme des deux saisons: l'hiver de neuf mois, le printemps qui se confond avec l'automne, tandis que pendant ces trois mois, le soleil ne se couche pas. Si les oiseaux égaient le printemps et que les aurores boréales illuminent l'automne et le début de l'hiver, le sol recouvert de terre jaune, sale; la toundra trouée, humide de mousse pourrie, les moraines disloquées, les affaissements de roc ne laissent place qu'à quelques petites fleurs sans parfum.

Si longs que soient les hivers, ils ne sont en moyenne guère plus rigoureux dans le

Grand Nord que dans les provinces de l'Ouest et le nord-est du Québec. La température moyenne, en janvier, est de 25 sous zéro, la baie Resolute, au 74e parallèle; à Winnipeg, au 49e, elle peut être encore plus basse. La moyenne de température en été se rapproche de 60 degrés; en certains endroits abrités de l'intérieur la température peut dépasser celle des tropiques. Ces moyennes affichent une tendance à s'élever dans les régions nordiques. De toute évidence, une végétation très dense couvrirait ces territoires si y a des milliers d'années, comme en témoignent les dépôts de charbon et les arbres pétrifiés de la côte sud de l'île de Baffin.

Chasseur par avatisme autant que par nécessité, l'Esquimaux, d'origine asiatique, cherche tant qu'il peut à perpétuer ce mode de vie.

La "civilisation" progresse dans les territoires nordiques à la mesure de la construction de postes de radar et d'autres interventions de l'homme blanc. Dans les régions sub-arctiques qui constituent les districts du Yukon, du Keewatin et du Mackenzie, ainsi que le Nouveau-Québec, quelque 14,000 blancs sont devenus des citoyens agueris du Grand Nord. Les basses températures, grâce au climat sec, y sont assez facilement supportables.

Les "colonisateurs" du Grand Nord rendent volontiers hommage aux qualités des Esquimaux, "personne muni de si peu a fait tant", selon les termes d'une brochure publiée par Ottawa, en anglais, sur l'Arctique canadien. De la même brochure, soulignons d'autres bons points en faveur des Esquimaux: ils n'ont jamais fait la guerre; leur nature est foncièrement honnête (la-dessus quelques ethnologues, dont des religieux, diffèrent quelque peu d'avis); ils coopèrent volontiers entre eux.

L'Esquimaux est sociable et l'hospitalité chez lui ne se dément jamais. Sa famille lui est très chère et l'éducation des enfants répond instinctivement aux principes de la psychologie moderne; ils sont rarement rabroués et les parents leur inculquent le meilleur esprit de coopération.

Il reste qu'en dépit de l'expression de cette enthousiaste appréciation de l'Esquimaux, l'homme blanc lui réserve un avenir incertain en réduisant la plupart des rôles d'un travailleur dénué d'initiative, alors que par tradition l'Esquimaux bien acclimaté à un pays rude, est un artisan indépendant. "Il manie maintenant les poubelles de l'homme blanc, une tâche qui exige peu d'habileté, peu d'initiative et procure encore moins de satisfaction, selon le témoignage de Mme Margaret Lantis, anthropologue des Etats-Unis, professeur à McGill et faisant partie du personnel de l'Arctic Institute of North America, à Montréal.

Diverses constatations permettent de mieux apprécier la situation actuelle des Esquimaux dans les quelques articles qui suivront.

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 27 DECEMBRE 1963

Partout dans le monde, un 25 décembre de paix

Même si les tensions politiques n'ont pas complètement disparu en ce 25 décembre, il demeure que la grande majorité des chrétiens du monde entier ont pu célébrer la Nativité dans la paix, assistant aux offices religieux et profitant des traditions propres à chaque pays.

Les Canadiens ont, pour leur part, passé la Noël dans une heureuse atmosphère familiale. Ceux qui se sont aventurés à l'extérieur y ont été accueillis par des températures généralement douces bien que le ciel fut couvert dans la majorité des villes. Ce fut un Noël tout blanc au Canada sauf en Colombie-Britannique où la pluie a fait disparaître toute trace de neige.

Le premier ministre Pearson a passé la Noël à Toronto où il a visité sa fille et son gendre ainsi que ses petits-enfants.

Bethléem

Ailleurs dans le monde, la célébration du 25 décembre a pris un autre caractère.

A Bethléem, des milliers de pèlerins et de touristes venus du monde entier se sont pressés dans les rues de la ville où se déroulait une procession. La grande messe a été dite à Bethléem par Mgr Alberto Gorri, patriarche de Jérusalem.

Pour le premier Noël de son pontificat, le pape Paul VI a voulu réserver la première des trois messes de la Nativité aux diplomates accrédités auprès de lui. L'office s'est déroulé dans la cathédrale austère de la chapelle Sixtine où les représentants des cinquante pays qui entretiennent des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège étaient placés par rang d'ancienneté.

Le pape a prononcé une allocution en français qu'il a consacrée à la paix fondée sur l'amour entre les hommes. "Votre mission, Messieurs, a-t-il dit, n'est-elle pas d'annoncer la paix aux proches et aux lointains, de travailler à renverser les murs qui séparent les peuples... Les paroles ne suffisent pas pour cela. L'enfant de la crèche nous le témoigne par son exemple, et l'expérience quotidienne, hélas, le confirme: il faut engager toute sa personne. Il faut être tout homme de paix, tout homme de bien, tout homme de cœur, tout homme de Dieu, et qui ont poussé le Christ à s'incarner. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut efficacement annoncer la paix aux autres et à la faire régner dans les cœurs", a déclaré Paul VI.

Berlin

Les événements de Berlin ont par ailleurs mobilisé l'attention des Européens.

La veille de Noël, 73,000 habitants de Berlin-Ouest se sont rendus à Berlin-Est. Les premiers arrivants se pressaient aux quatre postes de contrôle routiers et devant les stations de métro donnant accès à Berlin-Est et, à l'heure officielle de l'ouverture des postes de contrôle, les gardes est-allemands avaient déjà laissé passer 9,000 personnes. Plus de 110,000 personnes et 15,000 voitures ont franchi depuis le début de la semaine la frontière qui sera de nouveau fermée le cinq janvier. A Bonn, dans les casernes occupées par les troupes britanniques stationnées en République fédérale, ce sont les sous-officiers qui ont servi à leurs hommes restés au lit, le traditionnel thé au rhum de Noël.

En URSS

En Russie, l'évêque orthodoxe Nicodème, métropolite de Leningrad, a assisté mardi soir à la messe de minuit célébrée dans l'église Saint-Louis des Français, seule église catholique ouverte au culte à Moscou.

La présence de Mgr Nicodème, ancien président de la Commission des relations extérieures du patriarcat de Moscou, a été spécialement portée à l'attention des fidèles par le grand cardinal lituanien de la paroisse. Celui-ci a souligné le fait sans précédent que constitue la venue d'un membre éminent de la hiérarchie orthodoxe à un service religieux catholique en URSS, symbolisant la tendance actuelle à l'initiative du Vatican vers un rapprochement des Eglises chrétiennes et situant dans la suite logique du concile.

Pendant ce temps à Pékin, les catholiques et chrétiens des autres confessions ont célébré Noël en assistant à des services religieux. Une grande messe a été célébrée à la cathédrale Natang, la plus importante église catholique de Pékin, en présence de l'évêque Ma Wen Chun et de M. Tsai Wen Huan, respectivement président et vice-président de l'Association catholique de Pékin.

Malgré le froid, les habitants de Tokyo ont fêté Noël qui, pour eux, est une fête païenne, mais qui est désormais bien installée dans le calendrier familial et surtout commercial. Le 25 décembre, les petites boutiques ont voulu rivaliser de décorations avec les grands magasins et, sauf les guirlandes de houx, pas un seul des accessoires du Noël occidental ne manque. Partout se balançaient des cloches de carton mal argentées encadrées d'anges au teint blafard. 400,000 Nippons catholiques ont cependant prié et chanté des cantiques dans les églises de leur quartier.

Ces soumissions seront ouvertes à l'hôtel de ville de Montréal le 7 janvier prochain. Il s'agit de transporter à l'emplacement de l'Expo quelque 1,000,000 de tonnes de matériaux de remplissage. On a parlé du transport à Montréal des rebuts d'amiant de la région de Thetford Mines. A ce sujet, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a déclaré que les entreprises de transport de la dite région devront soumettre leurs offres comme tous les autres entrepreneurs intéressés à ce contrat.

M. Saulnier ne croit pas que la valeur de la ville de Montréal de camion requis pour le transport de ces matériaux de remplissage provoque des embouteillages sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria.

Il faut que Montréal ait recours à cette opération pour les matériaux de remplissage tirés du lit du Saint-Laurent ne suffisent pas à combler le futur emplacement. Jusqu'à présent, on a siphonné environ 1,500,000 verges cubiques de matériaux alors qu'il en faudrait 2,000,000.

Montréal devait remettre l'emplacement terminé à la Société de l'exposition au plus tard le 30 juin prochain. Elle ne pourra lui en remettre qu'une partie seulement quitte à remplir son engagement d'ici l'année qui suivra.

Il faut que Montréal ait recours à cette opération pour les matériaux de remplissage tirés du lit du Saint-Laurent ne suffisent pas à combler le futur emplacement. Jusqu'à présent, on a siphonné environ 1,500,000 verges cubiques de matériaux alors qu'il en faudrait 2,000,000.

Montréal devait remettre l'emplacement terminé à la Société de l'exposition au plus tard le 30 juin prochain. Elle ne pourra lui en remettre qu'une partie seulement quitte à remplir son engagement d'ici l'année qui suivra.

Il faut que Montréal ait recours à cette opération pour les matériaux de remplissage tirés du lit du Saint-Laurent ne suffisent pas à combler le futur emplacement. Jusqu'à présent, on a siphonné environ 1,500,000 verges cubiques de matériaux alors qu'il en faudrait 2,000,000.

Montréal devait remettre l'emplacement terminé à la Société de l'exposition au plus tard le 30 juin prochain. Elle ne pourra lui en remettre qu'une partie seulement quitte à remplir son engagement d'ici l'année qui suivra.

Il faut que Montréal ait recours à cette opération pour les matériaux de remplissage tirés du lit du Saint-Laurent ne suffisent pas à combler le futur emplacement. Jusqu'à présent, on a siphonné environ 1,500,000 verges cubiques de matériaux alors qu'il en faudrait 2,000,000.

Montréal devait remettre l'emplacement terminé à la Société de l'exposition au plus tard le 30 juin prochain. Elle ne pourra lui en remettre qu'une partie seulement quitte à remplir son engagement d'ici l'année qui suivra.

Les travailistes demandent une enquête sur le drame du Lakonia

LONDRES. — M. Patrick Gordon-Walker, porte-parole du parti travailliste pour les affaires étrangères, a publié hier une déclaration dans laquelle il demande que le gouvernement britannique ouvre une enquête publique sur la catastrophe du "Lakonia", en raison des "graves allégations" qui ont été faites à propos de cet accident.

Il souligne dans sa déclaration que la plupart des passagers du paquebot étaient britanniques, et que la croisière qui se terminait tragiquement avait été organisée par des agents exerçant leurs activités en Gênes.

"Nous devons faire tout notre possible pour qu'une telle tragédie ne se renouvelle plus", ajoute M. Gordon-Walker.

Par ailleurs un porte-parole de la "Greek Line" a donné les chiffres suivants concernant la tragédie du "Lakonia": 1,028 personnes, et non 1,027, se trouvaient à bord du paquebot.

Le chiffre des survivants est de 90.

Celui des morts de 96, dont 58 ont été amenés à Gibraltar.

Celui des disparus de 31.

L'équipage comprenant 377 membres, et non 385 comme annoncé précédemment, car il a été établi que huit marins ne s'étaient pas embarqués comme prévu sur le paquebot.

La direction de la "Greek Line" a formellement démenti certaines rumeurs selon lesquelles le "Lakonia" naviguait sous pavillon panaméen et avait été affrété par une société de ce pays pour ce seul voyage: le "Lakonia" battait bien pavillon grec pendant sa croisière de Noël.

Cependant, M. Patrick Gordon-Walker, porte-parole travailliste pour les affaires étrangères, a demandé au gouvernement d'ouvrir immédiatement une enquête sur cette catastrophe en raison des graves accusations qui ont été portées par les passagers particulièrement, sur le mauvais dispositif de sécurité.

"Quel que soit le pavillon sous lequel ce bateau était enregistré", a expliqué M. Gordon-Walker, les passagers étaient presque tous britanniques, et la croisière était organisée par des agents d'une compagnie ayant son siège dans ce pays. Nous devons faire tout notre possible pour éviter la répétition de telles catastrophes."

Le porte-parole travailliste a également évoqué ce problème hier après-midi avec le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, M. R.A. Butler, après un entretien consacré à la crise cypriste.

Malgré le froid, les habitants de Tokyo ont fêté Noël qui, pour eux, est une fête païenne, mais qui est désormais bien installée dans le calendrier familial et surtout commercial. Le 25 décembre, les petites boutiques ont voulu rivaliser de décorations avec les grands magasins et, sauf les guirlandes de houx, pas un seul des accessoires du Noël occidental ne manque. Partout se balançaient des cloches de carton mal argentées encadrées d'anges au teint blafard. 400,000 Nippons catholiques ont cependant prié et chanté des cantiques dans les églises de leur quartier.

Ces soumissions seront ouvertes à l'hôtel de ville de Montréal le 7 janvier prochain. Il s'agit de transporter à l'emplacement de l'Expo quelque 1,000,000 de tonnes de matériaux de remplissage. On a parlé du transport à Montréal des rebuts d'amiant de la région de Thetford Mines. A ce sujet, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a déclaré que les entreprises de transport de la dite région devront soumettre leurs offres comme tous les autres entrepreneurs intéressés à ce contrat.

M. Saulnier ne croit pas que la valeur de la ville de Montréal de camion requis pour le transport de ces matériaux de remplissage provoque des embouteillages sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria.

Il faut que Montréal ait recours à cette opération pour les matériaux de remplissage tirés du lit du Saint-Laurent ne suffisent pas à combler le futur emplacement. Jusqu'à présent, on a siphonné environ 1,500,000 verges cubiques de matériaux alors qu'il en faudrait 2,000,000.

Montréal devait remettre l'emplacement terminé à la Société de l'exposition au plus tard le 30 juin prochain. Elle ne pourra lui en remettre qu'une partie seulement quitte à remplir son engagement d'ici l'année qui suivra.

Il faut que Montréal ait recours à cette opération pour les matériaux de remplissage tirés du lit du Saint-Laurent ne suffisent pas à combler le futur emplacement. Jusqu'à présent, on a siphonné environ 1,500,000 verges cubiques de matériaux alors qu'il en faudrait 2,000,000.

Montréal devait remettre l'emplacement terminé à la Société de l'exposition au plus tard le 30 juin prochain. Elle ne pourra lui en remettre qu'une partie seulement quitte à remplir son engagement d'ici l'année qui suivra.

Il faut que Montréal ait recours à cette opération pour les matériaux de remplissage tirés du lit du Saint-Laurent ne suffisent pas à combler le futur emplacement. Jusqu'à présent, on a siphonné environ 1,500,000 verges cubiques de matériaux alors qu'il en faudrait 2,000,000.

Montréal devait remettre l'emplacement terminé à la Société de l'exposition au plus tard le 30 juin prochain. Elle ne pourra lui en remettre qu'une partie seulement quitte à remplir son engagement d'ici l'année qui suivra.

Il faut que Montréal ait recours à cette opération pour les matériaux de remplissage tirés du lit du Saint-Laurent ne suffisent pas à combler le futur emplacement. Jusqu'à présent, on a siphonné environ 1,500,000 verges cubiques de matériaux alors qu'il en faudrait 2,000,000.

Montréal devait remettre l'emplacement terminé à la Société de l'exposition au plus tard le 30 juin prochain. Elle ne pourra lui en remettre qu'une partie seulement quitte à remplir son engagement d'ici l'année qui suivra.

Il faut que Montréal ait recours à cette opération pour les matériaux de remplissage tirés du lit du Saint-Laurent ne suffisent pas à combler le futur emplacement. Jusqu'à présent, on a siphonné environ 1,500,000 verges cubiques de matériaux alors qu'il en faudrait 2,000,000.

Montréal devait remettre l'emplacement terminé à la Société de l'exposition au plus tard le 30 juin prochain. Elle ne pourra lui en remettre qu'une partie seulement quitte à remplir son engagement d'ici l'année qui suivra.

Lakonia: des versions contradictoires sur la discipline de l'équipage

CASABLANCA. — "Tout ce qu'on dit des passagers sur le comportement des membres de l'équipage et qu'on a pu lire dans les journaux est faux," a déclaré M. Dicastopoulo, employé au restaurant du "Lakonia", qui se trouvait parmi le groupe d'une cinquantaine de membres rescapés de l'équipage, qui sont partis hier matin de Casablanca par avion spécial de Royal Air Maroc à destination d'Athènes.

M. Dicastopoulo a ajouté qu'il avait quitté lui-même le bateau un des derniers après avoir aidé des passagers à gagner les canots, et avoir donné sa ceinture de sauvetage à un passager.

Il se propose d'écrire une relation du drame avec photos à l'appui, et de l'adresser aux services intéressés en Angleterre, en France et en Amérique.

D'autre part, un représentant de la compagnie a affirmé que le dispositif de sécurité du navire avait été vérifié avant le départ de Southampton et se trouvait en bon état de fonctionnement.

Un couple anglais, rescapé à la suite du désastre du "Lakonia", a dit qu'une situation bouleversante et honteuse a suivi l'annonce que le navire grec était en flammes au milieu de l'Atlantique.

M. et Mme M. R. Lovat de Londres ont maintenu que le navire n'était pas équipé de système d'alarme, que leur canot de sauvetage n'était pas muni de provisions et que la pompe du canot s'est brisée.

Le cargo argentin "Salta" a amené le couple Lovat, à Funchal. Les rescapés ont rapporté les faits suivants:

Fête

"Nous étions dans un grand salon, au plancher supérieur, où avait lieu une petite fête. Vers les 11h, nous avons senti l'odeur du feu et aperçu des nuages de fumée. L'organisateur de la croisière nous a dit de sortir sur le pont. Nous n'avons aperçu aucun officier, puis ce fut un charivari complet.

"Aucun signal d'alarme ne se fit entendre. Les gens couraient aux canots de sauvetage. L'équipage manifestait un grand bouleversement et poussait les passagers hors des canots. Quand nous fûmes à bord d'un canot et que celui-ci toucha l'eau on s'aperçut qu'il avait une fissure.

"On fit usage de la pompe, à bord, mais elle cessa aussitôt de fonctionner. Nous n'avons pas trouvé de provisions dans le canot et rien pour nous éclairer ou pour signaler notre présence, aucune torche ou lampe à piles électriques.

Honteux

"C'était honteux. L'équipage cria à tue-tête durant cinq bonnes heures, jusqu'à ce que le cargo argentin arrive et nous prenne à son bord. L'équipage argentin a été merveilleux, retirant toute la nuit les personnes à la mer."

Un couple américain, au nombre des survivants, a également rapporté que l'équipage

du "Lakonia" a été pris de panique. Ce sont M. et Mme Ivan Buchanan, de Atlanta, en Géorgie.

"Je vais mettre mon avocat au courant, a dit M. Buchanan. Ce fut un choc terrible. L'équipage a été effroyable."

Encore à flot

Le porte-avions britannique "Centaur", qui pendant un certain temps participa aux opérations de sauvetage, est arrivé à Gibraltar au cours de la nuit de mercredi transportant 50 cadavres tirés de l'eau.

La majorité d'entre eux étaient encore vêtus de leurs habits de soirée. Ils ont été placés dans un tunnel à l'intérieur du rocher de Gibraltar; l'immolation devait avoir lieu au cours de la journée d'hier.

La majorité des victimes ont été identifiées par les documents trouvés sur elles. En guise de précaution supplémentaire, tous les cadavres ont été photographiés.

Tous les effets personnels sont conservés par la police de Gibraltar d'ici l'enquête du coroner.

Les noms des personnes identifiées n'ont pas encore été révélés.

Les officiers du "Centaur" ont déclaré que lorsqu'ils ont mis fin aux recherches et ont mis le cap sur Gibraltar, le "Lakonia" était encore à flot mais il donnait de la bande.

Le triste Noël de M. Chaput

"Le Noël le plus triste de toute notre vie mais un Noël qui, nous l'espérons, servira la patrie."

Voilà en quelques mots comment Marcel Chaput, Jacques Laberge, André Gagnon et la douzaine de membres qui ont fait la grève de la faim le jour de Noël, expriment leurs sentiments.

"Pendant que des milliers de Québécois célébraient Noël, des Canadiens français, fidèles à leur idéal, se sacrifiaient pour tenter de mettre leurs compatriotes en face de leurs problèmes nationaux", dit le communiqué du PRQ.

Il semble que Marcel Chaput pourra vaincre la grippe qui l'avait terrassé. Il en est présentement à sa 38e journée sans manger. Laberge et Gagnon, qui commencent leur quatrième journée, souffrent de la faim, mais continuent de travailler quand même au secrétariat du parti. La souscription en est toujours à \$10,000.

Les instituteurs craignent une planification de leurs salaires

QUEBEC. La Corporation des instituteurs et des institutrices catholiques du Québec a jugé mal choisie "comme cadeau de Noël l'inquiétude apportée aux enseignants par certains comptes rendus de presse" sur le danger imminent d'une échelle provinciale de salaires pour leur profession.

Dans un communiqué émis à la suite d'une réunion de conseil général tenue à Québec, la C.I.C. réclame aussi la fin du "scandale" des retards de salaires aux professeurs.

L'organisme soutient qu'il n'appartient pas à ses membres de financer les commissions scolaires avec la totalité de leurs traitements légitimes quand les banques se refusent à le faire.

La C.I.C. tire ses inquiétudes de l'intention manifestée par le gouvernement de planifier davantage les dépenses d'ordre scolaire. Déjà, estime-t-elle, les revenus sont planifiés et les hausses de taxes locales auxquelles elles ont été astreintes les commissions scolaires ont cherché les contribuables "un malaise à propos du coût des salaires des professeurs".

Le communiqué précise que la corporation comprend les "exigences légitimes" de la planification des dépenses, mais que les enseignants "veulent conserver leur droit à la négociation, considéré comme fondamental en relation de travail dans la démocratie". Ils ne

veulent pas revivre la "douloureuse expérience des normes ministérielles de la dernière année". Le monde enseignant avait alors protesté contre la circulaire du ministère de la jeunesse invitant les commissions scolaires à préparer leurs budgets à l'aide de normes

d'organisation portant sur le nombre d'élèves par classe et les périodes d'enseignement, à confier chaque semaine aux enseignants.

Problèmes financiers de la Plume rouge

La campagne de la Plume rouge est une grave impasse financière, a déclaré jeudi M. H. K. McLean, président du bureau des directeurs de cet organisme.

Il prévoit un déficit de \$350,000 pour la fin de 1964. En 1963, la campagne de souscription pour les 36 œuvres de la Plume rouge a rapporté \$100,000 de moins que l'objectif prévu. En 1962, on avait accusé un recul analogue. La situation est si grave qu'on envisage de réduire les allocations aux diverses œuvres.

journaliste, André Laurendeau, rédacteur en chef du Devoir, Jean Lebas, inspecteur maritime, André L'Heureux, conseiller technique du C.S.N., Gérard Pelletier, rédacteur en chef de La Presse et Pierre Vallières, journaliste et co-rédacteur de Cité Libre.

Pour plus amples renseignements, téléphoner au Comité provisoire de l'Association, à LA 6-8052.

EXAMEN DE LA VUE
ROBERT HÉTU
OPTOMETRISTE
7123 ST-DENIS
TEL.: 277-3409

Mon Tailleur
Roger Gariépy
sur rendez-vous
VI. 5-7476 et VI. 5-1930

EDITORIAL

Ce que permettrait un vrai désarmement

A la fin de 1963 le monde voit renaitre l'espoir d'un arrêt dans la course aux armements. L'an dernier, à pareille date, juste après la crise cubaine, le climat paraissait favorable aux négociations parce qu'on venait de froier l'abîme; mais les résultats ont été minces, deux accords pour l'interdiction des explosions non souterraines et du lancement de ces armes dans l'espace. Or, voici que sans accord formel les budgets militaires sont légèrement diminués dans les deux camps.

Un discours de M. McNamara, le mois dernier, fut le premier signe de cette évolution. Le ministre de la défense des États-Unis affirmait que de part et d'autre du rideau de fer les forces ont atteint une sorte d'équilibre que de nouvelles découvertes ne peuvent plus rompre; il n'y a plus de supériorité décisive, ni dans les armes nucléaires américaines ni dans les forces classiques russes en Europe.

Peu après, le gouvernement américain a annoncé la fermeture d'une trentaine de bases militaires et des économies de l'ordre de \$4 milliards par année d'ici trois ans. D'autre part, les Russes réduisent leur budget de défense de 600 millions de roubles. Décisions unilatérales, sans traité ni contrôle international; la coïncidence de ces gestes indique toutefois que les deux géants voient le péril et recourent à cette méthode empirique en attendant mieux.

L'exemple devrait être contagieux puisque tant de peuples sont accablés sous le poids des dépenses militaires. C'est le cas des Canadiens, qui ont accueilli avec satisfaction l'annonce d'une diminution de notre budget de défense.

Une ombre apparaît pourtant au tableau, car notre activité industrielle est tellement marquée du signe de la guerre que ce ralentissement de l'effort militaire fait craindre une aggravation du chômage. Si des inquiétudes s'expriment au Canada, la réaction est encore plus vive à Washington, devant la fermeture de plusieurs chantiers navals et le congédiement éventuel de 75.000 militaires et civils. Le président Johnson vient de créer une commission pour coordonner l'adaptation, prévoir et corriger les répercussions économiques du désarmement.

La première réponse à cette inquiétude, c'est que le fardeau militaire gêne déjà l'essor économique des peuples et leurs besoins de consommation. On peut même constater que c'est cette nécessité qui impose la diminution du budget militaire à la Russie; en effet, M. Khrushchev avait auparavant annoncé un programme imposant pour le développement de l'industrie chimique, et surtout pour la production d'engrais chimiques, car le pays manque de blé et doit en acheter à l'étranger, notamment au Canada.

Même si les besoins de la population sont moins impérieux ou moins évidents ailleurs, ils existent partout à des degrés divers. La réduction du budget militaire à Washington accompagne un projet de diminution de \$11 milliards dans les impôts, car il faut stimuler l'activité industrielle pour lutter contre le chômage, pour soutenir la concurrence commerciale sur les marchés mondiaux, et pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements internationaux.

Pour ce qui est du Canada, M. Pearson n'éprouverait aucune difficulté à dis-

poser des sommes rendues disponibles par une réduction prononcée de notre budget militaire; il suffirait de remettre une partie de la fiscalité aux États provinciaux qui réclament plus de revenus pour leurs besoins prioritaires, en particulier pour l'éducation, pour l'essor de l'industrie secondaire, pour la sécurité sociale; il en résulterait une activité économique bien plus productive et dynamique que celle des armées.

Les deux grandes puissances sont à reviser un autre chapitre budgétaire qui ces dernières années a rivalisé avec la défense: celui de la conquête de l'espace. Le gouvernement russe pourrait dire quelles sommes il a affectées aux vaisseaux de l'espace, mais les succès spectaculaires de Moscou dans ce domaine ont pour rançon les déficiences actuelles quant à l'engrais chimique. Les besoins, alimentaires et autres, de la population ont sûrement influé sur l'attitude du régime soviétique qui ne tient plus à gagner à tout prix la course vers la lune.

Les États-Unis, entrés dans ce marathon avec du retard, ont mis les bouchées doubles et dressé des programmes ambitieux. Ils vont probablement ralentir cet effort; on affirme que les crédits annuels de l'ordre de \$5 milliards prévus pour envoyer un homme dans la lune en 1969 seront notablement réduits même si l'objectif devait être reporté à la prochaine décennie.

Si tous les pays, libérés d'une grande partie de leurs dépenses militaires, pouvaient consacrer une plus forte proportion de leurs ressources aux besoins de consommation, de grands progrès seraient possibles; mais il faudrait que le désir du confort et l'amélioration du niveau de vie soient tempérés par un autre objectif essentiel à la paix: l'aide aux peuples pauvres. Autrement, les pays riches continueraient de devenir toujours plus prospères tandis que les pays dévalorisés tomberaient dans une misère plus profonde.

Il faut bien constater que les efforts actuels pour aider le tiers monde, même s'ils ne sont pas négligeables, demeurent en somme dérisoires par comparaison aux besoins, et compte tenu de l'écart angoissant des revenus et des niveaux de vie.

Avec un désarmement poussé aussi loin que le permettraient un vrai contrôle international et une vigilance armée des Nations Unies, les pays industrialisés pourraient enfin aider de façon efficace les pays en voie de développement. Des experts ont calculé que l'assistance internationale devrait atteindre \$35 milliards par année pendant quelques décennies pour assurer un progrès lent mais réel des peuples déshérités. Les budgets militaires du monde dépassent aujourd'hui les \$100 milliards. Il y aurait de quoi maintenir les forces nécessaires à l'ordre et aider vraiment les pays insuffisamment développés, tout en répondant de façon raisonnable aux besoins nouveaux des peuples déjà privilégiés.

Le message de Noël du Pape Paul VI, à la veille de son pèlerinage en Terre-Sainte, nous rappelle que ces peuples ont besoin non d'une bienfaisance intéressée et humiliante, mais d'une assistance et d'une solidarité basées sur l'amitié et la fraternité. Cet objectif essentiel à la paix mondiale devrait être un puissant mobile du désarmement.

Paul SAURIOL

L'absence d'opposition à l'hôtel de ville

L'affaire du remplissage des terrains qui serviront à l'Expo nous rappelle combien il est difficile d'engager, ces temps-ci, une véritable discussion publique autour des problèmes qui regardent la marche de la cité. Les forces d'opposition sont tombées dans une torpeur telle que personne ne compte plus sur elles pour éclairer l'opinion.

M. Drapeau fit naguère campagne afin d'installer ouvertement à Concordia le régime parlementaire des partis organisés. Il fit de son côté ce que lui dictait son option. Il forma un parti, qu'il conduisit à la victoire. Mais la victoire fut si considérable qu'elle jeta dans l'oubli ou le discrédit les éléments épars des autres groupes.

Depuis le scrutin d'octobre 1962, nous connaissons à Montréal une accentuation de la "démocratie exécutive". Les affaires de la ville sont confiées à toutes fins pratiques à un comité de sept personnes qui viennent toutes du même groupe politique. Le Conseil municipal est devenu une sorte d'usine à ratifications. Il est appelé chaque mois à donner son assentiment à des centaines de décisions ou de projets qu'il n'a pas eu le temps d'étudier sérieusement. Les membres du parti majoritaire n'ont pas trop critiqué ouvertement les actes de leurs propres dirigeants. Les représentants des autres groupes sont trop peu nombreux et trop insignifiants pour que leurs interventions soulèvent un réel intérêt.

Cette situation a surgi à un moment particulièrement décisif de l'histoire de Montréal. L'atmosphère actuelle est propice aux grandes entreprises. L'administration Drapeau-

Saulnier, elle-même caractérisée par son sens de l'action, a compris cette donnée et engage ces années-ci, des crédits considérables dans des réalisations d'envergure dont le coût pèsera très lourd sur les contribuables pour des années à venir. Mais il y a un danger, si l'opinion ne vérifie de plus près les actes des dirigeants municipaux, que l'on ne verse inconsciemment dans la mégalomanie et la prodigalité.

En l'absence d'une opposition organisée à l'hôtel de ville, il faudra que la presse se montre plus vigilante, qu'elle pose, même au risque de se tromper, des questions embarrassantes. On voudrait voir dans cette attitude une marque d'intérêt pour le progrès de l'esprit démocratique, non un manque de confiance envers des hommes qui ont consacré une bonne partie de leur carrière à prévenir leurs concitoyens contre les dangers d'une administration publique coupée de l'opinion et privée de l'aiguillon salutaire de l'opposition.

Cette rencontre des maires de banlieue...

Les maires d'une trentaine de municipalités de l'île de Montréal se réuniront, ces jours prochains afin de débattre sur l'attitude à adopter devant les nouvelles visées

annexionnistes de Montréal.

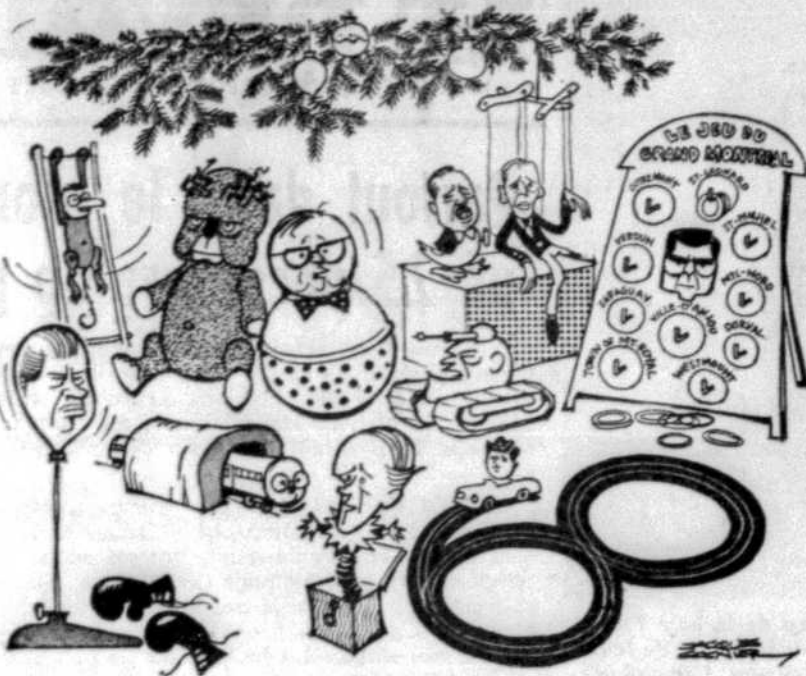
Nous n'attendons guère de résultats constructifs de cette rencontre. L'esprit qui semble inspirer cette convocation paraît négatif, trop marqué par le souci de conserver des privilèges acquis, pour qu'il y ait lieu d'attendre de cette source des idées géniales.

Il est clair que le problème de la coopération intermunicipale dans l'île de Montréal prend chaque jour plus d'ampleur. La formule actuelle de collaboration ne donne satisfaction à personne. D'autre part, la formule de l'annexion pure et simple n'a pu être appliquée jusqu'à maintenant que dans quelques cas où se présentaient des problèmes particulièrement aigus.

Avant que chacun ne se durcisse dans ses positions, ne serait-il pas normal que Québec confie à un organisme d'enquête le soin de définir sur quelles bases pourrait s'établir dans la région montréalaise cette coopération régionale sans laquelle aucun progrès harmonisé n'est possible? Au point où en sont les choses, aucune solution ne pourra s'imposer sans que Québec accepte d'intervenir.

Les "séparatistes" de l'Ouest

Le "Financial Post" du 23 décembre se demande si la



Lettre de Rome

Forte de la confiance du parlement l'équipe de M. Moro s'engage dans une voie ardue

de notre correspondant Georges HUBER.

Comme on s'y attendait, le gouvernement de coalition présidé par le démocrate chrétien Aldo Moro a obtenu la confiance de la chambre. Des journaux qualifient la formation de cette coalition entre démocrates chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates et républicains. En effet, depuis 1947, date où feu M. Alcide De Gasperi se sépara d'eux et de leurs alliés les communistes, les socialistes ne sont jamais rentrés dans le gouvernement. Ils ont fait constamment partie de l'opposition, excepté le premier gouvernement de centre-gauche présidé par M. Amintore Fanfani, qu'ils soutinrent sur le plan parlementaire, sans y participer.

Les "carristes" quittent la salle

Il est vrai qu'une fraction de l'aile gauche du parti socialiste, les "carristes", soit un total de 25 députés sur 87, ont marqué leur opposition au gouvernement en quittant la salle au moment de la votation.

Qu'advient-il après cet acte d'indiscipline? L'avant, organe officiel du parti, critique sévèrement la conduite des carristes, en soulignant que la politique actuelle du parti est le fruit d'une décision démocratique et que, en conséquence, la minorité devait accepter l'option de la majorité. Le journal souligne en outre que, s'il a choisi aujourd'hui une politique de coalition avec les partis du centre démocratique, le parti socialiste pourra demain prendre une autre voie.

Les carristes dissidents (8 autres carristes ont voté en faveur du gouvernement) porteront-ils leur opposition jusqu'à la scission? Il semble que leurs amis, les communistes, leur déconseillent ce geste. Le parti communiste préfère sans doute voir utiliser la menace constante de scission comme un moyen de pression continue sur le parti socialiste et, par voie de conséquence, sur la politique du gouvernement.

Cette menace est un moyen d'extorquer des concessions à M. Moro et d'infléchir ainsi sa politique dans le sens des visées socialistes.

Les "centristes" appuient le gouvernement

Faisant pendant à l'aile gauche du parti socialiste, l'aile droite de la démocratie chrétienne, les "centristes", avaient ces derniers jours menacé de s'abstenir, eux aussi, de la votation, pour des raisons opposées. Ils trouvaient que dans son programme M. Moro ne se montrait pas assez précis et ferme à l'égard des communistes.

Intervint l'Observateur Romano. Il mit en garde contre les périls d'une division par les démocrates chrétiens, tout en soulignant qu'il n'entendait point se prononcer sur des questions politiques étrangères à sa compétence. Cette intervention provoqua un débat au sein de la démocratie chrétienne. Les "centristes" demandèrent et obtinrent des

assurances, en ce qui touche l'attitude du gouvernement envers le parti communiste.

Même s'ils ont voté en faveur du gouvernement de coalition actuel, les "centristes", ainsi que leur leader, M. Mario Scelba vient de le déclarer, tiennent pour prématurée une politique de collaboration avec les socialistes de M. Nenni. Les "centristes" continueront leur opposition au sein du parti. Ils demandent notamment que les socialistes, alliés désormais à la démocratie chrétienne sur le plan du gouvernement national, s'engagent à ne pas contracter d'alliances ultérieures avec les communistes sur les plans provincial et municipal; que les socialistes renoncent à se servir de la CGT à des fins politiques; qu'ils abandonnent le neutralisme et que, enfin, ils reconnaissent les droits de l'école libre sanctionnés par la Constitution. Autant demander la révision de points essentiels du programme socialiste et amener peu à peu le parti de M. Nenni sur les positions de la social-démocratie.

Vie difficile

On a généralement l'impression ici que la vie du nouveau gouvernement ne sera pas facile du tout. Si les leaders des quatre partis de la coalition ont pu s'entendre sur un programme concret de choses à réaliser (pour employer l'expression chère à M. Pietro Nenni) ils savent que de profondes différences idéologiques les opposent les uns aux autres. Des choses à réaliser peuvent se présenter, qui seront peut-être une pierre d'achoppement pour la coalition. Ainsi pourrait-il en être du divorce, encore inconnu de la législation italienne, au sujet duquel un député socialiste, M. Sansone, appuyé par M. Nenni, pense présenter une proposition de loi.

M. Nenni montre ses cartes

Retenons une observation faite l'autre jour par M. Nenni: "en entrant dans la présente coalition gouvernementale, j'ai déclaré, le parti socialiste ne renonce pas à ses objectifs foncières qui sont la création d'un Etat et d'une société socialiste; il ne renonce pas non plus au regroupement des forces ouvrières populaires qui poursuivent les finalités du socialisme selon la méthode démocratique".

Création d'un Etat socialiste: entendons par là un Etat à l'image de la Yougoslavie, et non pas un Etat socialiste tel que le rêvent les partis socialistes de l'Europe libre, auxquels M. Nenni reproche précisément d'avoir édulcoré le marxisme.

Regroupement des forces ouvrières populaires: entendons par là une collaboration de tous les partis de gauche, parti communiste compris, à condition que celui-ci renonce à ses visées d'hégémonie pour s'adapter aux exigences de la démocratie.

On exhorte les électeurs catholiques à faire confiance...

Frailité des desseins de l'homme: ce fut une explosion de joie et d'espérance, lorsque, en janvier 1962, le congrès national de la démocratie chrétienne à Naples décida de collaborer avec les socialistes maximalistes à titre d'essai, pour les "gagner à l'aire démocratique". Aujourd'hui cette collaboration se réalise enfin. L'optimisme a disparu. Si l'on pouvait alors parler de mariage d'amour, il faut parler aujourd'hui de mariage de raison, sinon de résignation. Dans les milieux démocratiques chrétiens on entend ces propos: "On ne peut pas faire autrement, il n'y a pas d'autre solution. Essayons. Nous verrons. Faisons confiance aux socialistes. Donnons leur l'occasion de rompre une bonne fois avec les communistes et de rallier le camp des partis démocratiques".

"D'ailleurs, ajoute-t-on encore dans les milieux démocratiques chrétiens, pour apaiser les inquiétudes de certains électeurs, faisons confiance à M. Aldo Moro: il est bien préparé à sa tâche actuelle, il manœuvrera avec prudence et circonspection et, s'il le faut, il saura bien s'arrêter à temps..."

La Bible vous parle

Le commandement est une lampe, l'enseignement est une lumière; remontrances et discipline sont le chemin de la vie. (Prov 6 23)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Drapeau est "un homme qui déteste les gens d'origine britannique et les anglophones en général", c'est sans doute commettre une injustice indigne d'un homme public, mais c'est encore davantage se servir de ridicule aux yeux de quiconque a pu suivre l'évolution récente de M. Drapeau. Voilà pourtant ce qu'a affirmé en pleine Chambre des Communes M. Frank Howard, député néo-démocrate de Kitchener, il y a une semaine.

Pour l'information de M. Howard, voici quelques tuyaux sur l'évolution récente du maire de Montréal. Malgré ses voyages à Paris, il donne de plus en plus l'impression d'être séduit par l'idée typi-

quement américaine de faire gros et vite dans tous les domaines. Il n'a jamais eu autant de contacts dans les milieux anglophones et n'a jamais été aussi bien considéré de ces derniers. Tout cela pour conclure que, malgré ses coquettes avec André Malraux, M. Drapeau, comme maire, fait typiquement nord-américain et a appris depuis longtemps à accepter comme partie intégrante du paysage où se déroule son action les "quelques millions d'Anglophones" qui pourraient inquiéter la menace — toujours possible — d'une nouvelle domination française en Amérique du Nord!

C. R.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI ROUSSAUX LE 10 JANVIER 1919

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint. Trésorier: Arthur Lefebvre. Directeur de l'Information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$30, ailleurs au Canada: \$16. À l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 3e classe de la présente publication.

Téléphone: Victor 4-3381

lettres au DEVOIR

Les parents au collège

Le bloc-note du 28 novembre 1963 que M. André Laurendeau a rédigé au sujet du Collège Saint-Paul a provoqué notre attention particulière. Car il met en évidence le rôle des parents dans la direction d'un collège classique.

Nous souscrivons pleinement à la nécessité d'une formule de ce genre. D'autant que nous tenons de la vivre nous-mêmes, au Collège Saint-Ignace, d'Albion, depuis près de trois ans. J'envoie ces lignes pour faire part de notre expérience à vos lecteurs.

Cette expérience a été heureuse, grâce à la collaboration constante des Pères Jésuites, propriétaires de cette maison. Ce sont eux qui ont permis, voire sollicité, la création de notre "Conseil d'administration", formé de laïcs en sa très grande majorité: représentants des parents, des anciens élèves, des professeurs laïques.

Nous nous occupons, en principe, de tout ce qui concerne la direction matérielle du collège, laissant aux Pères Jésuites la direction pédagogique et spirituelle de la maison. Car nous estimons que si les parents ont placé leurs enfants à Saint-Ignace, c'est dans l'intention première que ceux-ci reçoivent le genre d'éducation que dispensent les Jésuites. Ceci n'exclut pas, loin de là, la discussion de questions d'ordre pédagogique. Mais cette discussion relève, cette fois, de notre Association de parents, distincte du Conseil d'administration.

Il demeure, cependant, que nous cherchons encore une formule efficace tendant au partage réel des responsabilités, et de l'autorité qui en découle, entre les propriétaires de la Maison et le groupe que nous formons. Notre Conseil n'agit qu'à titre consultatif. S'il nous faut, nous le faisons, c'est surtout parce que les Pères veulent bien recevoir et suivre nos avis.

Or, nous trouvons, à l'usage, que la difficulté de trouver une formule légale venant consacrer, dans un texte officiel, cette collaboration évidente entre le Collège et nous-mêmes tient, essentiellement, à une question d'argent.

C'est en quoi, dans l'immédiat, l'expérience de Saint-Paul ne peut pas être imitée. Car ce collège présente un cas d'exception qu'il ne serait pas juste d'offrir en exemple aux 90 autres collèges classiques de la province.

La centrale d'artisanat

Monsieur l'adjoint parlementaire,

Tout le monde reconnaît, M. Parent, que vous n'êtes pas l'homme des hésitations quand vous déclarez que l'Association des Artisans du Québec doit se plier au bon vouloir du gouvernement si elle veut que sa Centrale survive.

Les affaires sont les affaires, faut que ça marche! D'abord une première question: pourquoi cette Centrale d'artisanat, devenue depuis quelques mois une institution du ministère du Tourisme? Est-ce que nos artisans sont de simples commerçants qui offrent un service touristique ou hôtelier quelconque à ceux qui nous visitent? Peut-on dire que leur état procède du commerce tout court?

Il me semble que notre artisanat est une affaire de culture et que la Centrale devrait plutôt dépendre du ministère des Affaires culturelles. C'est ce dernier qui devrait remuer ciel et terre pour que nos artisans développent leurs initiatives. Au fait, M. Parent, avez-vous jamais visité l'Immeuble, à Montréal, où s'étaient les œuvres réalisées par ces artisans que vous voudriez considérer comme des gens intéressés seulement à faire de l'argent, beaucoup d'argent. Moi, je l'ai visité. Si vous n'avez pas encore fait, je vous conseille de vous y rendre. Vous constaterez vite que les exposants sont non seulement des artisans mais des artistes pour la plupart: céramistes, émailleurs, sculpteurs, joailliers, tisserands et bien d'autres encore. Il s'agit du développement d'une partie importante de notre patrimoine et je ne vois vraiment pas ce que le tourisme vient faire rayonner une culture dont l'asservir à des contraintes économiques: on ne l'achète pas, on la vend pas mais on l'acquiert et on la répand.

Puisque la Centrale d'Artisanat est maintenant une entreprise publique, je ne comprends pas, M. l'adjoint parlementaire du ministre du Tourisme, pourquoi vous voulez absolument la transformer en entreprise commerciale. Sinon... votre ultimatum est clair! On fermera la Centrale plutôt que de lui octroyer les subventions dont elle jouissait lorsqu'elle était entreprise privée. Il faudrait être logique car votre attitude, M. Parent, contredit le geste qu'avait posé le gouvernement en la prenant en tutelle.

N'avez-vous jamais entendu parler — et c'est ma seconde question — du mécénat, qu'il soit public ou privé? Au cas où vous ne le sauriez pas, je vous informe que cette forme d'encouragement aux arts remonte à l'Antiquité et qu'elle a permis à bien des civilisations de s'épanouir. Notre siècle, qui veut être celui de la démocratie, demande donc — et c'est dans l'esprit latin — que les peuples se proposent, et le premier bénéficiaire de ses largesses. La culture ne doit pas être cantonnée dans le paternalisme au profit d'une poignée de privilégiés. Beaucoup de pays étrangers possèdent des institutions nationales concernant l'artisanat, le théâtre, etc., et leur versent des octrois substantiels qui permettent aux administrateurs de ne pas trop se soucier des contingences matérielles. Pourquoi n'agissons-nous pas de même?

C'est d'ailleurs au nom du principe de rentabilité que vous défendez si ardemment que nous n'avons pas encore au Québec de Théâtre national, d'Opéra national et que la Place des Arts n'est pas nationalisée. Car voyez-vous, comme vous le constatez vous-même: l'art pour l'art, ça ne paie pas donc ça ne doit pas exister.

Et c'est pour ça, Monsieur le député, que nos artisans sont réduits de plus en plus au silence.

Avec de telles conceptions, on ravale un peuple au rang de simple troupeau. Après tout, c'est peut-être ce que nous méritons.

Mais où donc est la politique de grandeur dans cette affaire de gros sous?

Artisanement votre

Jacques de Roussan

Nul n'est parfait, mais...

Nul n'est parfait, mais il ne faudrait pas faire un principe d'une telle constatation. Le parti libéral provincial qui forme l'actuel gouvernement du Québec compte déjà plusieurs réalisations remarquables et continue de manifester des intentions louables dans plusieurs domaines.

En effet, le gouvernement provincial délègue un représentant au Conseil d'administration de Saint-Paul. Il en approuve les budgets. Bien mieux, c'est encore le gouvernement qui, depuis les débuts de l'expérience, comble les déficits administratifs.

Nous félicitons, dès lors, les parents qui peuvent ainsi gérer le Collège en toute quiétude. D'ailleurs, ils ne seront jamais forcés, me dit-on, à souscrire personnellement pour boucler le budget. Rien ne les oblige non plus, sinon moralement, à trouver ailleurs d'autres sources de revenus.

Nous souhaitons vivement que Québec continue à combler les déficits éventuels de cette Maison, afin que l'expérience de Saint-Paul devienne concluante et que les parents de cette institution, appuyés par l'Etat, trouvent des imitateurs dans tous les collèges, comme le désire, semble-t-il, M. Laurendeau.

Ce qui est sain, écrit-il, c'est qu'on agit, qu'on accepte des responsabilités; par conséquent, qu'on prend des risques, au lieu de répéter à satiété des formules purement théoriques sur les droits et devoirs des parents en éducation.

Voilà que nous, à perfectionnement, que Québec nous donne, à Saint-Ignace, l'occasion de prendre autant de risques que le font les parents de Saint-Paul et nous serons prêts à assumer des responsabilités égales aux leurs. De plus, nous croyons qu'il sera facile d'obtenir des Pères Jésuites qu'ils soumettent leurs budgets à l'approbation du gouvernement et qu'ils invitent son représentant à participer à l'administration de la Maison.

Mais si on oblige les collèges, comme en ce moment, à équilibrer leur budget, on leur impose des contraintes, on les force, par le fait même, à prendre seuls des décisions administratives; puisqu'ils en sont, malgré eux, les seuls responsables.

La démocratisation de l'enseignement deviendra une autre "forme purement théorique" tant que l'Etat n'aura pas trouvé le moyen de maintenir l'enseignement libre, au niveau des collèges, selon une méthode pouvant ressembler à celle de Saint-Paul.

Et je me demande s'il ne conviendrait pas que la société, comme telle, aide un peu l'Etat à voir clair dans ce problème.

François ZALLONI, et un groupe de parents du Collège Saint-Ignace.

absolument la transformer en entreprise commerciale. Sinon...

...votre ultimatum est clair! On fermera la Centrale plutôt que de lui octroyer les subventions dont elle jouissait lorsqu'elle était entreprise privée. Il faudrait être logique car votre attitude, M. Parent, contredit le geste qu'avait posé le gouvernement en la prenant en tutelle.

N'avez-vous jamais entendu parler — et c'est ma seconde question — du mécénat, qu'il soit public ou privé? Au cas où vous ne le sauriez pas, je vous informe que cette forme d'encouragement aux arts remonte à l'Antiquité et qu'elle a permis à bien des civilisations de s'épanouir. Notre siècle, qui veut être celui de la démocratie, demande donc — et c'est dans l'esprit latin — que les peuples se proposent, et le premier bénéficiaire de ses largesses. La culture ne doit pas être cantonnée dans le paternalisme au profit d'une poignée de privilégiés. Beaucoup de pays étrangers possèdent des institutions nationales concernant l'artisanat, le théâtre, etc., et leur versent des octrois substantiels qui permettent aux administrateurs de ne pas trop se soucier des contingences matérielles. Pourquoi n'agissons-nous pas de même?

C'est d'ailleurs au nom du principe de rentabilité que vous défendez si ardemment que nous n'avons pas encore au Québec de Théâtre national, d'Opéra national et que la Place des Arts n'est pas nationalisée. Car voyez-vous, comme vous le constatez vous-même: l'art pour l'art, ça ne paie pas donc ça ne doit pas exister.

Et c'est pour ça, Monsieur le député, que nos artisans sont réduits de plus en plus au silence.

Avec de telles conceptions, on ravale un peuple au rang de simple troupeau. Après tout, c'est peut-être ce que nous méritons.

Mais où donc est la politique de grandeur dans cette affaire de gros sous?

Artisanement votre

Jacques de Roussan

Nul n'est parfait, mais il ne faudrait pas faire un principe d'une telle constatation.

Le parti libéral provincial qui forme l'actuel gouvernement du Québec compte déjà plusieurs réalisations remarquables et continue de manifester des intentions louables dans plusieurs domaines.

La liberté d'expression de ses membres militants continue de prévaloir, surtout lors des derniers congrès: l'intérêt pour la chose publique et la familiarité croissante des délégués avec la procédure commencent à produire des fruits démocratiques. C'est là le premier rôle de la Fédération libérale. Le second est celui de "chien de garde".

C'est à titre de membre de cette Fédération que je me permets maintenant de "d'aboyer". Je trouve injuste qu'un homme à la retraite qui bénéficie d'une confortable pension à vie, obtienne un poste de fonctionnaire qui lui assurera un deuxième revenu, et ce à une époque où beaucoup de pères de famille dans

la force de l'âge sont réduits à l'assurance-chômage, souvent en dépit de compétences reconnues.

Le cas porté à mon attention devient encore plus injuste s'il est vrai qu'il fut "tripoté" sans tenir compte des exigences de la Commission du Service Civil.

Enfin, qu'un des enfants de l'homme en question soit aussi "tripoté" en même temps, et probablement selon les mêmes modalités, dépasse tout simplement la mesure à mon avis.

J'ignore quel est l'instigateur de ce manège et je préfère personnellement qu'il en soit ainsi, du moins pour l'instant. Je ne juge pas, je signale simplement des faits. Car si les autorités commencent à relâcher la vigilance à ce point il ne faudra pas beaucoup d'exceptions (de "bon patronage") dans ce genre pour en arriver aux abus incontrôlables et terribles que le Québec a si longtemps connus.

Guy MORIN, Montmagny.

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Le programme d'aide à l'étranger est finalement approuvé par les représentants

Washington autorise une vente de blé de \$40 millions à la Russie

WASHINGTON — Le gouvernement américain a autorisé la vente de \$40 millions de blé à l'Union soviétique.

Le département du commerce des États-Unis a déclaré que deux ventes d'une valeur de \$20.320.000 chacune sont proposées à l'Union soviétique, mais il ne fournit aucun détail à leur sujet.

Ces expéditions de blé seraient les premières faites par les États-Unis à l'Union soviétique dans le cadre d'une décision annoncée il y a quelques mois, permettant des

transactions de ce genre. On sait que du blé américain a déjà été vendu à des nations du bloc soviétique.

Lors des ventes de blé à ces pays, le département du commerce s'est borné à donner la valeur globale en dollars sans préciser la quantité faisant l'objet des transactions. Le département du commerce n'a pas rendu public non plus le nom des négociants et les méthodes de financement des ventes.

Le projet de loi de crédits d'aide à l'étranger pour l'année fiscale qui prendra fin le 30 juin prochain prévoit une clause autorisant le gouvernement des États-Unis à accorder des garanties financières aux céréalières américaines qui

effectuent des livraisons de blé à l'U.R.S.S. Si le président des États-Unis juge que ces garanties servent l'intérêt national des États-Unis.

Le projet de loi en question a été approuvé par la Chambre mardi et l'on s'attend à ce que le Sénat l'adopte sans difficultés lundi prochain.

Réunie en séance extraordinaire mardi matin, la Chambre des représentants américains a en effet adopté la loi sur le programme d'aide à l'étranger.

La somme votée est de \$3 milliards. Le projet de loi donne également au président Johnson le droit de garantir les crédits accordés pour la vente de céréales aux pays du bloc communiste.

Le vote a été acquis par 189 voix contre 159. Le projet de loi doit encore être approuvé par le Sénat qui se réunira vendredi à cet effet. La ratification par le Sénat semble certaine.

Ce vote favorable constitue un succès pour le président Johnson qui a joué un rôle actif en vue de l'adoption du projet de loi.

La somme de \$3 milliards représente un compromis entre le chiffre de \$2.800 millions votés par la Chambre et ce

lui de \$3.200 millions du Sénat.

Bien que la somme votée soit de \$100 millions inférieure au minimum fixé par le président Johnson, l'adoption du projet de loi par la Chambre des représentants peut être considérée comme une victoire pour la Maison Blanche car le président a également obtenu le droit de garantir les crédits accordés par des banques privées pour la vente de céréales aux pays communistes.

TUNIS — L'ONU est résolue à participer activement à l'industrialisation de l'Afrique du Nord. C'est ce qui ressort de la conférence de presse tenue hier par M. Hilmi Ibrahim Abderrahmane, sous-secrétaire des Nations unies chargé des affaires industrielles, qui séjourne à Tunis depuis mercredi et qui compte se rendre demain à Alger puis au Maroc.

M. Hilmi a annoncé qu'une délégation de l'ONU effectuera probablement à partir du 7 janvier prochain un voyage d'études dans les trois pays du Maghreb pour envisager la contribution de l'organisation internationale dans l'exécution des programmes d'industrialisation dans cette partie de l'Afrique.

BONN — On annonce à Bonn que le chancelier se rendra les 27 et 28 janvier en visite à Rome. Le chancelier Erhard qui s'en va demain pour le Texas où il rencontrera le président Johnson se rendra en visite à Londres vers la mi-janvier.

BAGDAD — La situation dans le Kurdistan est pratiquement redevenue normale, et les réditions des rebelles se succèdent à un rythme accéléré, a déclaré hier M. Abdel Kerim Farhane, ministre irakien de l'information, au cours d'une conférence de presse. M. Farhane a, d'autre part, indiqué que des contacts ont été pris entre l'Irak, la Syrie et la R.A.U. pour réactiver le pacte sur l'unité tripartite, conclu le 17 avril dernier au Caire, et que le dialogue est toujours ouvert.

BIZIERTE — Le conseil municipal de Bizerte a décidé de donner le nom de Dag Hammarskjöld, d'une place de la ville. Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations unies s'était rendu en été 1961 à Bizerte peu après des combats qui y opposèrent forces françaises et tunisiennes.

ATHENES — M. Panayotis Canellopoulos n'a pas réussi dans la mission d'information dont l'avait chargé le roi Paul à la suite de la démission de M. Papandreou. Après un long entretien avec le premier ministre démissionnaire, M. Canellopoulos a déclaré hier qu'il annoncerait aujourd'hui, au roi, qu'aucune solution à la crise n'avait pu être trouvée.

TOKYO — La population du Japon s'élevait à 95.160.000 habitants le 1er octobre dernier — soit 978.000 de plus qu'en 1962, rapporte l'agence Kyodo. Cette augmentation, la plus importante qu'ait connue le Japon depuis 1955 n'est pas due à une natalité accrue mais au déclin de la mortalité.

BRAZZAVILLE — M. Léon Agor a été élu président de la nouvelle Assemblée Nationale. Les députés ont également élu MM. Julien Boukambo et Oscar Samba respectivement premier et deuxième vice-présidents et trois secrétaires, dont une femme, Mme Kembe.

La technique française en Chine en 1964

PARIS — L'exposition technique française dans la République populaire chinoise se tiendra du 5 au 25 septembre 1964 à Pékin et présentera les dernières réalisations françaises dans le domaine des équipements et des machines de mesure, de contrôle, de régulation et d'automatisation, a annoncé M. Jacques Duhamel, député du Jura président du comité d'organisation récemment créé en France pour la réalisation de cette exposition.

La valeur de ces matériels est d'environ 10 millions de francs. On peut penser qu'une forte proportion du matériel exposé sera vendue sur place. De là, des perspectives commerciales plus larges et plus suivies pourront naître", ajoute M. Duhamel.

D'autre part le bulletin officiel du commerce international publie une déclaration de M. Peng Min, vice-président du "comité préparatoire de la société chinoise de mesure et d'instruments", qui a exprimé le souhait que l'exposition française de Pékin soit couronnée de succès: "Nous voudrions qu'elle représente le vrai niveau du développement des fabrications françaises dans le domaine des appareils de mesure. Nous cherchons essentiellement des appareils de très haute précision."

Chou En-lai s'en prend violemment aux E.-Unis

ALGER — M. Chou En-lai a vivement attaqué les États-Unis dans le discours qu'il a prononcé hier à huis-clos devant les cadres du FLN et le parlement algérien.

"On voit clairement que dans le monde d'aujourd'hui ce sont les forces révolutionnaires des peuples opprimés et non pas les forces pourries de l'impérialisme, du colonialisme et du néo-colonialisme américain, qui sont vraiment puissantes", a dit notamment le premier ministre chinois.

"L'impérialisme américain, armé jusqu'aux dents n'a pu empêcher ni la population sud-vietnamienne de marcher en avant de victoire en victoire dans sa lutte armée révolutionnaire ni le peuple cubain de faire progresser sa révolution. Il est de plus en plus évident qu'il suffit aux peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine de s'unir et de persévérer dans leur lutte pour qu'ils puissent vaincre l'impérialisme le colonialisme et le néo-colonialisme et avancer triomphalement dans la voie révolutionnaire

choisie par eux-mêmes", a poursuivi M. Chou En-lai.

Le premier ministre chinois a enfin mis en garde son auditoire contre le "néo-colonialisme déguisé" en ami.

"Les néo-colonialistes, tout en soutenant les vieux colonialistes, dans leur répression du mouvement d'indépendance nationale, se déguisent en "amis" des nations opprimées pour intensifier leur infiltration et expansion dans les pays nouvellement indépendants", a dit M. Chou En-lai à ce propos, "la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme demeure donc la tâche impérieuse d'importance primordiale avec laquelle les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont confrontés" a-t-il conclu.

M. Chou En-lai a relancé hier soir, au cours d'une conférence de presse le projet d'une seconde conférence afro-asiatique de Bandung. Il a par ailleurs indiqué que la Chine ne participerait pas à une éventuelle seconde conférence de Belgrade des pays non alignés, mais ne s'est pas déclaré hostile à sa tenue.

Critiques de l'économie américaine

PARIS. — Il résulte du rapport annuel de l'Organisation pour la coopération économique et le développement consacré à l'économie des États-Unis que celle-ci a poursuivi son expansion en 1963, mais qu'elle a continué à souffrir d'un taux insuffisant d'utilisation de la capacité de production. Les formules appliquées jusqu'ici aux États-Unis, déclare le rapport, ne donnent pas lieu à des mesures suffisamment rapides en vue de résoudre les problèmes de l'emploi, de la croissance économique et de la balance des paiements extérieurs. Elles n'ont pas provoqué un relèvement suffisant de la demande des biens de consommation. Les assouplissements intervenus dans le domaine monétaire et les autres mesures prises en 1962 pour stimuler les investissements ont eu un effet dans la bonne direction, ajoute le rapport, mais qui n'a pas compensé le freinage exercé sur les investissements d'affaires par la persistance d'un taux trop bas d'utilisation de la capacité de production.

En 1963 l'expansion économique a été maintenue mais l'augmentation réelle de la production n'a guère dépassé l'augmentation de la capacité de production, ce qui fait que le taux de non-utilisation de cette capacité est demeuré à peu près constant.

Selon le rapport les allègements fiscaux proposés par le président Kennedy, et actuel-

lement à l'étude, pourraient avoir des conséquences bénéfiques pour la balance des paiements des États-Unis et pour la situation de l'emploi. Une croissance économique plus rapide pourrait provoquer au début une aggravation de l'état de la balance, à cause d'une augmentation des importations qui serait plus rapide que celle des exportations. Mais un renversement devrait intervenir ultérieurement, grâce à l'application de mesures adéquates permettant, avec l'augmentation de l'emploi, de maintenir les prix à un niveau concurrentiel.

En outre, une augmentation de la croissance économique créerait une demande de crédits internes, ce qui freinerait le flot des capitaux allant s'investir à l'étranger. Une réduction importante de ce flot serait nécessaire pour permettre un redressement de la balance des paiements extérieurs.

Les représentants des grandes entreprises américaines réunis pour le symposium de fin d'année de l'association new-yorkaise du commerce et de l'industrie ont généralement émis l'opinion que l'expansion actuelle se poursuivra en 1964. Les seules ombres qui semblent se profiler à l'horizon concernent la construction de bâtiments non résidentiels, le commerce extérieur et les transports ferroviaires.

Le président de la firme d'export-import H.E. Botzow Inc., M. F.H.V. Mecklenburg, a es-

timé que les récentes difficultés entre les États-Unis et le Marché commun pourraient mener à une diminution des échanges entre les deux partenaires atlantiques. Il a constaté d'autre part que les États-Unis étaient en train de perdre leur position éminente dans le commerce avec l'Amérique latine au bénéfice du Japon, de l'Allemagne et d'autres pays, tandis qu'ils ne parvenaient pas à supplanter les Européens sur le marché africain.

ALGER — M. Chou En-lai en s'entretenant, à l'issue d'une visite aux usines Berliet de Roubaix, avec les dirigeants français de l'entreprise, a déclaré qu'il espérait pouvoir se rendre en France.

Le premier ministre chinois avait déjà exprimé le même souhait lors de sa conférence de presse au Caire lorsqu'il avait dit qu'il aimerait revoir la France ou il a séjourné de 1920 à 1924.

HONG KONG — La Chine et le Burundi ont décidé de nouer des relations diplomatiques, annonce l'agence Chine Nouvelle.

Un communiqué conjoint déclare que l'échange de représentants s'effectuera à l'échelon des ambassadeurs. Il précise toutefois que tandis que la Chine ouvrira une ambassade à Usumbura, le Burundi, pour sa part, n'ouvrira pas d'ambassade à Pékin pour le moment.

L'année 1963 en Union soviétique, un tournant

MOSCOU. — L'année 1963 aura vu en URSS se développer, sur le plan extérieur, une tension croissante avec la Chine, et surtout le différend entre les partis des deux pays se répercuter sans cesse davantage sur les relations intergouvernementales.

Parallèlement, causes et conséquences de cette évolution, les rapports, sinon avec l'Occident, du moins avec les puissances anglo-saxonnes, se

sont sensiblement améliorés. La signature, le 5 août, du traité d'interdiction partielle des essais d'armes nucléaires a marqué à cet égard le premier résultat concret de la politique de coexistence pacifique préconisée par M. Khrouchchev.

A l'intérieur, le durcissement idéologique esquissé à la fin de l'année dernière a obtenu la sanction officielle du parti au cours du plenum du comité central de mai. Peu après, cependant, les préoccupations économiques ont pris le pas sur les problèmes idéologiques.

Une récolte particulièrement désastreuse a obligé pour la première fois dans son histoire le gouvernement soviétique à procéder à d'importants achats de céréales à l'étranger. Cet échec agricole a certainement accéléré la décision du parti de tout mettre en oeuvre pour intensifier la production chimique, et en particulier celle des engrais, afin de rendre l'agriculture moins tributaire des fluctuations saisonnières.

L'URSS entre l'Est et l'Ouest

Mauvaises dès le début de l'année, les relations sino-soviétiques n'ont cessé de s'aggraver.

En décembre 1962 le maréchal Tito, chef de file des "révisionnistes modernes" jusqu'à ce que M. Khrouchchev ait pris lui-même la relève aux yeux de Pékin, venait d'effectuer une tournée triomphale en URSS.

Au congrès du parti socialiste communiste unifié d'Allemagne orientale, en janvier, le délégué du P.C. Chinois fut publiquement sifflé. Aussi les propositions de "trêve idéologique" lancées immédiatement après par M. Khrouchchev, et qu'il devait répéter à la fin de l'année, ne trouvèrent-elles guère d'écho du côté Chinois.

Aucune négociation véritable ne s'engagea lors de la rencontre entre les délégations des deux partis du 6 au 20 juillet à Moscou. En revanche, par la voix de la presse, une polémique particulièrement violente devait être engagée, marquée du côté Chinois par la publication, le 26 juin, des "25 points", véritables conditions posées par M. Mao Tse-toung à tout rapprochement, et du côté Soviétique, par la "lettre ouverte" du 14 juillet. Les Chinois y étaient taxés de "bellicisme", de "dogmatisme" et même de "trotskysme".

La divergence entre les deux gouvernements fut exposée en toute clarté à propos de la signature, le 5 août, du traité d'interdiction partielle des expériences nucléaires, traité que la Chine, soutenue par la Corée du Nord, le Nord-Vietnam et Cuba, se refuse à signer. On sait que pour des raisons différentes, le gouvernement français a pris la même position.

C'est le 14 juillet, alors que la délégation du P.C. chinois sejournerait encore à Moscou, que MM. Averell Harriman et Lord Hailsham arrivèrent dans la capitale soviétique, après onze jours de négociations serrées, le traité était rédigé et parachevé. Ce résultat avait été rendu possible par l'acceptation, annoncée en juin par M. Khrouchchev à M. Harold Wilson, leader du parti travailliste britannique, de ne pas englober, dans les essais à interdire, les expériences souterraines, pour le contrôle desquelles tout accord avec l'Ouest s'était révélé impossible.

Le 5 août, M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, Lord Home, alors secrétaire au Foreign Office, et M. Andrei Gromyko signaient en grande pompe le traité au Kremlin, en présence de M. Thant, secrétaire général de l'ONU.

MOSCOU — L'assassinat, le 22 novembre, du président Kennedy, permit à la population soviétique de marquer,

par son inquiétude et son chagrin, la profondeur des espoirs suscités par cette ébauche de rapprochement sino-américain. M. Khrouchchev lui-même devait, à cette occasion, manifester son émotion et envoyer M. Anastase Mikoyan le représenter aux obsèques du président.

Contradictions internes et "conflit des générations"

L'année aura commencé et fini à Moscou par un "fait divers" éclairant d'un jour cru

certaines contradictions du système soviétique.

Le 3 janvier, un groupe de 32 paysans sibériens se refusait à l'ambassade des États-Unis. Appartenant à la secte des évangélistes, ils se disaient persécutés pour leur foi et menacés de se voir retirer leurs enfants. Après plusieurs heures de discussions pathétiques, ils quittaient sous escorte l'ambassade et l'on n'en entendit plus parler.

A la fin de l'année, le 18 décembre, ce furent les étudiants africains qui manifestèrent en pleine Place Rouge leur inquiétude à la suite de la mort mystérieuse, quelques jours auparavant, de l'un de leurs camarades.

Cependant, c'est surtout sur le plan de la vie intellectuelle que des consignes de plus grande rigueur furent multipliées pendant la première partie de l'année.

Cependant, les attaques dont certains furent nommément l'objet ne se traduisirent pas par des sanctions, et la campagne fut plus ou moins mise en veilleuse.

Stabilité au Kremlin

En cette fin d'année, la position personnelle de M.

En effet, à partir du début de l'été, quand se manifesta la pénurie de céréales due à une récolte particulièrement mauvaise, les préoccupations économiques l'emportèrent sur les problèmes idéologiques.

L'homme vit aussi de pain

Le mouvement déclenché par le plenum du comité central de novembre 1962, amenant le parti, subdivisé en branches pressantielles et agricoles, à prendre une part plus directe à la production, n'a pas donné les résultats espérés.

La recentralisation de l'économie décidée par le plenum entraînait dans les faits avec la création, le 13 mars, d'un "conseil supérieur de l'économie nationale".

Cependant, les conditions climatiques amenèrent une récolte très déficitaire, 130 millions de tonnes environ de céréales, contre 147,5 millions de tonnes en 1962. Le gouvernement soviétique dut se résoudre à acheter à l'étranger quelque dix millions de tonnes pour satisfaire les besoins les plus pressants. Des négociations difficiles s'ouvrirent avec les États-Unis pour l'achat de 4 millions de tonnes supplémentaires. Pourtant, le pain blanc demeurait introuvable en dehors de la capitale, et les files d'attente s'allongeaient un peu partout devant les boulangeries.

Cependant, dans l'esprit des dirigeants soviétiques l'abondance doit naître grâce à la chimie.

Consécration suprême, celle-ci prend le relais de l'électrification préconisée par Lénine en tant que condition de l'avènement du communisme.

42 milliards de roubles seront investis en sept ans dans cette branche de production et dans ses applications à l'agriculture. Un plenum du comité central réuni du 9 au 13 décembre dresse le programme de développement de l'industrie chimique. La semaine suivante, le Soviet suprême approuve un budget, établi pour la première fois pour deux ans — les deux années restantes du plan septennal en cours — qui donne à la chimie la priorité des investissements et des moyens.

Le rythme de développement de la sidérurgie est légèrement freiné, tandis que la défense nationale elle-même voit ses crédits réduits de 600 millions de roubles pour 1964.

Les réductions de crédits atteindront peut-être aussi la recherche spatiale. M. Khrouchchev avait annoncé en effet le 25 septembre, que l'URSS ne tenait pas pour un objectif immédiat l'envoi d'un homme dans la lune.

ARCHITECTES

CREVIER, LEMIEUX
MERCIER, CARON
ARCHITECTES

1065 rue Pratt
Outremont - RE. 3-7194

DAVID, BAROTT,
BOULVA
ARCHITECTES

750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS et MATHIEU
ARCHITECTES

MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE

4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388

LAROSE, LAROSE,
LALIBERTE & PETRUCCI
ARCHITECTES

1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE

59, avenue, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775
RIMOUSKI — 723-8577

SARRA - BOURNET
& AUDET
ARCHITECTES

159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE

GRANBY — FR. 2-5888
MONTREAL — 276-6013

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons
21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR
ETUDIANTS UNIVERSITAIRES
ET PROFESSEURS

L.-M. DÉSILETS
ASSURANCES

Montréal : 861-5395
Québec : LA. 4-7533
Sherbrooke : LO. 2-3905

SHEARER LUMBER CO. LTD.

50 BOUL. STINSON MTL.
(angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE

PORTES

EXTÉRIEURES

UNIK DE MARQUE

LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

VOICI

O.F.C.

Un des 3 Grands
Whiskys Canadiens

L'O.F.C., un whisky de 8 ans,
d'Origine Franchement Canadienne, est connu dans le monde entier comme un
whisky canadien remarquablement léger.

PRÉSENTÉ DANS UN MAGNIFIQUE EMBALLAGE SPÉCIAL,
DURANT LA SAISON DES FÊTES, DANS TOUS LES MAGASINS
DE LA RÉGIE.



NOUVEAU TRONÇON ST-JÉRÔME — ST-SAUVEUR

Dès le 27 décembre 1963, à 2:00 p.m., les automobilistes pourront utiliser le nouveau tronçon de l'Autoroute des Laurentides, entre St-Jérôme et St-Sauveur. Même si la totalité de la construction n'est pas encore terminée, l'Office des Autoroutes du Québec a décidé de hâter l'ouverture de cette section afin de mieux servir les usagers de l'Autoroute.

Cependant, on demande à tous les automobilistes de conduire avec une extrême prudence. Un règlement spécial a été décrété à cet effet pour la saison d'hiver et il entrera en vigueur dès l'ouverture:

- a) La vitesse maximum a été fixée à 50 milles à l'heure.
- b) La vitesse minimum a été fixée à 40 milles à l'heure.
- c) Les véhicules devront circuler sur la voie de droite seulement en utilisant celle de gauche que pour le doubler.

On notera que la circulation sur ce prolongement sera gratuite jusqu'à minuit le 31 décembre 1963. Les conducteurs devront toutefois faire un arrêt complet au poste de péage.

L'OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

Guy Poliquin,
Président

Honorable Bernard Pinard,
Ministre de la Voirie

théâtre • musique • cinéma • variétés



Plusieurs hautes personnalités canadiennes et françaises ont pris part à l'inauguration de l'exposition de cinq peintres canadiens au Musée Galliera, à Paris, le 17 décembre dernier. Trois peintres du Québec figurent à cette exposition: Alfred Pellon, Jean-Paul Lemieux et Jean McEwen. Sur cette photo, on voit M. ANDRÉ MALRAUX, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles de France, causant avec M. GUY FRÉGAULT, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec. A gauche, on aperçoit l'hon. PAUL MARTIN, ministre canadien des Affaires extérieures, et M. RENÉ CARNEAU, attaché culturel du Canada à Paris.

M. Guy Frégault au Musée Galliera:

"La peinture canadienne, significative de la jeunesse réelle de notre pays"

PARIS. — "La France nous accueille une fois de plus et croit que ce geste d'amitié nous touche profondément", déclarait M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec lors de l'inauguration de l'exposition du musée Galliera, à Paris, le 17 décembre dernier.

"Quant au gouvernement du Québec — particulièrement son ministère des Affaires culturelles — il a voulu prendre une part importante à cette exposition parce qu'il sait que les échanges culturels créent les liens les plus profonds, et parce que le Canada français ne saurait s'en tenir, quand il s'agit de la France, à de simples relations d'ordre diplomatique".

M. Frégault poursuit: "Il me fait plaisir de remercier nos hôtes, particulièrement M. Jean Aubertin, président du Conseil municipal de Paris et M. Raymond Haas-Picard, préfet de la Seine, ainsi que la direction des Beaux-Arts et son directeur M. Eyraud. Je voudrais aussi assurer de notre reconnaissance M. Hérion de Villefosse, conservateur en chef du musée Galliera, et ses collaborateurs si dévoués."

M. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles, dont vous connaissez l'intérêt profond pour l'art et la pensée de ce pays, a voulu que soient envoyées de Montréal et de Québec, comme un message de cœur et de l'esprit, les tableaux de trois peintres de langue française: Alfred Pellon, Jean-Paul Lemieux et Jean McEwen.

Ils se joignent à York Wilson et Joe Plaskett, témoins d'un autre aspect de la réalité canadienne. Rien d'autre peut être qu'une parfaite sincérité ne rapproche ces deux peintres de l'existence et de style si différents que l'on peut dire qu'il existe entre les mondes spirituels qu'ils habitent une plus grande distance qu'entre les villes dont ils se réclament, Toronto et Vancouver."

Le sous-ministre affirme: "Les différences ne sont pas moins grandes entre les trois peintres du Québec, dont la présence me paraît significative par la qualité et le nombre. Significative, elle l'est d'une partie relativement vieille en Amérique, chargée de souvenirs qu'il est à la fois assez naturel et très doux d'évoquer en France, mais en même temps et, peut-être, surtout d'un pays qui palpite d'une vitalité exprimant sa réelle jeunesse dans ses façons de vivre, dans ses façons de voir l'homme et le monde. Significative, elle l'est également, et d'une manière très nette, de la contribution de notre ministère — le seul ministère des Affaires culturelles en Amérique — à l'organisation de l'exposition qui s'ouvre aujourd'hui."

Et plus loin: "Aucun des peintres qui se trouvent réunis ici ne refusera de reconnaître en Pellon l'artiste qui fut à l'origine d'un mouvement de libération de la peinture qui devait gagner, de Montréal, tout le pays. Ce maître, est un frémissement plein d'imagination, et c'est encore un espace sans limite qui s'offre à nous dans les petites toiles qu'il nous présente aujourd'hui. Peintre aigu, vif, fantasque, Pellon aime s'aventurer aux frontières de l'humain, provoquer les monstres, les dominer par un art d'une précision presque scientifique. Son contemporain, Jean-Paul Lemieux, n'habite sûrement pas la même planète. Sa poésie se fait si discrète qu'il faut prêter l'oreille pour bien comprendre sa confiance, tranquille et sereine affirmation de la présence de l'homme dans une nature dépeuplée, mais dont la lumière n'est pas moins belle parce qu'elle naît de la nuit. Enfin, voici Jean McEwen, qui ne cache pas sa joie de vivre, la joie d'habiter de grands espaces où la lumière a une extraordinaire densité. Il n'impose pas plus de limite à notre exaltation qu'à sa joie et nous voyons en lui l'un des meilleurs représentants de la génération qui suit celle des grands rénovateurs de notre peinture, celle des Borduas, des Pellon et des Riopelle."

Outre M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles de France, plusieurs personnalités du monde des lettres et des arts ont adressé la parole à cette inauguration. On remarquait aussi la présence des ambassadeurs Jules Léger, Pierre Dupuy et Paul Beaulieu; de M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada; de M. Jean Aubertin, président du conseil municipal de Paris; M. Raymond Haas-Picard, préfet de la Seine. Trois cents invités se pressaient au vernissage de cette exposition.

Burton épousera Elizabeth Taylor

PUERTO VALLARTA. — Richard Burton a l'intention d'épouser Elizabeth Taylor avant le 20 janvier quelque part au Mexique. L'acteur a lui-même annoncé la nouvelle aux journalistes.

La cérémonie civile sera suivie plus tard d'une cérémonie religieuse juive, lorsque les formalités nécessaires auront été remplies. Elizabeth Taylor avait embrassé la religion israélite, lorsqu'elle épousa Mike Todd.

Richard Burton a déclaré que le divorce d'Elizabeth Taylor et d'Eddie Fisher sera probablement prononcé le 15 ou 16 janvier.

Si des difficultés se présentent, ajoute Richard Burton, le mariage pourrait être célébré au Canada. Richard Burton doit se trouver le 29 janvier à Toronto, où il commencera les répétitions de "Hamlet".

Mort de J.J. Shubert

NEW-YORK. — Jacob J. Shubert, âgé de 83 ans, connu comme celui qui a produit des milliers de spectacles à New-York, est décédé dans son appartement de Manhattan d'une hémorragie cérébrale.

Il était le frère et le partenaire de Lee Shubert, également personnage du monde théâtral, décédé le jour de Noël 1953.

Le gouvernement fédéral américain, il y a deux jours, avait intenté une poursuite de \$13,705,387 en recouvrement d'impôts sur les biens de Lee Shubert.

Le Théâtre à Paris en 1963

Une saison de qualité: pièces russes et succès personnels de grandes actrices

PARIS. — L'année théâtrale parisienne 1963 a eu pour événements marquants: une révélation, une nouveauté "Judith", un pactole, "Sacré Léonard", une pièce à scandale "Le Vicair".

Il faut souligner aussi une invasion russe: Dostoïevski, Tchekhov, Gogol, Tourguéniev, Gorki, des succès de vedettes: Curd Jurgens, Pierre Fresnay, Danielle Darrieux, Edwige Fenech, Yves Montand, Madeleine Renaud, Elvire Popesco, le silence de trois des plus grands auteurs français contemporains: Montherlant, Anouilh, Sartre.

Dans une adaptation française de Gaston Gaillard, grand maître des Editions de la Nouvelle Revue Française, et Pierre de Lenz, la "Judith" de Friedrich Hebbel a été saluée par toute la presse comme une œuvre exceptionnelle, supérieure à toutes celles qu'avait inspirées jusqu'ici le meurtre de Holophrène.

On doit cette révélation à une jeune compagnie, de Pierre Debauche, dans une nouvelle salle installée à Vincennes, le théâtre Daniel-Sorano. "Sacré Léonard" qui s'intitule "comédie", est en fait une revue dont Poiret et Serrault, déjà connus comme un duo de joyeux comédiens, ne sont pas seulement les interprètes, mais aussi les auteurs. Leur esprit, leur mouvement, drainent depuis le début de février le public au théâtre Fontaine.

"Le Vicair" de Rolf Hochhuth, avait déjà provoqué des incidents dans plusieurs autres pays avant d'être présenté, au début de ce mois, à l'Athénée, dans la version française de Jorge Semprun. Les Parisiens n'ont pas manifesté avec moins de violence devant ces attaques contre Pie XII et son silence à l'égard des persécution antisémites par les Nazis. Mais après quelques représentations houleuses, le calme semble s'être rétabli.

Dostoïevski, Gogol, Tourguéniev

La grande création de l'année à la Comédie-Française a été celle de "Crime et Châtiment", dans l'adaptation de Gabriel Arout, avec Robert Hirsch en Raskolnikov. Tandis que Dostoïevski triomphe ainsi depuis neuf mois, une nouvelle salle, le Théâtre de l'Est parisien, s'est ouverte en octobre avec l'adaptation par Jean Cosmos d'une nouvelle de Gogol, "Le Manteau". De son côté, Georges Wilson, pour inaugurer sa direction du Théâtre National Populaire où il a succédé à Jean Vilar, a choisi une pièce de Maxime Gorki, "Les Enfants du Soleil", adaptée par Georges Danel. Au début de l'année, Serge Pitoëff avait remonté "Ivanov" de Tchekhov au Théâtre Moderne, tandis que le Théâtre Hébertot accueillait "Le Journal d'un fou", de Roger Coggio, d'après Gogol. Enfin, l'Atelier vient de reprendre "Un mois à la campagne", de Tourguéniev, avec Delphine Seyrig, l'héroïne du film "L'année dernière à Marienbad", obtient un nouveau succès.

Autre performance, celle d'Yves Montand dans une comédie américaine d'Herb Gardner, "Des Clowns par mil-

liers", au Gymnase. Quelques mois plus tôt dans ce même théâtre, Curd Jurgens était apparu comme une révélation dans le rôle de Freud, du "Fil Rouge", d'Henry Denker. Françoise Sagan doit beaucoup à Danielle Darrieux qui, depuis le début de l'année, sauf une interruption due à une intervention chirurgicale, porte avec une grâce exquise "La Robe mauve de Valentine", aux Ambassadeurs. Aux Bouffes-Parisiens, on va voir Edwige Fenech dans "Le Placard" ou plutôt "Oh pap", pauvre pap, maman t'a enfermé dans le placard et je suis si triste", la pièce d'Arthur Kopit, que Marcel Aymé a adaptée, mais refuse de signer à la suite des différends avec l'auteur américain. Pierre Fresnay donne une véritable leçon de comédie avec son interprétation tout en nuance du "Neveu de Rameau", de Diderot, à la Michodière.

Madeline Renaud et Beckett

Il en est de même de Madeleine Renaud dans Oh, les beaux jours, de Samuel Beckett, à l'Odéon-Théâtre de

France, où elle est pratiquement seule en scène, enjouant jusqu'à la limite au premier acte, jusqu'au cou, au second. Enfin, Elvire Popesco triomphe dans "La Voyante", à la Madeleine.

Avec cette pièce, André Roussin a succédé à lui-même dans un théâtre qui affichait précédemment "Un Amour qui ne finit pas".

Plus heureux encore, Albert Husson, l'auteur de "La Cuisine des Anges", connaît deux succès en même temps: Le système Fabrizzi, au Théâtre Moderne, et l'adaptation d'une comédie de Charles Dyer, La Crécelle, à la Gaîté-Montparnasse.

Eugène Ionesco, dont La Cantatrice Chauve est entrée dans sa huitième année à la Huchette, a eu au début de l'année deux autres pièces jouées à Paris: Le Pion de l'air, à l'Odéon-Théâtre de France et Le Roi se meurt, qui a valu les plus grandes louanges à Jacques Mauclair, metteur en scène et interprète à l'Alliance Française.

Dans l'ensemble, 1963 aura été dans le domaine théâtral un "crû" d'assez bonne qualité.

Serge Obtratsov, rénovateur du théâtre de marionnettes

Après des tournées dans toute l'Union soviétique et en Europe, le fameux Théâtre de marionnettes Obtratsov de Moscou visite pour la première fois l'Amérique du Nord et après un accueil triomphal aux Etats-Unis, il va venir nous présenter son spectacle inouïable au Théâtre St-Denis, du 30 décembre au 10 janvier.

Nombreux sont les Canadiens qui ont eu un bel aperçu du talent dont font preuve les artistes du Théâtre Obtratsov alors qu'Ed. Sullivan leur consacrait toute son émission l'un de ces récents dimanches soir. Mais les voir et les entendre à la télévision, ce n'est

pas comme les voir sur scène à quelques dizaines de pieds de soi pour de bon.

Et tout cela est dû à un seul homme, un créateur: Serge Obtratsov, qui a réussi ce tour de force de régénérer le théâtre de marionnettes qui mourait lentement vers la fin des années 20. Cela tient presque du miracle, affirmant les Soviets eux-mêmes, et ce n'est donc pas peu dire! Ce n'est pas Obtratsov bien sûr qui a inventé le théâtre des poupées qui existe depuis des temps immémoriaux, mais il l'a rénové, rénové et à un certain point de vue, on pourrait dire qu'il l'a "réinventé".

Pourtant rien ne semblait vouer cet homme à un tel destin. Il était comédien, un peu par hasard même, puisqu'il avait tout d'abord songé, — et c'est lui-même qui le dit dans son livre "Ma profession", — à devenir peintre. Il étudia d'ailleurs la peinture à l'atelier de l'artiste-peintre Arkhipov.

Et il s'amusa, entre les pièces dans lesquelles il jouait, à présenter des petits spectacles de romances et de chansons lyriques et touchantes, mais souvent fort satiriques et provoquant le rire. Il faisait cela à l'aide de poupées manipulées en se cachant derrière un mince paravent noir. Et puis un jour, la Maison de l'Education artistique des enfants lui proposa d'organiser et de prendre la direction d'un théâtre de poupées. Le Théâtre de marionnettes russes d'Obtratsov était né.

Télésélection

Long métrage, à 11 heures, Commando de la soif, film russe de guerre.

Long métrage, à 1 heure, Tonnerre sous l'Atlantique, avec Renato Baldini, Louis Maxwell et Polco Lulli.

A l'émission consacrée aux Festivals d'Europe, à la radio, à 8 h. 30, Gilles Tremblay présente Le Grand Magnificat, de Bach. Trois petites liturgies de la Présence Divine, et un extrait de la Nativité, d'Olivier Messiaen.

Cinéma international, à 8h. 30, met à l'affiche Os Bandolantes, drame psychologique de Marcel Camus, avec Raymond Loyer, Lourdes de Oliveira et Elga Andersen.

A 10h.15, à la télévision, Jacques Brél.

Cinéma, à 11 heures, présente Le toit, film de Vittorio de Sica, avec Gabriele Paltotta et Giorgio Litzur.

ATTENTION!

On réveillonne

à l'ANJOU

le soir du Jour de l'An

— • —

Pour renseignements:

UN. 6-0668

A l'occasion des Fêtes

LA BOUTIQUE D'OPERA

présente

AMAH et les VISITEURS

du SOIR

de G. C. MENOTTI

LE MARIAGE AUX

LANTERNES

opérée de J. Offenbach

Les 17, 18, 19, 21, 25, 26, 27, 28, 29 décembre à 8h.45 p.m.

Soirées à 10h.30 p.m.

Adults 2.00, Samedi 2.50

Etudiant 1.00

Reservations: 344-1673

2111 RUE CLARK

les

extraordinaires

MARIONNETTES

OBRATSOV

DE RUSSIE

Récemment en vedette (avant une heure complète à l'émission de Ed. Sullivan).

2 programmes différents:

POUR ADULTES, EN SOIRÉE:

"Un Etrange Concert" en français et anglais

POUR ENFANTS, EN MATINÉE:

"Aladin et sa Lampe Magique" en français

du 30 DEC. au 10 Jan.

THEATRE ST-DENIS

WHEELER DEALER MEETS SEX APPEAL!

LEE REMICK GARNER

WHEELER DEALERS

A L'AFFICHE

LOEWIS

La transformation de deux êtres par leurs AMOIRS

Climats

MARINA VLADY - EMMANUELE RIVA

JEAN-PIERRE MARIELLE - ALEXANDRA STEWART

Le Parisien

Horaires: 10.00 - 12.45 - 3.30 - 6.15 - 9.05

Une façon caustique de voir ce champ de bataille

MARINA VLADY

The Conjugal Bed

Horaires: 12.55 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.50

the intimate secrets of young lovers

LOVE AT TWENTY

Horaires: 12.45 - 2.35 - 4.45 - 6.55 - 9.10

THEATRE LA BOULANGERIE

5140 DE LANAUERIE

COMPLAINTE ET FRENESIE

(Spectacle de jazz et de poésie)

CE SOIR 8H.30 — L.A. 3-2454

ELYSEE

LE BARON DE CRAC

27-28-30-31 DECEMBRE 1.30 et 3.30 HRS P.M.

AHUNTSIC EMPIRE

DU. 8-4700 274-4521

présentent 2 films incomparables:

1. "QUAND LA CHAIR SUCCOMBE"

film de Mauro Bolognini avec Claudia Cardinale

2. "L'IMPREVU"

film d'Alberto Lattuada avec Anouk Aimée et J. Valérie

Ce film ne sera pas présenté ailleurs à Montréal.

JEAN-PAUL BELMONDO

Au Doulos de Melville un grand coup de chapeau à l'Atain Portout-LA PRESSE.

La réussite de Melville est quasiment parfaite — Jean Basile-LE DEVOIR.

LE DOULOS

de JEAN-PIERRE MELVILLE

avec SERGE REGGIANI Grand Prix Interprétation Masculine française 1963

1206 EST. RUE ST-CATHERINE 525 8900

CINEMA FESTIVAL

LE HIDEAU VERT

Ce soir 8 h. 30

Dim. 2 h. 30 et 7 h. 30

LES GUEUX AU PARADIS

AU STALLA — VI. 4-1793

Les Grands Ballets Canadiens

présentent

Pierrot de la lune

Ballet en 3 actes

Place des Arts 28-29 Dec. Jan 2 3 4 5. 3 p.m.

Billets en vente à LA PLACE DES ARTS 842-2112

Balcon A-G	\$2.	Mezzanine A-E	\$3.	Corbeille A-J	\$4.
Mezzanine F-H	\$2.	Parterre T-Z	\$3.	Parterre DD-S	\$4.
		Loges 11-30	\$3.	Loges 1-10	\$4.

La représentation du 28 décembre a été entièrement vendue à la maison Steinberg Limitée qui a invité 3,000 enfants handicapés

L'univers féminin



Lors de son défilé de modes qui aura lieu en janvier, le Conseil Canadien du Coton décernera, pour la première fois, des trophées et des plaques spécialement créés par le grand orfèvre canadien Maurice Brault. Pour créer les trophées qui seront remis, Maurice Brault s'est inspiré de la métamorphose de la fleur du cotonnier.

Une institutrice, Suzanne de Domenico reçoit la Légion d'Honneur

NEW-YORK. — Le gouvernement français a décerné la Légion d'honneur à Mme Suzanne de Domenico, institutrice française venue aux États-Unis comme épouse de guerre, pour sa contribution à resserrer les liens franco-américains. Au cours d'une cérémonie à l'ambassade de France à New-York, la titulaire a reçu dimanche la croix de bronze, épinglée par le conseiller culturel français. Mme de Domenico, en recevant cette décoration, a dit: "Je suis très honorée de l'honneur qui m'est fait. Mon père fut tué par les Allemands durant la seconde guerre mondiale. Il avait servi la France, et en sa mémoire, je garderai précieusement cette récompense qui me vient de la France". Mme de Domenico est professeur à l'école catholique

Exercer la même profession serait la clé du succès pour un couple

MONTREAL. — Si une femme médecin voulait concilier à la fois sa carrière et sa vie matrimoniale, elle ferait preuve de sagesse en épousant un médecin. C'est l'avis du Dr Doris Pieri, qui fait de la médecine générale, à côté de son mari, le Dr Steven Pieri, depuis 18 ans, à Corning, État de New York.

Mme Pieri exprimait cette opinion à Montréal, alors qu'elle et son mari suivaient un cours de perfectionnement médical. "L'un des avantages à exercer la même profession, c'est celui de nous permettre d'assister aux réunions", a-t-elle dit. Le Dr Doris et le Dr Steven, c'est ainsi que les patients les appellent, consacrent de six à huit semaines chaque

St-David, à New-York, depuis onze ans. Diplômée de l'université de Paris, elle enseignait autrefois dans les écoles publiques de France. Son mari est directeur du Bureau du logement de New-York.

années, pour assister à des congrès. Le Dr Doris a interrompu son travail pour le temps qu'exigeait le soin de ses trois jeunes enfants. Jusqu'à ce que le plus jeune soit en âge de fréquenter le jardin d'enfants, la maman ne songeait pas à exercer sa profession.

Les ballerines du Bolshoi reçoivent un cadeau canadien

C'est avec enthousiasme que des milliers d'amateurs de ballet ont accueilli récemment la troupe de ballet Bolshoi lors de son passage à Montréal. Et c'est avec un plaisir évident que trente-cinq jeunes ballerines du groupe ont accepté les séchoirs à cheveux électriques Danby que leur offrait en cadeau de Noël Nicholas Koudriavtzeff, président de Canadian Concerts and Artists, impresario de la troupe.

Mystérieux cadeau d'Elisabeth X à Elisabeth Knox de London

LONDON, Ont. — Pour le huitième Noël consécutif, une mystérieuse enveloppe brune est parvenue au bureau de poste de London, Ontario, contenant les bons vœux anonymes et un cadeau en argent à l'adresse d'Elisabeth Knox.

A l'âge de sept ans, Elisabeth avait écrit un message au Père Noël, qui avait été publié dans un journal de la ville d'Essex, à vingt milles au sud-est de Windsor. Dans cette lettre, la fillette faisait ce commentaire: "Il y a des enfants qui ont besoin de cadeaux beaucoup plus que moi. J'espère que vous en avez des quantités à leur distribuer".

Ce message enfantin attirait l'attention d'une personne qui envoya une enveloppe contenant de l'argent, au "London Free Press", et demandant au rédacteur en chef d'acheter un cadeau à la petite fille. Pour toute signature, on lisait "une autre Elisabeth". Et depuis lors, à chaque Noël, une enveloppe brune identique parvient au journal "Free Press".

Une année, elle contenait \$1.000.000 "pour la Noël la plus proche de ma mort", disait l'inscription. Depuis, le cadeau est venu d'une "amie d'une autre Elisabeth". Hier, M. Arthur Ford, rédacteur en chef du journal ontarien, a remis à Elisabeth, un cadeau de \$350. L'adolescente, maintenant âgée de quinze ans, a déclaré que l'argent est placé dans une société bancaire, pour défrayer le coût de ses études. Elisabeth veut devenir médecin dans les missions lointaines. Elle est heureuse à l'idée que ces cadeaux d'une Elisabeth à une autre, lui permettent de poursuivre sept années d'études médicales.

Savez-vous soigner vos fleurs et vos plantes de Noël

Si vous êtes l'heureuse récipiendaire de fleurs ou de plantes de Noël, voici quelques conseils qui vous aideront à les garder fraîches, pimpantes et pleines de vie pour la durée des fêtes.

Si les fleurs ont souffert d'un voyage et semblent un peu fanées, coupez l'extrémité des tiges et plongez-les dans de l'eau chaude (50° environ). Remplir les vases d'eau jusqu'au bord. Plonger les tiges dans une grande quantité d'eau et jusqu'à la tête des fleurs toute une nuit, si elles sont sur le point de se faner. Que les vases en verre ou en cristal soient d'une grande propreté afin de garder toute leur belle transparence et leur limpidité. Mettre les fleurs à hautes tiges dans l'eau en laissant la moitié des tiges hors de l'eau afin de conserver un aspect léger. Baigner profondément les petites fleurs pour les aider à se conserver.

Penser à la pièce à laquelle les fleurs sont destinées, afin d'en tirer le maximum d'effet décoratif. Essayer de connaître le goût de la personne à qui on veut envoyer les fleurs. Faites usage d'un préservatif spécialement à l'intention des fleurs coupées. Ce qu'il ne faut jamais faire: Mettre sur les tables de salle à manger des fleurs trop odorantes et des bouquets trop hauts, serait gênant pour les vis-à-vis et les conversations générales. Laisser des feuilles à la partie des tiges trempant dans l'eau, celles-ci ne resteraient que plus fraîches.

Mettre les fleurs et les plantes dans les courants d'air.

Manipuler les fleurs sans soin car elles n'aiment pas les gestes brusques.

Mettre les fleurs dans des vases mal nettoyés, cela ferait croquer l'eau et donnerait une mauvaise odeur.

Laisser les fleurs ou les plantes manquer d'eau, certaines "buvant" beaucoup plus que d'autres.

Serrer trop les fleurs dans leur vase, elles ne pourraient pas respirer.

Par contre, pour les fleurs déjà disposées en arrangement, il faut tout d'abord s'assurer que le contenant est rempli d'eau, sinon le remplissage jusqu'au bord n'est pas nécessaire de couper les tiges, le fleuriste l'aura déjà fait. Ajoutez un préservatif à l'eau d'arrosage.

Les plantes de Noël sont importées à l'état dormant et développées dans les serres chaudes de la province. Le pot contient très peu de terre, parce que les racines combient déjà une bonne partie du contenant. Il faut donc arroser les plantes de Noël avec beaucoup de soin. Tous les deux jours il est recommandé de placer le pot dans une cuvette et de le laisser tremper durant une heure. Puis, laisser bien drainer le surplus d'eau. Ne jamais immerger plus qu'une heure ou deux à la fois. Les plantes de Noël devraient être placées dans une pièce fraîche et bien éclairée, hors des rayons directs du soleil et des courants d'air, chauds ou froids.

Votre grain de sel

Noël est à peine tombé dans l'oubli, les préparatifs du Premier de l'An en cours, que déjà nous songeons aux Rois. Cette fête qui est de moins en moins célébrée dans le monde des adultes, peut devenir un excellent prétexte à organiser une rencontre d'enfants pour manger ensemble la galette des rois. Petits garçons et petites filles seront ravis de cette dernière célébration avant le retour en classe le lendemain.

Notre invitée, cette semaine, est madame Pierre Brail, la maman de sept bambins dont l'aînée n'a pas encore 10 ans. Les quatre plus vieux (deux garçons, deux filles), auront la permission d'inviter, l'après-midi du 6 janvier, chacun deux copains. La fête aura lieu dans le sous-sol que les enfants Brail ont eux-mêmes décoré les jours précédents. Les amis seront invités de deux heures trente à cinq heures. L'on organisera d'abord des jeux, puis à trois heures et trente, il y aura le goûter.

Chez les Brails, on sert, selon la tradition, la galette où l'on aura caché un pois et une fève. Le gâteau, nous dit la maman, ne doit pas être trop gros afin de pouvoir le partager entièrement entre tous les petites convives. Celui qui a le pois est roi; celui qui a la fève est reine. Puis on procède au couronnement. Les enfants Brail auront, les jours précédents, prévu les costumes. Dans du papier argenté ou doré, ils tailleront des couronnes qu'ils colleront ensuite sur du carton afin de les rendre plus solides. Au bout d'un bâton enrubanné, ils auront fixé une étoile découpée dans du carton recouvert de papier doré ou argenté; cela deviendra un très beau sceptre pour le roi. Dans la boîte aux trésors de maman, on aura déniché des colliers pour la reine.

De vieux couvre-pieds serviront de capes. Tous les autres invités pourront se déguiser en pages ou personnages de cour: les enfants adoreront ces déguisements.

Sur le tourne-disque, on met de la musique gaie, rythmée, puis on marche en procession jusqu'au trône qui aura déjà été installé. Chacun vient payer ses hommages aux souverains et on sert à boire. Chaque fois que l'on voit le roi porter son verre à la bouche, l'on chante en cœur: "Le roi boit, le roi boit".

Les enfants s'amuse, la fête est réussie.

Voici la recette de Mme Brail pour sa galette des rois. 100 grammes de beurre doux, 80 grammes de farine, 25 grammes de sucre blanc, 30 grammes d'amandes blanches et pièces.

Quelques gouttes d'essence d'amande. 6 oeufs dont vous n'utiliserez que trois jaunes et les six blancs.

Mettre dans une terrine (bol à démolir) les trois jaunes d'oeufs auxquels vous ajouterez les amandes blanches et pilées, le beurre, la farine tamisée et le sucre. Bien mélanger le tout. Ajouter les blancs d'oeuf montés en neige. Mettre dans un moule beurré et faire cuire à four doux (350° F). Laisser refroidir et garnir d'un bon glaçage au chocolat.

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

CBFT — Canal 2

10.30 Musique

11.00 LONG MÉTRAGE

"Commando de la nuit" avec V. Kinnear.

12.55 Téléjournal

1.00 LONG MÉTRAGE

"Tonnerre sous l'A. Hurlé" avec Renato Baldini, Lois Maxwell et Folco Lulli.

3.00 Votre cuisine, Madame

2.15 La revue de la maison

3.30 L'atmosphère féminine

4.00 Bobino

4.30 La boîte à surprise

5.00 Ti-Jean Caribou

5.30 Les enquêtes Jolidon

6.00 Jeunesse oblige

6.30 Téléjournal

4.00 Édition métropolitaine

4.50 Nouvelles du sport

7.00 Aujourd'hui

8.00 Adele

8.30 CINÉMA

"Os Bandierantes" avec Raymonde, Lourdès de Oliveira et Elga Andersen.

10.15 Jacques Brail fait un Chanson

10.30 Téléjournal

10.45 Supplément régional

10.54 Nouvelles du sport

11.00 CINEMA

"Le Toit" avec G. Pallante et Giorgio Liguori.

10.30 Coquelicot musical

11.45 Bien l'bonjour

12.15 "ABC"

12.45 EN MATINÉE

"Pas de pitié pour les femmes" avec

3.00 Take Thirty

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Simone Renant, Genevieve Page et Michel Auclair.

2.30 Tout pour la femme

4.00 Fureur

4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme

5.30 Bonhomme

6.00 Télé-Métro

4.50 Sport-images

7.00 Dernière heure

7.15 Cinéma-roman

7.30 EN PREMIÈRE

"Nick Gentlemen Detective" avec William Powell et Myrna Loy.

9.30 La télé des autres

10.00 Alors... raconte

10.30 Un air d'accordéon

10.45 En première page

10.55 Le coureur du temps

11.00 La ronde des sports

11.10 CINÉMA

"Le Brigand gentilhomme" avec Jean Weber, Robert Favari, Katta Lova et Catherine Fontenay.

10.15 Jacques Brail fait un Chanson

10.30 Téléjournal

10.45 Supplément régional

10.54 Nouvelles du sport

11.00 CINEMA

"Le Toit" avec G. Pallante et Giorgio Liguori.

10.30 Coquelicot musical

11.45 Bien l'bonjour

12.15 "ABC"

12.45 EN MATINÉE

"Pas de pitié pour les femmes" avec

3.00 Take Thirty

3.30 Friendly Giant

3.45 Misterogers

4.00 Quick Draw McGraw

4.30 Sea Hunt

5.00 Razzle Dazzle

5.30 Kingfisher Cove

4.50 Montreal Magazine

4.30 Hollywood and the Stars

7.30 Sports with Doug Smith

7.35 Projection

8.00 Country Hoedown

8.30 The Defenders

9.30 Telescope

10.00 The Nurses

11.00 CBC National News

11.14 Viewpoint

11.21 Final Edition

11.30 Friday Premiere

"Johnny Beinda"

CFCF — Canal 12

9.30 The Sound of 12

9.55 Sign-on - Meditation

10.00 Coffee Break

10.30 The Liberal Arts

11.00 Romper Room

12.00 Luncheonette Little Theatre

1.00 Pulse

1.15 Channel 12 Theatre

"The Big Noise"

3.00 Here's Looking

3.30 People in Conflict

4.00 Surprise Party

5.00 Yogi Bear

8.30 Walt Disney's Mickey Mouse Club

4.00 A Kin To Win

4.30 4-30 Pulse

7.00 The Bill Dana Show

7.30 Petricat Junction

8.00 Think Of A Word

8.30 The Andy Griffith Show

9.00 Jack Benny Program

9.30 Let's Sing Out

10.00 Breaking Point

10.30 National News

11.15 Pulse

11.30 Pierre Burton Show

12.00 Paloma Playhouse

1.30 Newsroom 12 - Meditation

BOULEVARD des BOUTIQUES

VI. 2-5071

Constant

1475 rue Metcalfe
Suite 11, Montréal

Pour les femmes qui connaissent la différence d'une bonne coiffure

Offrez une PEINTURE

Cadeaux inoubliables de 9h. à 5h.30 mercredi jusqu'à 9h. p.m.

Galerie Martin

(face au musée de Montréal)
Tableaux Sculptures

1380 r., Sherbrooke, Mtl.
Tél.: 845-2062

Une idée originale

POUR UN Cadeau de Noël

VI. 4-3361

Mademoiselle Rachel

Télégramme envoyé par LA VOIX DES FEMMES au premier ministre du Canada

Le gouvernement canadien tant aux Nations Unies qu'ailleurs rappelle fréquemment son désir de collaborer à l'instauration d'une paix véritable dans le monde. La création d'une atmosphère pacifique demande des gestes autant que des paroles. La Voix des femmes du Québec est consternée d'apprendre qu'une dixième base nucléaire sera établie à Val d'Or. Ne croyez-vous pas qu'après un tel geste l'expression de toute intervention pacifique devient dérisoire?

Raymonde ROY, présidente,
La Voix des femmes du Québec.

Importé de France

Pour votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr. GUSTIN

Une eau de régime alcaline. Economique. Pouvant être bue aux repas et en tout temps.

L'eau bienfaisante et agréable à boire



HENNESSY

Deux siècles de tradition
Deux siècles d'excellence

Voilà pourquoi le cognac Hennessy, mis en bouteilles en France et provenant des plus grandes réserves au monde de cognac vieux, est

LE COGNAC PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

Le vin des Fêtes par excellence

Le plus populaire des vins pétillants importés de France

ROYAL DE NEUVILLE
ANJOU ROSÉ
CODE 542 G

Essayez aussi le
ROYAL DE NEUVILLE
Blanc — Code 542 F

Deux vins parfaits pour réceptions ou cadeaux

Pour bien conduire en hiver

A vous, automobiliste, nos hivers canadiens imposent de lourdes responsabilités. Vous devez prendre certaines précautions particulières et même avoir recours à certaines techniques spéciales. SELECTION du Reader's Digest de janvier "dégonfle" d'anciennes théories de la sécurité routière en hiver et vous donne des conseils tout simples mais qui peuvent vous sauver la vie. Achetez Sélection aujourd'hui!

Tex-Made a exactement le drap qu'il vous faut!

Vous les trouverez tous au bas prix de la vente de blanc!

[Imprimés / Rayés / Pastels / Draps pré-ajustés]

Voici enfin venue l'époque incomparable de l'année où les draps Tex-Made sont en vente! Dans tout le Canada, les meilleurs magasins qui vendent les draps Tex-Made vous invitent à venir faire votre choix à même la collection la plus variée qui soit. Vous avez des draps blancs et des draps pré-ajustés, six ravissantes teintes pastels...cinq rayés saisissants...des draps jonchés de roses et d'autres ensoleillés de marguerites. En somme, vous avez des draps de toutes les sortes et, parce que ce sont des Tex-Made, ils vous donnent plus de valeur à l'année longue car ils sont tissés de coton fin, fournissent plus de fils au pouce et un surcroît de longueur. Entrez dans la ronde...Achetez Tex-Made maintenant...vous épargnerez beaucoup!



Shasta Daisies...La plus nouvelle création de Tex-Made. Voici bien la mode la plus fraîche qui soit: les nouveaux draps imprimés Shasta Daisy. Ils constituent la robe de soirée par excellence et, comme tous les draps Tex-Made actuellement, vous pouvez les acheter au prix de la vente de blanc.

AU CANADA, LES LITS LES MIEUX GARNIS S'HABILLENT DE

DRAPS
TEX-MADE
LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE, MONTRÉAL

Kierans: pas de...

(Suite de la première page)

portions jugées exagérées, sans que le gouvernement puisse intervenir puis- que, en réalité, il était en présence d'un monopole.

M. Kierans a toujours été conscient de cet état de choses. Aussi, dès après sa nomination au ministère du revenu, il a vite constaté que l'absence de toute concurrence sur le marché de l'argent risquait de rendre particulièrement onéreux le financement de l'État et de compromettre la politique financière du gouvernement. Familier avec le monde de la finance, il s'est employé à corriger cette situation et à convaincre ses collègues du cabinet des avantages qu'il y aurait à briser le monopole du syndicat unique.

Il appartient en définitive au gouvernement d'autoriser la création d'un deuxième syndicat financier. On peut dire, dès à présent, que la majorité des ministres le souhaite, encore que la question sera sans doute débattue en conseil des ministres à sa réunion du 8 janvier, M. George Marler étant partisan du statu quo.

Dans l'hypothèse où toutes les petites maisons de courtage, effrayées par d'éventuelles représailles de la Banque de Montréal et de la maison Ames, refuseraient leur concours au nouveau syndicat, il est acquis que les autres

grands promoteurs du nouveau groupe pourraient, sans l'assistance des petites institutions, répondre aux besoins du gouvernement et, la concurrence intervenant, offrir au gouvernement, à l'Hydro-Québec et à l'Office des autoroutes, des conditions plus avantageuses. La seule présence de ce deuxième syndicat obligerait, du reste, le premier à réviser ses pratiques et à se montrer plus conciliant envers l'État.

Le communiqué que vient de publier M. Kierans rappelle aux deux "Grands" du syndicat traditionnel qu'ils ne peuvent créer un syndicat de souscription avant que le gouvernement (ou l'Hydro) n'ait lancé un appel de capitaux. Le ministre les invite donc à annuler les lettres adressées ces jours derniers aux maisons de courtage. À l'adresse des maisons qui pourraient être tentées de souscrire dès maintenant aux projets d'accord soumis par la Banque de Montréal, le ministre rappelle, en termes à peine voilés, qu'elles s'exposent à tomber sous le coup de la loi contre les pratiques commerciales restrictives.

Enfin, M. Kierans déclare, en conclusion, que ni le gouvernement ni le peuple du Québec ne pourront accepter d'être ainsi soumis aux conditions d'un monopole.

L'ex-capitaine de navigation, M. J.-Edouard Ouellette est décédé

M. Joseph-Edouard Ouellette, ancien capitaine de navigation, est décédé mardi à l'âge de 77 ans à l'hôpital Christ-Roi de Verdun.

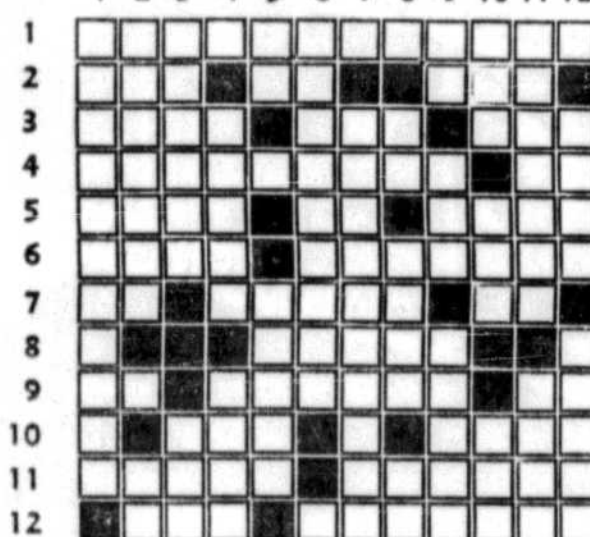
Bien connu dans les milieux de la navigation, le capitaine Ouellette a commencé sa carrière comme pilote puis comme capitaine sur les Grands Lacs. Plus tard, il devint pilote du "Canada" Steamship Lines dans les rapides du St-Laurent; il a piloté le Rapids King, le Rapids Prince, et d'autres navires. Il a longtemps tenu le secrétariat de la Fédération des navigateurs canadiens, maintenant dissoute.

Au moment de sa retraite, il y a une quinzaine d'années, il a formé la compagnie de courtage J. Ouellette et fils, dont il était le président.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Eva St-Amour, et ses fils Robert, Maurice, Jean et André. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Urgel Bourgeois, à l'angle du boulevard Décarie et de l'avenue Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu samedi matin à neuf heures en l'église Notre-Dame-de-Grâce et l'inhumation se fera au cimetière de Lachine, ville natale du disparu.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT
1—Qui ont gagné
2—Article — En ruine —
3—Qui dure trop — Précédait l'ONU — Amène l'explication
4—Utile à l'organisme —
5—Ancienne partie de l'Irlande — Personnel — Poisson plat
6—Vrai — Se séparer de
7—Carte — Marche à la vapeur — Possédés
8—Dans le dos
9—Parcours — Sa tige est souple — Etude du regard
10—Ancien poème — Pays d'Orient
11—Période de travail provisoire — Originaire de
12—Emploie — Arbres

VERTICALEMENT
1—Comme le talon d'Achille
2—Jamais entendus encore — Familier
3—Milieu — Fatigue
4—Détruit certains récoltes en été — Grande colère
5—Conjonction — Son cheval était de taille
6—De la campagne
7—Du déluge
8—En avant — Bataille — Article inversé
9—Base de calcul — Direction
10—Sans eau — Enlève — Céleste
11—Abrès pour animaux — Nettoyage
12—Se cabrer — Collines de sable

Solution d'hier

Horizontalement :
1—INSTINCTIVES
2—NOUVEAU — UNE
3—TUR — EFFECTIF
4—OVIDE AU
5—LEE — UNS — IL
6—EA — RE — PRE
7—RUMINANTS — AM
8—ANIMOSITÉ — NE
9—NE — BRISER
10—RUDES — MENT
11—EMUE — ETOILES
12—PESTE — UN

Verticalement :
1—INTOLERANCE
2—NOUVEAU — MP
3—SYRIE — MI — RUE
4—TA — IMBUES
5—IDEE — NORD
6—NEF — ASIE
7—FOURNISSE
8—TUE — NETTE — TU
9—INCAS — SERMON
10—VETU — EL
11—IRAN — NEZ
12—SIFLEMENTS

Petites annonces du "Devoir"

COMMIS DE BUREAU

Jeune fille demandée pour travail général de bureau dans le centre de la ville. Instruction: bilingue, minimum requis en anglais, plus au moins une année de cours commerciaux. Doit connaître parfaitement le dactylo. Réponse par écrit, à la main, en fournissant tous les détails de vos qualifications, âge, résidence, numéro de téléphone, à case 361, Le Devoir.

EDUCATION

Institut F. Guillard de sténographie vous propose la préparation en cours du jour à l'examen du Bureau de Montréal, à la prise de conférence, au travail de bureau, formation en cours du soir et par correspondance au moyen de la sténographie. Inscription immédiate: 1345 St-Luc, Montréal. Tél.: 331-4331.

ENTREPRENEUR FORESTIER

Entrepreneur forestier possédant licence 150-NB-14 offre ses services. Dûment de 3,500 au préalable. S'adresser à Adrien Lavoie, case postale 225, Bte. Co. Rimouski, P.Q.

HOMMES - FEMMES

Les Ecoles Berlitz du Canada demandent personnes de langue française en vue de les former comme professeurs à temps complet. Se présenter au bureau de Montréal, les vendredis, de 2 hres pm. à 7 hres pm., et les samedis, de 10 hres am. à 2 hres pm. — 2055, rue Peel, Suite 306.

ON DEMANDE

Jeune couple demande travail conciergerie, bas de la ville, loyer et salaire. Appeler: 366-3741. 28-12-63

PERSONNEL

Jeunes filles célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courriers amicaux, agences matrimoniales, peuvent se joindre à: Du Bonheur Eng. Tél.: 84-8-6630 pour inscription, envoyer \$2.00 à titre de garantie, à l'adresse: Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 18 décembre 1963 sous le No. 193147 Banque de Montréal, 20 décembre 1963.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à des prix raisonnables et au goût parfait. Spécialité: manteaux, robes, vestes. Habits et costumes réalisés. DROLET TAILLEUR 381 est. rue GUZOT — DU 3-2330

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, meubles, réfrigérateurs. RA 4-2121

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux anciens et diamants. POM- PANNETTE INC. 258 est. rue Sainte-Catherine. — Tél.: 861-8293. 28-12-63

Formation d'Indiens et d'Esquimaux

OTTAWA — Le ministère fédéral de la santé a décidé d'étendre son programme de formation en santé publique pour les Esquimaux et les Indiens. Une revue de fin d'année précède que 13 Indiens et huit Esquimaux ont été formés au cours de la dernière année dans le cadre d'un programme de formation d'assistants pour les services de santé communautaires.

Déclaration...

(Suite de la première page)

5. Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du Groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle.

AVIS DE PETITION POUR INTRODUCTION D'UN BILL PRIVE

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Alen Millet, marchand, de la cité et du district de Montréal, fera une demande à la Législature de la province de Québec, à la présente session ou à la suivante de cela, pour un acte à changer ses noms donnés et pré-noms de Joseph Alen Millet à Allen Milette, pour toutes fins légales.

George I. HARRIS, Q.C. Avocat pour Solliciteur

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que les "RECLUSES MISSIONNAIRES DE JESUS-MARIE" s'adresseront à la Législature provinciale à sa prochaine session pour obtenir la passation d'une loi leur permettant d'augmenter et de modifier certains pouvoirs et certains droits, leur donnant le pouvoir d'incorporer des maisons, pour valider certains actes, et pour tous autres pouvoirs.

Montréal, le 16 décembre 1963.

MONETTE, FILION ET LABELLE Procureurs des requérantes

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que le contrat en date du 16 décembre 1963 par lequel Dopat Floozing Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 18 décembre 1963 sous le No. 193147 Banque de Montréal, 20 décembre 1963.

Conformément aux dispositions de l'article 1371-6 du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et futures, de PROULX & FRERES LIMITEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, ont été effectués le 22ème jour du mois de novembre 1963 ont été enregistrés au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 18 décembre 1963 sous le No. 193147 Banque de Montréal, 20 décembre 1963.

Montréal, le 18ème jour du mois de décembre 1963.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1371-6 du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et futures, de PROULX & FRERES LIMITEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, ont été effectués le 22ème jour du mois de novembre 1963 ont été enregistrés au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 18 décembre 1963 sous le No. 193147 Banque de Montréal, 20 décembre 1963.

Montréal, le 18ème jour du mois de décembre 1963.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1371-6 du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et futures, de PROULX & FRERES LIMITEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, ont été effectués le 22ème jour du mois de novembre 1963 ont été enregistrés au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 18 décembre 1963 sous le No. 193147 Banque de Montréal, 20 décembre 1963.

Montréal, le 18ème jour du mois de décembre 1963.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1371-6 du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et futures, de PROULX & FRERES LIMITEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, ont été effectués le 22ème jour du mois de novembre 1963 ont été enregistrés au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 18 décembre 1963 sous le No. 193147 Banque de Montréal, 20 décembre 1963.

Montréal, le 18ème jour du mois de décembre 1963.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Chypre...

(Suite de la première page)

tes turcs, dont beaucoup de femmes et d'enfants, ont perdu la vie au cours des derniers jours.

M. Kutchuk a reçu les journalistes à son domicile, installé dans un basting faisant partie des vieilles murailles de la ville. Les fenêtres de sa maison sont obturées avec des sacs de sable, et des marques de balles peuvent être vues sur les murs.

M. Kutchuk a fait voir aux journalistes plusieurs photographies, à l'appui de ses accusations, dont une montrant les cadavres de sept ou huit enfants entassés dans un baïonnette. Il a déclaré que le secteur turc souffrait d'une grave pénurie de vivres, d'eau et de médicaments.

Se plaignant de ce que les Cypriotes grecs aient violé le cessez-le-feu, M. Kutchuk a affirmé qu'il avait traité les Cypriotes turcs l'avaient respecté avec la plus grande discipline, et a reproché au président Makarios de ne pas avoir lu en personne son appel radiodiffusé à la paix et à l'ordre, au lieu de la faire lire par des speakers.

Le vice-président a dit enfin que les Cypriotes grecs détenaient comme otages 300 Cypriotes turcs dont ils affirment qu'ils ont spontanément cherché refuge auprès d'eux.

ANKARA. — Le président Cemal Gursel, de Turquie, a lancé hier un appel à la France, à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et à l'Allemagne fédérale pour qu'ils mettent un terme aux "actes de génocide" commis par les Grecs contre les Turcs à Chypre.

Dans des messages rédigés en termes identiques au général de Gaulle, à la reine Elisabeth, au président Johnson et au président Lyndon B. Johnson, le président Gursel déclare que des "terroristes cypriotes-grecs" rendus furieux et aidés par des éléments des forces régulières "sont en train d'appliquer à Chypre un plan pré-établi d'atrocités."

Un bataillon du régiment de Gloucestershire, afin d'aider à appliquer, dans la capitale, le cessez-le-feu, qui n'est pas encore observé d'une façon totale, a indiqué, jeudi, sir Arthur Clark, haut commissaire britannique à Chypre, au cours d'une conférence de presse.

Sir Arthur a ajouté que pour toute question d'ordre politique, il fournirait l'ordre des directives nécessaires au major général Edward Young, commandant des forces britanniques, sous les ordres de qui ont été placés les détachements grec et turc stationnés dans l'île.

Enfin, le haut commissaire a indiqué que la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie, avaient proposé d'intervenir pour rétablir l'ordre, et que leur offre avait été acceptée avec empressement par le président Makarios, et par M. Kutchuk, vice-président.

Le major général Young a élaboré jeudi, avec les commandants grec et turc, les détails des opérations à entreprendre, et notamment l'organisation des patrouilles qui veilleront à l'application du cessez-le-feu.

Harold Rosenberg

AVIS est par les présentes donné que Harold Rosenberg, procureur de la cité et du district de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, au cours de sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi changeant son nom de Harold Rosenberg à Harold Ross.

Montréal, 18 décembre 1963.

Adessy & Kingstone, proc. du requérant.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Dame Eva Larochelle, Joseph Henri Origène Archambault, né Gobeille, et Ephrem Tardif, chacun d'eux de la Cité de Montréal, exécuteurs testamentaires en vertu du testament d'Origène Gobeille, de son vivant de la Cité de Saint-Hyacinthe, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec à sa présente ou à sa prochaine session pour la présentation d'un projet de loi aux fins d'accorder aux exécuteurs testamentaires ci-haut mentionnés le pouvoir de vendre une propriété dépendant des substitutions créées par le testament d'Origène Gobeille reçu par Mre. J. Camille Paré, N.P., le 21 juillet 1938, et pour toute autre fin nécessaire aux présentes.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1371-6 du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et futures, de PROULX & FRERES LIMITEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, ont été effectués le 22ème jour du mois de novembre 1963 ont été enregistrés au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 18 décembre 1963 sous le No. 193147 Banque de Montréal, 20 décembre 1963.

Montréal, le 18ème jour du mois de décembre 1963.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1371-6 du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et futures, de PROULX & FRERES LIMITEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, ont été effectués le 22ème jour du mois de novembre 1963 ont été enregistrés au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 18 décembre 1963 sous le No. 193147 Banque de Montréal, 20 décembre 1963.

Montréal, le 18ème jour du mois de décembre 1963.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1371-6 du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et futures, de PROULX & FRERES LIMITEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, ont été effectués le 22ème jour du mois de novembre 1963 ont été enregistrés au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 18 décembre 1963 sous le No. 193147 Banque de Montréal, 20 décembre 1963.

Montréal, le 18ème jour du mois de décembre 1963.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Deuxième syndicat...

(Suite de la première page)

Il arrive, en effet, que le puissant syndicat Ames-Banque de Montréal sert tout à la fois de "conseiller financier" du gouvernement et d'intermédiaire entre le gouvernement et les bailleurs de fonds, c'est-à-dire les grandes sociétés qui achètent les obligations. Conseiller financier, le syndicat doit faire des recommandations au gouvernement sur les modalités de chaque émission, notamment sur le taux. Intermédiaire, le syndicat assure, d'autre part, la vente de l'émission et perçoit naturellement une commission en retour de ce service. Que les deux rôles soient remplis par le même groupe, voilà qui prête évidemment à une certaine confusion.

MONOPOLE A BRISER. Selon un économiste que nous avons consulté, la création d'un nouveau syndicat est en soi chose normale, saine, bénéfique, surtout dans la situation où se trouve présentement le Québec. "Si le nouveau syndicat est effectivement formé par les maisons dont le nom est annoncé (Banque Canadienne Nationale, Banque Royale, E.T. Leclerc et Greenshields), il sera aussi puissant que le syndicat traditionnel et sera autant que celui-ci en mesure d'aller chercher tant sur le marché américain que sur le marché canadien les acheteurs des obligations du Québec, ce que soit le gouvernement lui-même ou de grandes sociétés comme l'Hydro-Québec, l'Office des autoroutes, etc."

Notre interlocuteur a poursuivi: "La seule existence des deux syndicats servirait le Québec en faisant baisser les taux et en levant la dangereuse hypothèque que représente pour toute politique le monopole d'un grand syndicat. Voici longtemps qu'il fallait briser le caractère monopolistique du marché des capitaux et mettre fin aux pressions du syndicat unique, qui faisait croire au gouvernement ce qu'il voulait bien et était devenu de fait le maître de situations, pour une part, un des maîtres de la politique de l'Etat du Québec."

REFAIRE LE MINISTRE DES FINANCES. L'opération ne pourra réussir pleinement toutefois que si le gouvernement profite de l'occasion pour réorganiser enfin le ministère des finances, pour se donner un véritable ministère des finances. Ministère-clé dans le Québec nouveau, celui des finances est cependant l'un de ceux où le renouveau s'est fait le moins sentir et où règne trop souvent un conservatisme borné, associé à une incompétence susceptible de freiner sinon de torpiller les grands projets d'émancipation économique.

"Plus que des comptables, il faut d'urgence des experts, de véritables conseillers financiers. Convenons qu'on ne les trouvera pas aisément, mais, si le gouvernement sait y mettre le prix (et il ne s'agit pas uniquement de traitements, mais de conceptions administratives et d'orientation politique), il peut arriver à les recruter."

Notre interlocuteur a enfin émis le vœu que la création d'un nouveau syndicat permette aussi avec le temps de mettre davantage à la disposition des Québécois les émissions du gouvernement et des grandes sociétés étatiques. "Qu'une grande partie des capitaux continue à venir des Etats-Unis, cela ne serait d'ailleurs pas grave puisqu'il s'agit dans ce cas de capitaux étrangers qui ne prennent pas le contrôle, mais viennent au contraire contribuer indirectement à notre émancipation économique."

UNE PARTIE IMPORTANTE. C'est, en vérité, une partie importante qui se joue ces jours-ci. La naissance d'un nouveau syndicat financier peut avoir, à long terme, des conséquences d'ordre économique et politique très considérables et, dans l'ensemble, bénéfiques pour le Québec. Rien n'interdit qu'après cela naissent d'autres groupes, formés notamment d'importantes maisons canadiennes-françaises laissent jusqu'ici hors du jeu.

Abattre un monopole de toutes façons malsain et, dans le présent contexte politique, dangereux; permettre au Québec de diversifier les possibilités d'emprunt aux conditions les plus avantageuses; écarter le risque d'une colonisation insidieuse par le moyen classique des pressions "discretes" et des avertissements "voiles"; fournir, enfin, au gouvernement l'occasion de nous doter d'un véritable ministère des finances: tels peuvent être les résultats de l'initiative amorcée par l'Hydro-Québec.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Dame Eva Larochelle, Joseph Henri Origène Archambault, né Gobeille, et Ephrem Tardif, chacun d'eux de la Cité de Montréal, exécuteurs testamentaires en vertu du testament d'Origène Gobeille, de son vivant de la Cité de Saint-Hyacinthe, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec à sa présente ou à sa prochaine session pour la présentation d'un projet de loi aux fins d'accorder aux exécuteurs testamentaires ci-haut mentionnés le pouvoir de vendre une propriété dépendant des substitutions créées par le testament d'Origène Gobeille reçu par Mre. J. Camille Paré, N.P., le 21 juillet 1938, et pour toute autre fin nécessaire aux présentes.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Montréal, le 23 décembre 1963.

AWADA & BEY Procureurs des requérants.

Le patriarche...

(Suite de la première page)

"C'est en fait un voyage historique, à poursuivre le Saint-Père, fécond sans doute de la foi et de paix pour l'Eglise et pour le monde. Et bien en rentant, le Seigneur Jésus. Nous espérons qu'il n'arrivera pas Nos pas mais qu'il les guidera. Nous ne lui demanderons pas où il va, mais c'est Nous qui lui dirons que Nous allons vers lui avec un humble et suprême courage, comme Pierre sur le lac en tempête. Nous lui demanderons: Si c'est toi Seigneur ordonne moi de venir à toi en marchant sur les eaux. Et Nous espérons entendre, dans l'immense espace, dans la profonde nuit de cette mystérieuse histoire présente, sa mystérieuse, puissante et divine voix crier: Viens, viens!"

Paul VI a indiqué ensuite qu'il demanderait pardon au Seigneur de toutes ses fautes, lui manifesterait son amour humble et total et lui offrirait son Eglise "édifiée sur la pierre choisie par lui-même et établie comme base de son mystérieux édifice. Nous supplions le Seigneur, a-t-il dit le Saint-Père, de Nous donner le souverain bonheur d'accueillir tous les frères dans le Christ, même ceux qui sont encore peuplés par le seul et tous les peuples, même ceux qui sont lointains, pour la parfaite unité de son Eglise et pour notre paix. Nous reviendrons, s'il lui plaît, pour reprendre avec vous, avec l'Eglise du monde et de la ville, l'œuvre d'aujourd'hui c'est-à-dire le Concile et l'œuvre des siècles, c'est-à-dire la rédemption du monde."

Passant en revue les événements de l'année qui s'achève, le pape a mentionné tout particulièrement la "pietuse mort" du vénéral et regretté Jean XXIII. Puis, se tournant vers l'avenir, il a dit que l'Eglise a une double tâche: celle de garder intact son patrimoine religieux et d'avancer dans la "mer orageuse de ce monde". Il a souligné à cet égard que l'Eglise se doit de rechercher avec amour la connaissance de notre temps "pour surmonter les embûches, découvrir les souffrances et les vertus ca-

chées", afin d'établir un rapport entre l'élément immuable de la foi et le milieu très changeant de notre temps.

Parlant du concile, après avoir remercié ceux qui ont collaboré à la seconde session qu'il considère comme "la plus laborieuse et la plus importante", le Saint-Père a dit qu'il faut se préparer pour la troisième session, "sous maints aspects grave et décisive".

Il a fait appel à cet égard au concours de la curie romaine qui est si étroitement

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 741-457
CITE DE CHOMEDÉY, corps
politique et légalement incor-
poré ayant sa principale place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Demanderesse
contre
NORTH STAR HOUSING, corporation
légalement constituée, ayant une
place d'affaires à Chomedéy, dans
le district de Montréal.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défende-
resse NORTH STAR HOUSING
de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 24 décembre 1963.
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

PREVOST, TRUDEAU &
BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — 1, Place Ville-
Marie, Montréal.
Procureurs de la défenderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 742-048
CITE DE CHOMEDÉY, corps
politique et légalement incor-
poré ayant sa principale place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Demanderesse
contre
NORTH STAR HOUSING
CORP. INC., corporation léga-
lement constituée, ayant une place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défende-
resse NORTH STAR HOUSING
CORP. INC., de comparaître
d'ici un mois.
Montréal, 24 décembre
1963.

GEORGES DUSSAULT
Député-greffier
Mes. PREVOST, TRUDEAU &
BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — 1, Place Ville-
Marie, Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 742-050
CITE DE CHOMEDÉY, corps
politique et légalement incor-
poré ayant sa principale place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Demanderesse
contre
MIDDLESEX DEVELOPMENT
CORP., corporation n'ayant
pas de place d'affaires connue
dans le district de Montréal,
ni dans la Province de Qué-
bec,
Défenderesse
Il est ordonné à la défende-
resse MIDDLESEX DEVELOP-
MENT CORP. de comparaître
d'ici un mois.
Montréal, 24 décembre 1963.
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

PREVOST, TRUDEAU &
BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — 1, Place Ville-
Marie, Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 738-837
CITE DE CHOMEDÉY, corps
politique et légalement incor-
poré ayant sa principale place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Demanderesse
contre
MILL HILL DEVELOPMENT
INC., corporation légalement
constituée, ayant une place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défende-
resse MILL HILL DEVELOP-
MENT INC., de comparaître
d'ici un mois.
Montréal, 24 décembre 1963.
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

PREVOST, TRUDEAU &
BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — 1, Place Ville-
Marie, Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 738-851
CITE DE CHOMEDÉY, corps
politique et légalement incor-
poré ayant sa principale place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Demanderesse
contre
GEORGE WEBB, de Chome-
déy, dans le district de Mon-
tréal.
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur
GEORGE WEBB de comparaître
d'ici un mois.
Montréal, 24 décembre 1963.
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

PREVOST, TRUDEAU &
BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — 1, Place Ville-
Marie, Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 742-053
CITE DE CHOMEDÉY, corps
politique et légalement incor-
poré ayant sa principale place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Demanderesse
contre
FARGAL CONSTRUCTION
CO. LTD., corporation léga-
lement constituée ayant sa prin-
cipale place d'affaires à 548 rue
St-Roch, Montréal, District de
Montréal.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défende-
resse FARGAL CONSTRUCTION
CO. LTD., de comparaître
d'ici un mois.
Montréal, 24 décembre 1963.
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

PREVOST, TRUDEAU &
BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — 1, Place Ville-
Marie, Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

Succès avec succès en
obstétrique et en gynécologie



Le docteur J.A. Jacques Desrosiers, m.d., de Montréal, vient de subir avec succès les examens du Collège Royal des Médecins et chirurgiens du Canada, en Obstétrique et Gynécologie. Il obtient ainsi le diplôme d'Associé en Chirurgie, et le Certificat de Spécialiste en Obstétrique et Gynécologie.

Il vient également de subir avec succès les examens du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec pour l'obtention du Certificat de Spécialiste en Obstétrique et Gynécologie. Le docteur Desrosiers pratiquera à l'Hôpital Maisonneuve de Montréal.

Il est marié au docteur Rita Gagné-Desrosiers qui pratique l'Anesthésie à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Ville Saint-Laurent.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 742-052
CITE DE CHOMEDÉY, corps
politique et légalement incor-
poré ayant sa principale place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Demanderesse
contre
SPANCANADA ENTERPRISES
LTD., corporation n'ayant
pas de place d'affaires à
Montréal, ni connue dans la
Province de Québec.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défende-
resse SPANCANADA ENTER-
PRISES LTD., de comparaître
d'ici un mois.
Montréal, 24 décembre 1963.
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

Mes. PREVOST, TRUDEAU &
BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — Place Ville-
Marie, Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 742-065
CITE DE CHOMEDÉY, corps
politique et légalement incor-
poré, ayant son siège social
à Chomedéy, dans le district
de Montréal.
Demanderesse
contre
ST-MARTIN REALTY COR-
PORATION, corporation léga-
lement constituée, ayant une
principale place d'affaires à
3486 avenue du Parc, à Mon-
tréal, dans le district de Mon-
tréal.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défende-
resse ST-MARTIN REALTY COR-
PORATION, de comparaître d'ici
un mois.
Montréal, 24 décembre 1963.
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

PREVOST, TRUDEAU &
BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — 1, Place Ville-
Marie, Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 740-426
CITE DE CHOMEDÉY, corps
politique et légalement incor-
poré, ayant sa principale place
d'affaires à Chomedéy, dans le
district de Montréal.
Demanderesse
contre
WINFIELD DEVELOPMENT
INC., corps politique et léga-
lement incorporé, ayant une
principale place d'affaires à
Montréal, dans le district de
Montréal.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défende-
resse WINFIELD DEVELOPMENT
INC., de comparaître d'ici un
mois.
Montréal, 24 décembre 1963.
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

PREVOST, TRUDEAU &
BISAILLON,
Avocats,
Suite 3425 — 1, Place Ville-
Marie, Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire
de Montréal

No. 741-236
ROGER MENARD, gérant des
ventes domicilié dans les cités
et district de Montréal.
Demandeur
contre
ROBERT B. TAYLOR, domi-
cilié à Allandale, état de
New Jersey, l'un des états des
Etats-Unis d'Amérique, et DE
CAMP BUS LINES, corps poli-
tique et légalement incorpo-
ré, dans l'état de New Jersey,
l'un des états des Etats-Unis
d'Amérique.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné aux défendeurs
ROBERT B. TAYLOR et DE
CAMP BUS LINES de comparaître
d'ici un mois.
Montréal, 24 décembre 1963.
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

PAGE, BEAUREGARD,
DUCHESNE & RENAUD,
Avocats,
333 Craig Est,
Montréal.
Procureurs du demandeur.

Le sort fait à nos minorités juge la Confédération

Angers: il ne faut ni abandonner les minorités ni nous saborder pour elles

La force du Québec est leur seule chance

"Nous devons nous battre pour nos minorités: nous devons leur apporter un soutien bien supérieur à ce que nous avons fait jusqu'ici. Mais jamais ce soutien ne devra se traduire dans la renonciation à un seul des droits du Québec. Prôner l'affaiblissement du Québec pour sauver les minorités est proprement aberrant et ne mérite même pas discussion."

M. François-Albert Angers dénonce avec une égale vigueur le sort fait aux minorités francophones par le Canada anglais et l'indifférence de la majorité des francophones du Québec à l'endroit des minorités. "Des raisons de dignité, de justice, d'intérêt exigent que nous mettions tout en œuvre pour aider les minorités, pour obtenir en leur faveur un régime scolaire normal. Je ne sais pas si le Québec restera dans le Canada mais aussi longtemps qu'il y reste, nous sommes fondés à exiger pour la communauté française l'égalité complète de traitement avec l'anglaise, d'un bout à l'autre du pays."

DIGNITÉ ET INTERET

"Ce n'est pas moi en tout cas qui ferai de la 'chirurgie', qui déciderai froidement que telle minorité vaut qu'on s'y intéresse et qu'il convient par conséquent de laisser 'tomber' telle autre. Nous devons assumer toutes les minorités car elles sont toutes membres de la nation; nous devons les assumer enfin parce qu'elles sont des avant-postes et que c'est un signe de vitalité pour une nation de savoir maintenir ainsi ces groupes des frontières, des 'marches'. Je ne crois pas que nous gagnerions à long terme à concentrer nos ressources, nos efforts sur le seul Québec et à faire une croix sur les minorités.

Mais inversement, je ne crois pas, je crois moins encore s'il se peut que les minorités et la nation canadienne-française dans son ensemble gagneraient quoi que ce soit à l'affaiblissement du Québec. Ce serait pure folie, ce serait courir allègrement au suicide.

QUEBEC FORT, SEULE CHANCE DES MINORITÉS

"Je suis pleinement d'accord avec M. Boulanger lorsqu'il affirme que la situation est devenue intolérable pour les minorités. Mais je repousse une proposition aussi saugrenue que le transfert éventuel du domaine de l'enseignement au gouvernement central. C'est au contraire la consolidation, l'expansion des compétences du Québec qui en servant la nation entière nous permettraient de faire peser notre puissance accrue en faveur des minorités. A aucun prix, l'existence des minorités ne doit nous ralentir dans la recherche d'un souverainisme toujours plus grande pour le Québec; en ce sens, leur existence ne doit intervenir d'aucune façon dans nos options politiques en ce qui a trait par exemple à l'avenir constitutionnel du Québec, à ses rapports avec le reste du Canada.

LE 22 NOV., JOUR DE LA MORT DE KENNEDY

3,000 étudiants de Toronto ont manifesté à l'appui du Québec

Le jour même de l'assassinat du président Kennedy, 3,000 étudiants de l'université de Toronto ont marché devant le parlement provincial de l'Ontario, quelques jours avant la conférence fiscale provinciale-fédérale, pour demander au premier ministre Roberts de tenir compte des réclamations du Québec au cours de cette conférence.

Les événements tragiques du 22 novembre ont mobilisé à peu près tout ce qui existe en fait de moyens d'information en Amérique du Nord et les journaux du lendemain n'ont pas fait état de cette nouvelle, malgré l'importance qu'elle présente dans les circonstances actuelles. Des étudiants de l'université de Toronto ont fait part de "DEVOIR" de la manifestation qui s'est déroulée en ce jour.

Les étudiants ont défilé paisiblement, portant des pancartes qui indiquaient le thème de la marche: "March for Canada... A new Partnership for Canada."

Parvenus au pied du parlement, ils ont rencontré le premier ministre et l'un des leurs, Doug Ward, a prononcé un discours: "Nous avons marché jusqu'ici aujourd'hui et fait part de notre point de vue parce que nous souhaitons mettre fin à notre silence passé et exprimer notre inquiétude concernant l'avenir du Canada."

"Nous sommes préoccupés par le 'fait canadien-français'... Nous savons la force de ce fait. Le 20e siècle est témoin de ce qu'aucune puissance ne peut empêcher une nation qui entend s'aider elle-même de trouver sa place au soleil."

"Nous devons répondre à l'appel du Québec si nous entendons conserver l'harmonie au Canada", a dit M. Ward au sujet des réclamations fiscales exprimées par le gouvernement du Québec.

Dans sa réponse, le premier ministre Roberts a évité de traiter directement du sujet et qualifié la situation qui prévalait alors de "sérieuse, mais non désespérée". Il a dit son espoir d'en arriver à des solutions.

"Nous vivons dans un univers que nous ne comprenons pas si nous ne possédons pas quelque lumière de la science de notre époque. Il en fut toujours ainsi," a déclaré M. Léon Lortie, secrétaire général de l'université de Montréal, à l'occasion d'un colloque sur la vulgarisation scientifique au Canada français, au cours du récent congrès de l'ACFAS, à l'université Laval.

La science est rationnelle et faite pour être comprise, mais le profane demeure toujours perplexe, face aux symboles qui lui paraissent ésotériques.

M. Lortie pose la question de la quasi disparition de la vulgarisation scientifique comme genre littéraire, que Descartes, Fontenelle, Buffon et tant d'autres ont illustré. Les savants s'attachent davantage aux aspects théoriques de la recherche. Des revues qui s'attachent à ce domaine le servent bien et peuvent rendre moins nécessaire la publication d'ouvrages de vulgarisation.

Il faut dire, d'ajouter M. Lortie, que ce genre littéraire,

Croyez-vous que les minorités, la plupart d'entre elles du moins, sont aujourd'hui encore désolées, elles-mêmes profondément de rester francophones, qu'elles sont vivantes et ardentes, qu'elles représentent des foyers authentiques de vie française, bref croyez-vous qu'elles vont durer et qu'elles méritent d'être aidées, défendues?

"C'est à mon sens mal poser la question. Il ne s'agit pas de savoir si les minorités vont durer ni pendant combien de temps. Elles sont là, elles existent, elles sont victimes depuis un demi-siècle et souvent davantage d'une injustice révoltante: nous devons, comme francophones et comme citoyens canadiens exiger, imposer par tous les moyens la fin de cette injustice. Au reste, dans pareil domaine, on peut difficilement planifier, faire des prévisions prétendument scientifiques. Qui peut prédire la disparition de tel groupe, de telle minorité: on ne met pas en équation la volonté, la sensibilité, la fierté, les redressements possibles.



INFORMER LES QUEBÉCOIS

Québec est la métropole de la francophonie d'Amérique du Nord; la survie et la vitalité des avant-postes, des minorités, dépendent de la puissance politique, économique et culturelle de la métropole.

Comment aider les minorités? D'abord en faisant mieux prendre conscience par les nôtres de l'énorme scandale que la situation faite depuis si longtemps aux minorités. Très peu de Québécois le savent, beaucoup des nôtres ont simplement l'impression, vague, que les minorités éprouvent quelques difficultés mais qu'elles ont obtenu néanmoins le droit aux "écoles séparées" dont on s'imagine qu'elles sont pleinement françaises. La vérité, c'est qu'il n'y a pas de véritable enseignement français, que l'école française n'existe pas pour les minorités; il y a simplement des écoles "bilingues" où on enseigne en français une heure ou deux par jour, au moins dans les provinces de l'Ouest. La situation est certes meilleure en Ontario et en Acadie mais elle reste très loin de la justice scolaire.

Or, l'école est un facteur capital de durée, de progrès pour une minorité. Un régime de pleine justice scolaire, un système efficace et complet dans la langue maternelle: la minorité alors a de bonnes chances de tenir, de posséder une langue authentique, malgré la pression du milieu dans lequel elle vit. Sans cela, elle est condamnée: la langue devient un patois, une survivance folklorique avant de disparaître complètement.

EXIGER PLEINE JUSTICE AVANT 1967

Faire connaître l'injustice dont souffrent nos minorités, exiger pour elles l'application d'un régime strictement égal à celui qui est consenti à la minorité anglophone du Québec: voilà à quoi nous devons nous employer. Le gouvernement et l'opinion du Québec doivent agir vigoureusement dans ce sens. Si ce résultat n'a pas été atteint avant 1967, ce sera une raison de plus pour nous d'abandonner l'édifice verrouillé de la confédération. On nous convie à faire ou à refaire un grand Canada uni et biculturel; nous ne voulons pas être dupes une autre fois.

Si le centenaire de l'Acte de 1867 survient sans que les minorités francophones aient toutes obtenu le régime fait à la minorité anglo-québécoise, nous saurons une fois pour toutes à quoi nous en tenir.

Nous devons tout à la fois accroître au maximum les compétences, la souveraineté du Québec et obtenir pleine justice pour nos minorités."



BEYROUTH — La radio du Caire a annoncé hier soir que neuf États ont jusqu'à présent accepté la proposition du président Nasser pour un "sommet" arabe afin d'examiner le problème posé par le projet d'Israël visant à détourner les eaux du Jourdain.

PARIS — Après deux heures et demie de délibérations à huis clos, la Cour de sûreté de l'Etat a rejeté hier les conclusions déposées par la défense qui demandait l'ajournement du procès d'Argoud, en attendant que la chambre des mises en accusation ait examiné le recours intenté pour déterminer si Argoud a été ou non légalement extradé d'Allemagne de l'Ouest. L'un des avocats d'Argoud, Me Le Coroller, avait déclaré: "Argoud a été enlevé d'Allemagne dans des conditions irrégulières. Vous ne devez pas couvrir un acte de piraterie internationale. Argoud doit être renvoyé en Allemagne". Passant outre, la cour s'est déclarée compétente pour examiner les conditions selon lesquelles Argoud aurait été victime d'une extradition irrégulière. Le procès se poursuit aujourd'hui.

TUNIS — L'Assemblée Nationale tunisienne a adopté un projet de loi portant ratification du traité d'interdiction partielle des essais nucléaires. Elle a également adopté des projets de loi concernant le règlement des transports de capitaux entre la Tunisie et les pays de la zone franc, la ratification de la convention sur les relations des investissements conclue entre la France et la Tunisie.

Léon Lortie: nous ne connaissons l'univers que si nous possédons quelque lumière de sa science

poléon Montpetit, en ichthyologie; E.Z. Massicote, en botanique; Ernest Gendreau et Léo Pariseau, deux fondateurs de l'ACFAS et d'autres, jusqu'aux séries radiodiffusées et télévisées de Fernand Seguin, sur l'histoire des sciences.

Il y a maintenant des cours télévisés au niveau universitaire qui sont, en quelque sorte, de la vulgarisation scientifique.

Le Jeune Scientifique, revue qui traite de tous les aspects des sciences, dont la fondation remonte à un peu plus d'un an, jouera également un rôle très utile de vulgarisation.

L'enseignement Il n'y a pas de place en soi pour la vulgarisation dans l'enseignement, a commenté le R. F. Léon Brassard, c.s.v., directeur de la revue "Le Jeune Scientifique". Le rythme des progrès de la science s'accroît de jour en jour, il y a donc lieu de faire un rapprochement entre la vulgarisation et l'enseignement.

Les éléments du milieu scolaire devraient s'orienter vers une préoccupation de vulgarisation, une orientation nouvelle dans tous les services de l'école. Une action personnelle vers les sciences s'amorcera chez les élèves. Une formation intellectuelle découlera de l'orientation des élèves vers les

réalisations pratiques en sciences, dans les cercles ou clubs spécialisés.

Le R. F. Brassard constate que la majorité de nos écoles et collèges sont demeurés à toute forme de vulgarisation scientifique. L'effort a surtout porté dans le passé sur la vulgarisation des sciences biologiques.

La vulgarisation des sciences physiques ou exactes fait défaut chez nous. L'indigence extrême régnait dans le domaine des publications périodiques et d'ouvrages de vulgarisation scientifique.

Il faudrait recruter de bons vulgarisateurs.

Les corps publics L'action de rendre accessibles à divers groupes les résultats, les méthodes et l'esprit de la science, voilà la vulgarisation scientifique. Partant de cette définition, M. Claude Frémont, professeur à la faculté des sciences de Laval, a précisé à qui incombent "les possibilités et les responsabilités vis-à-vis la vulgarisation scientifique." Il faut constater que M. Frémont l'absence presque totale de moyens de vulgarisation scientifique, que musées de sciences naturelles, de sciences et d'industries, observatoires et planétaires, chez nous.

1,300,000 Canadiens - français hors du Québec; 450,000, déjà anglicisés

Faut-il encore lutter pour les MINORITÉS francophones?

(Interviews recueillies par Jean-Marc LEGER)

La formule de "ministères fédéraux de l'éducation" lancée par quelques participants à la récente journée d'étude de l'ACEF (Association canadienne des éducateurs de langue française) aura eu surtout le mérite d'alerter notre vigilance sur l'état alarmant de plusieurs des minorités francophones. Les auteurs eux-mêmes de cette proposition du transfert à Ottawa des responsabilités en matière d'enseignement ne semblent guère la croire possible: le plus connu d'entre eux, M. Tréfié Boulanger, y voit d'ailleurs une sorte de "solution de désespoir" pour le cas où aucune autre formule efficace ne serait mise en oeuvre pour sauver les minorités.

Faut-il encore croire aux minorités? Convient-il en 1963 de lutter pour elles? Le Québec doit-il recourir à tous les moyens possibles pour obtenir un régime scolaire juste, normal, pour les minorités, faire de leur survie l'un de ses projets propres?

Le problème des minorités n'a plus aujourd'hui dans le Québec la résonance qu'il y eut déjà. Le Québec est lui-même engagé dans un combat dont l'enjeu est capital: son émancipation économique, son progrès culturel, sa marche plus lente mais inéluctable vers l'émancipation politique, absorbent toutes ses éner-

gies, d'autant qu'il est lui-même aux prises avec le problème de l'anglo-américanisation.

Il reste le fait de la présence hors du Québec de 1,300,000 Canadiens français, dont plus de 445,000 ne sont plus de langue française. Le pourcentage d'assimilation grandit régulièrement, la vitalité des minorités ne cesse de s'affaiblir. Devons-nous considérer cette évolution comme fatale et accepter comme normale l'hypothèse de l'assimilation complète des minorités?

Lors même qu'elles seraient appelées à disparaître, devons-nous nous résigner à l'injustice qui leur est faite? Sinon, que substituer comme action concrète aux messages d'encouragement, aux missions d'amitié et aux quêtes périodiques? Ce sont là les questions que nous avons posées à Michel Brunet, à François-Albert Angers et au Père Richard Arès, après avoir invité M. Boulanger à préciser sa pensée sur le rôle éventuel du gouvernement central.

Il ne s'agit donc, ici, à aucun titre, d'une enquête, mais plutôt d'un sondage, d'une invitation à la réflexion. (Les lecteurs intéressés à ce problème liront avec intérêt la brochure du Père Arès, "Justice et équité pour la communauté canadienne-française," publiée récemment aux Éditions Bellarmin.)

Brunet: les minorités semblent promises à l'assimilation quoi que nous fassions; le combat, c'est au Québec qu'il se situe

"Accepter de risquer, de sacrifier l'autonomie du Québec dans le domaine vital de l'enseignement pour tenter de sauver des minorités en voie d'assimilation et chez lesquelles le processus d'assimilation est inévitable, c'est donner dans le plus mauvais sentimentalisme et en être resté à 1910."

L'historien Michel Brunet n'a jamais été tendre pour les images d'Épinal et pour une certaine tradition apostolique et conservatrice du nationalisme traditionnel.

"Je ne veux faire le procès de personne. Je reste cependant stupéfait du terrible irréalisme et de l'idéalisme puéril de certains milieux qui en sont encore à parler de nos minorités avec des larmes aux yeux et qui sacrifieraient allégrement l'essentiel pour sauver des symboles et des étiquettes."

LES MEFAITS DU MESSIANISME

"Il faut constater une fois de plus le poids de l'héritage messianique d'un certain messianisme. Il se trouve encore en 1963 des Canadiens français pour rêver du jour où "grâce à notre taux de natalité" nous formerons la majorité dans le pays; il se trouve encore des nôtres pour rêver du jour où on parlera français à Toronto, Halifax et Vancouver... comme en Paris et à Montréal."

Les observateurs les plus attentifs, les plus sérieux de nos minorités savent bien que sauf en Ontario et au Nouveau-Brunswick, l'assimilation est inévitable, et d'ailleurs normale: elle est depuis longtemps en cours. Au reste, pourquoi ferions-nous exception? En Suisse, État fédéral trilingue, le francophone qui va se fixer dans un canton de langue allemande sait bien que ses enfants ou ses petits-enfants seront "germanisés", comme le germanophone qui se fixe en pays francophone sait que les siens seront naturellement francisés. Il devrait en aller de même des anglophones dans le Québec.

ACTION MALADROITE

"Comment veut-on que 80,000 Canadiens français ici, 60,000 là, 100,000 ailleurs perdus parmi un à deux millions d'anglophones puissent rester eux-mêmes, être autre chose qu'un souvenir? On veut, parfois malgré elles, sauver les minorités. Or, notre combat essentiel, qui est loin d'être gagné, c'est dans le Québec qu'il se livre. Nous ne réussissons même pas à imposer le respect du français à Montréal, nous avons peur comme groupe d'envisager les solutions radicales au problème qui est posé chez nous même et nous rêvons d'imposer le français à Vancouver. C'est l'évasion dans le sublime, c'est l'enfant qui rêve que son cricyle est une Cadillac."

À ce régime, nous risquons de provoquer de violentes réactions dans les provinces anglaises et de dresser contre nous des gens qui accepteraient que le Québec impose le français chez lui mais qui ne sauraient admettre qu'on tente de le leur imposer chez eux."



Arès: il faut agir d'urgence pour sauver les minorités mais ce serait folie de consentir à lâcher la proie pour l'ombre

pendant qu'il y a encore une chance d'y réussir

"Je suis d'accord avec M. Boulanger pour dire que la situation faite aux minorités francophones hors du Québec n'est plus tolérable mais je ne saurais accepter une formule par laquelle le Québec renoncera à sa plus précieuse compétence étatique. Ce serait folie de lâcher la proie pour l'ombre."

Ainsi s'exprime le père Richard Arès, jésuite, directeur de "Relations", auteur de nombreuses études sur la situation des minorités francophones. Il a d'ailleurs enseigné lui-même pendant plusieurs années au collège classique de St-Boniface, celui-là même que les jésuites songent aujourd'hui à fermer.

Détérioration alarmante

"Tous les témoignages que je recueille depuis quelque temps indiquent que la situation de la minorité francophone du Manitoba se détériore de façon alarmante. Il y a apparemment un "lâchage" accentué dans plusieurs secteurs."

"On me dit qu'au collège francophone de Saint-Boniface, nombre d'élèves canadiens-français, parlent couramment anglais entre eux et un glissement de même nature se manifeste dans d'autres centres. S'il en va ainsi au Manitoba, fief de la plus importante minorité francophone de l'Ouest, qu'en est-il dans les autres provinces?"

J'estime malgré tout que nous devons lutter pour nos minorités: il y a là une question fondamentale de justice et de solidarité. Mais nous devons lutter avec lucidité, sans avoir l'assurance que les minorités survivront sans peut-être les plus étouffées, celles de l'Ontario et de l'Acadie."

Sauf corrections, l'assimilation est fatale

Estimez-vous que si la situation présente devait subsister, notamment quant au régime scolaire, les minorités seraient condamnées à plus ou moins longue échéance?"

"Je crois que si les choses devaient rester en l'état présent, nos minorités, sauf celles d'Ontario et d'Acadie (et encore) seraient condamnées à l'assimilation complète, à l'anglo-américanisation dans relativement peu d'années."

Il est peut-être bon de rappeler certains chiffres. En 1961, il y avait hors du Québec 1,298,992 Canadiens d'origine française mais seulement 853,462 Canadiens de langue (maternelle) française. Ainsi, il y avait un déficit de 445,530 personnes, en d'autres termes l'assimilation avait joué pour plus du tiers des francophones d'origine habitant d'autres provinces que le Québec. Et ce qu'il y a de grave, c'est que le mouvement d'assimilation s'accroît: le rapport entre la langue et l'origine française qui était de 72.2 p. c. en 1951 avait baissé à 65 p. c. en 1961.

Glissement dangereux

La langue maternelle est l'anglais pour 78.1 p. c. des Canadiens d'origine française de Terre-Neuve, pour 56.9 p. c. de ceux de la Colombie, pour 49.2 p. c. de ceux de la Nouvelle-Écosse, pour 32.7 p. c. de ceux de la Saskatchewan, pour 31.3 p. c. de ceux de l'Ontario. Ainsi dans cette dernière province, voisine du Québec et où les francophones d'origine représentent une minorité relativement importante de plus de 600,000 individus, plus de 200,000 sont maintenant anglicisés. Au Nouveau-Brunswick même, 10 p. c. des francophones d'origine

T. Boulanger: le ministère fédéral de l'éducation? en désespoir de cause...

Une communauté organique des francophones sur le plan scolaire, d'un océan à l'autre

"Je n'ai aucunement cherché à provoquer une tempête. Je ne prétends pas que la formule que j'ai avancée soit la seule possible, au contraire. Je veux simplement mais totalement que soient prises enfin des mesures concrètes et radicales pour donner pleine justice aux minorités francophones hors du Québec. Et puisqu'il ne faut apparemment plus attendre cette justice, qu'il ne faut plus attendre la solution du problème des gouvernements provinciaux anglophones, j'estime que la cession du domaine de l'enseignement au gouvernement central pourrait peut-être apporter la réponse attendue depuis si longtemps."

Ancien directeur général des études, aujourd'hui adjoint au président de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour les questions pédagogiques, ancien président de l'A.C.E.L.F. (Association canadienne des éducateurs de langue française), M. Tréfié Boulanger croit encore aux "minorités" et veut passionnément leur survie et leur épanouissement.

Samedi dernier, à Québec, au cours d'une journée d'étude organisée par l'A.C.E.L.F. et à laquelle participaient des représentants de la communauté canadienne-française du pays entier, M. Gaston Dugas, directeur des services d'information de la CECM proposait, dans une causerie, le transfert, des États provinciaux au gouvernement central, de la responsabilité en matière d'enseignement et la création de deux "ministères fédéraux de l'éducation, l'un pour les francophones, l'autre pour les anglophones. Intervenant dans le débat qui a suivi, M. Boulanger devait soutenir cette thèse dont le caractère... explosif est évident, surtout dans le contexte actuel où le Québec cherche au contraire à accroître ses compétences et à consolider son autonomie.

Nous avons demandé à M. Boulanger si cette formule est pour lui une simple hypothèse de travail ou si, au contraire, il y croit au point d'en souhaiter l'application prochaine.

JE CROIS AUX MINORITÉS

"J'y crois jusqu'à ce que l'on me propose d'autres formules qui pourraient être plus efficaces. Je conviens que ma formule comporterait certains dangers pour le Québec mais j'estime qu'il faut savoir prendre

des risques. Je pars de ceci: 1) la situation des minorités francophones sur le plan scolaire est intolérable; 2) il ne faut plus espérer dans une action prompt et énergique des gouvernements des provinces anglophones pour corriger pleinement cette situation. Or, je tiens qu'il faut à tout prix sauver ces minorités, leur permettre de s'épanouir. En vertu de la constitution présente, le Québec ne peut rien faire d'important pour aider les minorités puisque l'enseignement relève des États provinciaux. S'il relevait du gouvernement central, tout le poids du Québec jouerait en faveur de ces minorités et imposerait rapidement pour elles un régime équivalent à celui dont bénéficie dans le Québec la minorité anglophone."

Croyez-vous vraiment aux minorités, à celles des provinces de l'Ouest notamment? Ont-elles un avenir? Présentent-elles un intérêt, une valeur, un actif tels qu'il vaille la peine éventuellement pour le Québec de prendre le terrible risque que vous l'invitez à assumer?"

"Je suis optimiste. J'estime que nos minorités valent la peine d'être puissamment défendues, aidées, par des moyens concrets et non plus seulement par des campagnes de propagande et des souscriptions. Je ne puis me résoudre à abandonner aucun de nos groupes minoritaires, si faible ou si pauvre soit-il. Or, depuis un demi-siècle en gros que nous luttons et surtout que ces minorités luttent elles-mêmes, la situation ne s'est guère améliorée. Les décisions en matière d'enseignement se prennent dans les parlements et surtout dans les gouvernements provinciaux: or, nos minorités y sont à peine représentées et, parfois, pas du tout."

CONFIANCE TOTALE

Mais pour sauver les minorités, êtes-vous prêt à "minoriser" le Canada français tout entier et à retirer au Québec un instrument capital de son autonomie et de sa propre survie?"

"J'ai assez confiance dans les miens et je considère que le Canada français a fait suffisamment de progrès ces dernières années pour ne pas croire que la cession du domaine de l'enseignement à Ottawa puisse comporter un danger sérieux. Il n'est plus possible de faire disparaître le Canada français. Un ministère fédéral de l'éducation maintiendrait leur situation ac-

tuelle aux Canadiens français du Québec et imposerait dans tout le pays l'égalité des régimes scolaires entre francophones et anglophones. Bien sûr, nous devons prendre un certain nombre de garanties et pour le reste nous pourrions faire confiance aux députés canadiens-français aux Communes qui, sur les questions intéressant la langue et la culture françaises sauraient faire l'unanimité."

Est-ce que certains porte-parole des minorités eux-mêmes ne s'alarment pas devant le manque de fermeté, voire d'intérêt des jeunes générations et devant les progrès de l'assimilation? N'a-t-on pas entendu à Québec le directeur des études du collège St-Boniface prédire la disparition de la minorité franc-manitobaine et la fermeture du seul collège classique francophone de cette province?"

"Oui, il y a certes des difficultés et quelques "lâchages". Mais la réalité reste encore importante, éminente et les possibilités de redressement considérables. Et si ces minorités avaient un régime scolaire équivalent à celui de la minorité anglophone du Québec, la situation serait rapidement transformée. Mais elles ne l'obtiendraient que du gouvernement central — qui a besoin des Canadiens français — et non pas des gouvernements provinciaux..."

AGIR D'URGENCE

Et après un temps: "Encore une fois, je ne défends pas cette formule avec acharnement. Je dis simplement qu'il faut de toute urgence faire quelque chose pour modifier radicalement la situation des minorités francophones et, mieux, pour arriver à faire un tout sur le plan scolaire de la nation canadienne-française d'un bout à l'autre du pays. Il nous faut une communauté nationale unique, solidaire, organisée sur le plan scolaire."

Et si le gouvernement du Québec posait enfin un ultimatum, disant par exemple aux autres gouvernements: "Nous vous donnons deux ou trois ans pour accorder à votre minorité francophone le régime scolaire que nous faisons à la minorité anglophone du Québec. Passé ce temps, nous ferons à votre minorité le sort même que vous faites aux nôtres chez vous?"

"Oui, cela pourrait donner des résultats... Mais quel est le gouvernement du Québec qui aura jamais le courage de tenir pareil langage!"



Où encore ne croyez-vous pas qu'il faut plutôt envisager le problème à l'inverse? Au lieu de penser à céder à Ottawa le domaine capital de l'enseignement, adopter une nouvelle constitution de type confédéral associant les deux nations et en vertu de laquelle le Québec serait le gouvernement de toute la nation canadienne-française, d'un bout à l'autre du pays, notamment dans le domaine de l'enseignement? Alors, vous auriez un ministère fédéral de l'éducation pour tous les francophones du pays, un ministère bien notre, situé à Québec..."

"C'est là en effet une formule qui présenterait beaucoup d'intérêt et qui, à la réflexion, serait assurément supérieure à celle du ministère fédéral ou des ministères fédéraux à l'éducation. Et ce qui m'importe par-dessus tout serait atteint: l'unité de la communauté francophone d'un bout à l'autre du pays en matière d'enseignement avec égalité de chances pour tous les francophones de s'instruire, de se former, de s'épanouir dans leur langue et selon leur culture."

COMMUNAUTE DE TOUS LES FRANCOPHONES

"On a parlé aussi d'un "ministère fédéral des minorités" de qui relèverait notamment l'enseignement

des minorités francophones et anglophones dans tout le pays, ce qui ne laisserait aux États provinciaux juridiction que sur la majorité en matière d'éducation. Mais je préférerais encore deux grands ministères se partageant à l'échelle du pays, l'un pour tous les anglophones. Et naturellement, je préférerais de loin que le ministère francophone fut celui du Québec, État national des Canadiens français... si l'importante révision de la constitution que cela suppose ne tarde pas trop."

Je le répète: je ne suis pas l'homme d'une formule. Je dis simplement: l'injustice a assez duré; les pétitions et les quêtes sont tragiquement insuffisantes; les minorités francophones méritent pleinement d'être aidées et sauvées. Pour y arriver, il faut des moyens neufs, des mesures radicales.

"Je serais disposé à le rigueur à envisager un ou des ministères fédéraux de l'éducation; je préférerais un ministère installé à Québec, légiférant pour les francophones du pays entier. Je réclame l'unité organique de la nation canadienne-française dans tout le pays, sur le plan scolaire."

n'ont plus le français comme langue maternelle mais l'anglais: le glissement a été sensible 3 p. c. de 1951 à 1961.

À propos du Nouveau-Brunswick, il semble bien qu'il faille renoncer à l'espoir d'en faire la deuxième province à majorité francophone: le pourcentage des francophones stagne à 38-39 p. c. depuis une douzaine d'années et il faut bien dire que la présence d'un premier ministre francophone n'a pas amélioré la situation ni ouvert de nouvelles perspectives.

Je résumerais en disant qu'il y a deux minorités importantes, qui disposent d'atouts considérables encore qu'elles soient elles-mêmes atteintes et menacées, deux minorités qui ont, à certaines conditions, de bonnes chances de durer: celles de l'Acadie et de l'Ontario. Toutes les autres sont terriblement, mortellement menacées et vont disparaître à moins qu'interviennent sans retard des mesures radicales notamment sur le plan scolaire."

Le régime scolaire juste: la seule chance

Considérez-vous que l'existence pour les minorités francophones d'un régime scolaire analogue à celui fait à la minorité anglophone du Québec assurerait leur survie?"

"Il y a deux grands facteurs: l'école et le milieu sociologique. L'école ne règle pas la question du milieu dont la pression continue à s'exercer inévitablement et de façon redoutable."

Je crois cependant que si nos minorités avaient un régime scolaire identique à celui de la minorité anglophone du Québec, avec un réseau complet d'institutions d'enseignement francophones à tous les niveaux, disposant de moyens décents de culture, d'information et de loisirs en français (bibliothèques, presse, radio, télévision, cinéma, etc.) et bénéficiant d'un apport puissant et constant du Québec, alors elles auraient de bonnes chances de survivre et de progresser. Elles vivraient toujours dangereusement mais elles vivraient et leur survie serait beaucoup plus que folklorique. Hors pareille transformation, elles n'ont pas de chances de durer."

Où Ottawa pourrait agir

Croyez-vous à la possibilité de l'institution d'un pareil régime scolaire pour les minorités francophones?"

"Je ne crois pas que les gouvernements provinciaux acceptent en pratique la reconnaissance totale des droits de nos minorités surtout là où celles-ci sont faibles".

Dès lors, fût-ce la plus efficace parait être celle que pourrait leur donner le gouvernement central. Celui-ci par exemple pourrait avoir un droit de regard sur le traitement accordé aux minorités linguistiques officielles par les gouvernements provinciaux dans le même sens que la constitution accorde un pareil droit à propos des minorités confessionnelles (art. 93, par. 3 et 4). Une sorte de "déclaration des droits" des minorités officielles serait alors incorporée à la constitution canadienne. Mais je doute de l'efficacité immédiate d'une pareille mesure.

On peut alors envisager — cela a déjà été suggéré — la création d'un ministère ou département fédéral des minorités "officielles" qui ou bien assumerait la responsabilité de ces minorités dans les domaines éducatif et culturel ou bien

serait en mesure d'imposer aux gouvernements provinciaux le respect des droits fondamentaux des minorités officielles. Les minorités les plus fortes (anglo-québécoise, franco-ontarienne, acadienne) pourraient échapper à ce ministère et négocier avec leur seul État provincial."

Ne pas lâcher la proie pour l'ombre

"Mais je suis résolument, farouchement opposé à l'idée de ministères fédéraux de l'éducation. Je ne vois même pas qu'il puisse y avoir discussion à ce sujet. Ce serait aller contre un siècle d'histoire et renverser la tendance actuelle par laquelle la nation canadienne-française tente de consolider son État qui lui est un instrument fondamental, vital, de survie. Retirer l'enseignement à l'État provincial, c'est ravalier celui-ci au rang de "grosse municipalité" chargée des travaux publics et du crédit agricole, etc."

Il faut certes tout faire pour sauver nos minorités mais pas en nous subordonnant nous-mêmes. Affaiblir le Québec serait la meilleure façon de trahir les minorités et de jouer dangereusement tout l'avenir de la nation canadienne-française. Ce serait lâcher la proie pour l'ombre, la proie étant cette compétence sacrée du Québec dans le domaine de l'enseignement; l'ombre étant l'illusion que les minorités seraient automatiquement sauvées du seul fait d'un ministère fédéral de l'éducation."

"S'il doit y avoir ministère de l'éducation, c'est à Québec qu'il faut le faire mais à aucun prix à Ottawa."

La fédération sera jugée

Et le père Arès de conclure: "La Confédération canadienne a été depuis un siècle de triomphe de l'élément anglophone: elle n'a pas permis un développement équivalent de la communauté francophone, bien au contraire. Alors par exemple que la minorité franc-ontarienne de plus de 600,000 âmes est menacée et déjà au tiers assimilée, la communauté anglo-québécoise, sensiblement égale à la précédente quant aux effectifs, connaît une vitalité extraordinaire, une vitalité telle qu'elle est plus assimilatrice, qu'elle assimile plus et davantage dans le Québec même que ne le fait la majorité. La communauté francophone (80 p. c. du Québec) ne fait guère que maintenir ses effectifs (puissance d'assimilation de 0.7 p. c.) tandis que la minorité anglophone (10 p. c. de la population) accroît les siens avec une rapidité phénoménale (puissance d'assimilation de 23 p. c.)"

"Il appartient aux gouvernements provinciaux anglophones de sortir de leur insularité et de reconnaître officiellement l'égalité des deux langues et des deux cultures d'un bout à l'autre du pays. Conséquemment, les minorités francophones doivent pouvoir obtenir la justice scolaire complète, l'égalité totale. Je crois en définitive que la solution urgente doit venir de l'action commune des gouvernements provinciaux anglophones, du Québec et du gouvernement central."

Ce n'est pas en mutilant Québec, garant de toute la nation, qu'on sauvera les minorités. C'est en faisant tout le poids du Québec à l'obtention pour les minorités francophones du régime scolaire fait aux anglophones de notre province. Et ce ne peut plus être une question d'années."

Greefield Park a adjugé une émission de \$1,175,000 d'obligations (10 ans)

A 5 1/2% et 6%

potins financiers

La reprise des activités sur les Bourses de Montréal et de Toronto, hier, après 1 1/2 journée de congé à l'occasion de la grande fête chrétienne de Noël, a été marquée par une certaine irrégularité des cours. La Bourse de N.Y., qui n'avait fermé ses portes que le jour de Noël seulement, clôtura hier plutôt à la hausse.

L'indice des industriels de D.J. qui avait perdu 1.44 point la veille de Noël, clôturait le lendemain de Noël, soit hier, 3.44 points plus haut, à 760.30.

La Bourse de Londres était fermée hier à l'occasion du "Boxing Day", qu'il ne faut pas interpréter comme "le jour de la boxe", car, il est considéré à Londres comme le jour des cadeaux aux employés des courtiers, messagers, etc.

A midi mardi, le total des transactions à Wall Street depuis le début de l'année atteignait 1,124,800,475 actions, soit un chiffre excédant le record de 1,124,800,410 établi pour toute l'année 1929. Le virement pour 1963 sera donc un record vu qu'il reste encore 3 séances à venir.

Pigott Construction Co. avait obtenu le contrat de \$50 à \$60 millions pour le projet de Toronto-Dominion Bank-CEMP Investments Ltd.

Société de Placements et Cie Ltée vient de rendre publique une longue compilation de valeurs millénaires de nature à intéresser bien des gens, vu qu'en outre des prix extrêmes pour 1962-63, il y est mentionné les gains par action de 1958 à 1963 ainsi que les taux du dividende et

les rendements, soit autant de sujets que tout investisseur prudent tient à connaître avant de faire son placement.

Salada Foods Ltd a présenté cette année pour la 1ère fois son rapport dans les 2 langues officielles du pays. Ce rapport était fort bien présenté et facile à comprendre, aussi bien par le profane que par l'expert financier. Nous en avons fait ressortir les grandes lignes la semaine dernière.

La C.S. de Portneuf et celle de Stomineque, emprunteuront sous peu.

Les intérêts à découvrir sur les Bourses de Montréal et Canadienne embrassaient 148,434 actions le 15 décembre, au regard de 28,555 à la même date l'an dernier; ce qui démontrerait que les baissiers sont plus agressifs dans bien des valeurs, entre autres Hudson Bay, Quebec Natural Gas, Dumagami, Mount Pleasant, et Transerrie.

Place Gas Oil Co. transporte de l'outillage sur place pour des épreuves de ses propriétés dans le canton Dawn, au sud-est de l'Ontario au dire de M. C.J.R. Smith, président. Place Gas a mis en production cette saison 10 puits commerciaux dans la région du lac Erié et ses ventes de gaz naturel l'emportent sur celles de l'an dernier, selon M. Smith.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui à des dividendes par action: Beld, Corticelli, 25; Beld Corticelli, pfd, 17 1/2; Camp, R. Lake, 11 1/4 et 05; Can. Foundation, 05; Can. Foundation A pfd, 30; Dom. Glass, 15.

NOMINATION À LA DISTILLERIE ADAMS



JACQUES R. AUMAIS

M. C. D. Wilson, vice-président et directeur général des ventes de la Distillerie Adams Ltée annonce la nomination de M. Jacques R. Aumais au poste de directeur des ventes de cette maison pour la province de Québec, à l'Est-Romuald, Comté de Lévis. De plus, deux de ses filiales ont également agrandi leurs cadres depuis le dernier rapport annuel. G.M. Plastic Corporation a créé une filiale qu'elle possède entièrement: Gemlite Ltd, et Superseal Corporation a acheté la totalité

L'équité des actionnaires de Corpex en hausse de 27% au regard de '62

Elections des administrateurs pour le terme 1963-64

Dans son rapport présenté aux actionnaires de Corporation d'Expansion Financière à l'occasion de l'assemblée annuelle, son président M. Jacques Melançon y déclare ce qui suit:

L'exercice financier qui s'est terminé le 30 septembre 1963 a été principalement marqué par l'exercice total de tous les droits de souscription à 54,713 actions ordinaires et 4,889 actions spéciales. Ces droits avaient été attachés aux actions émises lors de la souscription originale du capital de votre Compagnie en 1958. Les administrateurs sont particulièrement heureux de la confiance qu'ont témoignée les détenteurs de ces droits qui étaient les actionnaires du début de votre Compagnie.

Corporation d'Expansion Financière a acquis, durant l'année terminée le 30 septembre 1963, 95% des actions volantes de Les Industries Tréco Inc. à St-Romuald, Comté de Lévis. De plus, deux de ses filiales ont également agrandi leurs cadres depuis le dernier rapport annuel. G.M. Plastic Corporation a créé une filiale qu'elle possède entièrement: Gemlite Ltd, et Superseal Corporation a acheté la totalité

des actions de Superior Window (1962) Co. Ltd.

Les états financiers de Corporation d'Expansion Financière pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 1963, comparés à ceux de la fin de l'exercice précédent, affichent une structure financière grandement renforcée.

L'équité des actionnaires, au montant de \$3,002,927, affiche une hausse de \$455,597 ou 27% par rapport au 30 septembre 1962. La majeure portion de cette augmentation, \$628,711, représente le produit net de l'exercice total de tous les droits de souscription aux actions ordinaires et spéciales échus le 1er août 1963. Par suite de l'augmentation de l'équité et de la réduction de la dette abilitatrice, la relation entre les dettes à long terme et la part des actionnaires s'établit à 65% au 30 septembre 1963 en comparaison de 85% à la fin de l'exercice financier précédent. Ce facteur constitue l'élément important de l'amélioration de la structure financière de votre Compagnie.

Pour l'année terminée le 30 septembre 1963, les honoraires d'administration et les dividendes provenant des filiales se chiffrent à \$208,477, soit une augmentation de \$65,321 ou 46% sur l'année précédente. Les profits des compagnies filiales et affiliées n'ont été comptabilisés jusqu'à concurrence des dividendes reçus. Le résultat net des opérations se matérialiserait par un profit net de \$22,655, soit une hausse de \$24,861 malgré une augmentation des intérêts payés sur emprunts d'un montant de \$54,576.

Les opérations pour les exercices financiers présentement en cours s'avèrent très profitables pour chacune des filiales, à l'exception de A. Bélanger Limitée. Un travail gigantesque de recherche, de développement des produits et de techniques de fabrication, de ventes et de contrôles administratifs a été accompli, et a mené à des transformations dans plusieurs secteurs des opérations des compagnies filiales et affiliées pour les rendre de plus en plus profitables. Ces transformations ont été opérées dans le but de tailler pour ces compagnies des situations économiques renforcées.

L'effort considérable donné à l'administration de chacune des compagnies filiales et affiliées au cours des douze derniers mois permet d'envisager des revenus substantiellement accrus pour votre Compagnie, sous forme de dividendes et d'honoraires d'administration. L'apport de capital souscrit au trésor de votre Compagnie durant l'exercice et les pronostiques d'accroissement du revenu des filiales sont des éléments essentiels qui permettent d'espérer le retour au paiement en argent des dividendes sur les actions ordinaires et spéciales dans un proche avenir.

Bourse de Toronto

Le marché minier hésite à quelque peu hier

TORONTO PC — Une poussée d'activité a permis à la Bourse de Toronto d'enregistrer en fin de séance hier un volume de transactions respectable, sinon assez bas. Une transaction de 5,000 parts à \$59.90 a eu lieu pour Falconbridge et une autre de 5,500 actions, à \$57.50, pour McIntyre. McIntyre a perdu un point; cette valeur était à 56.12 au moment de la fermeture des cours.

Par ailleurs, Charter Oil a proposé d'acheter 900,000 actions de Mid-Western à \$2.75 l'action. Mid-Western a monté de 20 cents, à \$2.55.

Du Pont a perdu 7.8, Interprovincial Pipe Line, et Ford of Canada a monté de deux points, à 178. B. C. Phone a progressé de 1.2.

Parmi les valeurs spéculatives, Consolidated Mongul a monté de 30 cents, à \$4.70. L'indice de la Bourse de Toronto a perdu 12 à 126.64, et celui des valeurs industrielles, 13, à 135.45. Le volume pour la journée a été de 2,458,000 actions. L'indice des pétroles de l'Ouest a abandonné 37, à 81.34, et celui des métaux vils, 10 à 57.89.

NOMINATION À CANADIAN HOME ASSURANCE COMPANY



M. Jean-Paul Lussier

À la dernière assemblée des directeurs de la compagnie, M. Jean-Paul Lussier, vice-président, a été élu au bureau de direction. M. Hans R. Polak, président, lui confiait de plus la charge de vice-président exécutif. Monsieur Lussier est au service de la compagnie depuis 1945 et, durant ces dix-huit années de service, il a occupé différents postes administratifs aux divers départements de la compagnie.

Cours des grains

CHICAGO — Les transactions concernant les contrats à terme de céréales ont été trop peu importantes hier pour permettre à l'ensemble des prix de changer sinon fractionnellement, mais la plupart d'entre eux étaient un peu en hausse au moment de la fermeture des cours à la Bourse de Chicago.

La demande de soja s'est améliorée peu avant la fermeture, et les contrats à terme concernant ce produit ont monté jusqu'à plus d'un cent. Presque toutes les céréales n'ont subi que des variations mineures par rapport à la fermeture de mardi.

Le blé de la nouvelle moisson a été le seul à baisser. La vente de 3,700,000 boisseaux de blé à la RAU a aidé à stabiliser les prix des récoltes d'il y a plusieurs mois.

Reitman (Canada) Limited

CLASSE "A" DIVIDENDE NO. 17

Avis, est par les présentes donné, qu'un dividende trimestriel régulier de 10 cents par action a été déclaré sur les actions Classe "A" de la compagnie, payable le 1er février 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 janvier, 1964.

ORDINAIRES DIVIDENDE NO. 58

Avis, est par les présentes donné, qu'un dividende trimestriel régulier de 10 cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 1er février 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 janvier, 1964.

Par Ordre du Conseil d'Administration
JACK REITMAN
Secrétaire-trésorier
Montréal, 6 décembre, 1963.

Labatt's

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné, que le sixième dividende, au montant de quinze cents par action ordinaire sans valeur nominale ou au pair en circulation, a été déclaré et sera payable le 15 janvier 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 décembre 1963.

Le secrétaire,
L. B. LEEMING
London, Ontario
9 décembre 1963.

JOHN LABATT LIMITED

La ville de Greenfield Park, comté de Chambly, a adjugé récemment, au prix de 97.21, une émission de \$1,175,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans, à un syndicat composé de Banque Canadienne Nationale, Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, Florio Matteau Inc., Laurent & Veillet Inc., La Banque Provinciale du Canada, Bélangee Inc., Crédit Québec Inc., Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, Placements Plessis Inc.

L'émission comprend \$295,000, de titres à 5 3/4 p.c. 1964-72 et \$880,000, à 6 p.c. 1973. À ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.3880 p.c. L'emprunt comporte un solde de \$837,000, à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans.

C'est en octobre 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$1,071,000, de titres à 6 p.c. séries dix ans, au prix de 95.40. Le coût moyen

net de la finance avait été de 6.6918 p.s.

Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'agriculture, la liste des prix payés par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Pommes: McIntosh, \$2.25 à \$2.50, à cuire, \$1.25-\$1.50; Fameuses, \$1-\$1.25; Cortland, \$2-\$2.25 le minot.
Betteraves: \$1.25-\$1.75 les 50 lbs.
Carottes: \$1 les 50 lbs, et \$1.50-\$1.75 en cello.
Choux: \$1.15-\$1.25 les 50 lbs, rouges et Savoie, \$1.25-\$1.50 le cagot.
Choux chinois: \$1.25-\$1.35 le cagot.
Navets: no 1, \$1.40-\$1.50; no 2, \$1 les 50 lbs.
Oignons: jaunes no 1, \$1-\$1.50; no 2, \$1.25 les 50 lbs; rouges \$1.75 les 50 lbs.
Panais: \$2.50-\$3 le minot; \$2.25 les 12 cello de 2 lbs.
Pommes de terre: 90-\$1 les 50 lbs; \$1.35-\$1.50 les 75 lbs; Poireaux: 50-75 la douz.
Arbres de Noël: \$12-\$16 la douz.

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS

Conseillers en administration et ingénieurs industriels.

• Personnel: cadres et fonctions
• Études de rentes, salaires
• Plan: de stimulants au rendement
• Systèmes et procédures de bureau
• Maintenance: Mécanisation
• Contrôles: production — prix coûtant — achats — inventaires — budgets

1224 OUEST, RUE STE-CATHERINE, SUITE 701, MONTRÉAL — Tél. 864-3823

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 15 ans)
Achat balances prix de vente
Améliorations domiciliaires

CREDIT M.-G. INC.

Siège social: 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal Québec
Victor 2-1788 Tél.: 527-4664

Actions et obligations

Bouchard & Cie Ltée

Membres des } Bourse de Montréal
Bourse Canadienne
Membres de l'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières
1015 BEAVER HALL — SUITE 203
MONTRÉAL 1, Qué. Tél.: 875-5050

Actions et obligations

Craig, Forget & Cie Ltée

AGENTS DE CHANCE
Membres des } Bourse de Montréal
Bourse Canadienne
204 ouest, rue Notre-Dame — Tél.: VI. 9-6263
Montréal 1

Achats et ventes d'obligations

Gouvernements — Municipalités — Commissions scolaires — Institutions religieuses — Services publics — Corporations

CRÉDIT QUÉBEC INC.

COURTIERS DE PLACEMENTS

Choix exceptionnel d'obligations de tout repos.

132 ouest, rue St-Jacques Tél. Victor 9-5361

MONTRÉAL

BOUFFARD, TURGEON, LAROCHELLE AMYOT, DERY, CHOQUETTE & LESAGE

AVOCATS & PROCUREURS-399 ST-JOSEPH E. SUITE 605, QUÉBEC 2E-Tél. 529-0771

SÉNATEUR P.H. BOUFFARD, C.R.
JEAN TURGEON, C.R.
GÉRARD LA ROCHELLE, C.R.
RENE AMYOT,
STANISLAS DERY, C.R.
PIERRE CHOQUETTE
ROBERT LESAGE
PIERRE LESAGE

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Cliche & Associés Ltée et la Banque Provinciale obtiennent une émission de \$385,000, à 5 1/2%

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus, comté de Beauce, ont vendu récemment, au prix de 97.62, une émission de \$385,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans, à un syndicat composé de Cliche & Associés Ltée, La Banque Provinciale du Canada. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.0407%. L'emprunt comporte un solde de \$109,500, à renouveler en 1974 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$255,000. Datées du 1er janvier 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er janvier 1965 au 1er janvier 1974 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'octroi de \$255,000, applicable au service de l'émission, est payable en cinq versements annuels et consécutifs de \$51,000, de 1965 à 1969 inclusivement. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élève à \$4,794,465, y compris \$612,211, pour les compagnies. Le 30 juin 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$30,500.

Tancord Industries Ltd. inscrit ses actions aujourd'hui sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal

Les actions de Tancord Industries Ltd. seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 27 décembre 1963. L'inscription couvre 413,738 actions ordinaires, sans valeur au pair, et 413,738 actions privilégiées d'une valeur au pair de \$4.00 en substitution des actions ordinaires présentement inscrites et qui furent fractionnées à raison de 1 nouvelle action ordinaire pour chaque action privilégiée actuellement en main le 31 décembre 1963. Les symboles sur le téléscripteur seront "T N C New" et "T N C P". Les actions ordinaires présentement inscrites seront rayées de la liste à l'ouverture de la Bourse le 27 décembre 1963. Les nouvelles actions ordinaires se vendront ex-distribution à l'ouverture de cette même bourse le 27 décembre et les certificats détenus actuellement en feront foi. Les certificats des actions privilégiées seront expédiés par la poste vers le 15 janvier 1964. Les actions privilégiées se vendront "sur la base conditionnelle à leur émission et la livraison sera complétée lorsque les certificats auront été reçus par les actionnaires enregistrés.

En marge du financement futur des emprunts de notre province et du remue-ménage qui s'y passe

La semaine dernière, nous laissions entendre qu'il y aurait du remue-ménage chez nos courtiers de placement. Il y en a eu, certes, et il y en aura jusqu'à la fin de l'année, puisque l'accord en cours, liant l'Hydro-Québec au syndicat dirigé par la Banque de Montréal et A.E. Ames & Co. Ltd. expirera dans 5 jours, soit le 31 décembre 1963. Comme on sait, l'Hydro-Québec a demandé à la Banque Royale, la Banque Canadienne Nationale, René-T. Leclerc Inc. et Greenshields Inc. si elles ne seraient pas intéressées à former un syndicat pour prendre charge de ses emprunts, jusqu'à ce jour mis en souscription par le syndicat B de M. et Ames & Co. Ce dernier n'a cessé depuis 35 ans, en dépit des changements de régime à Québec, d'offrir aux institutions et au public en général les valeurs de la province. Lors du dernier emprunt de \$75,000,000 de la province, à 6%, il y eut certaines critiques plus ou moins fondées au sujet du taux élevé de l'intérêt. On aurait préféré du 5 1/2%, taux plus en conformité avec le loyer de l'argent en cours à cette époque. On oublie, évidemment, l'histoire du passé, car, il y a un quart de siècle environ, lorsque le gouvernement de l'Ontario effectua une mainmise sur les services publics de sa province, le gouvernement Hepburn a dû payer, dans le temps, un peu plus que le taux d'intérêt en cours. Comme notre province a été en 1963 onze utilités publiques, rien donc d'étonnant que le gouvernement Lesage soit appelé à payer le prix fort, d'autant plus que les campagnes séparatistes et socialistes en cours n'aident guère à rassurer les prêteurs, d'autant plus qu'on n'a pas cessé de fulminer contre les capitaux étrangers. Heureusement que, depuis quelques jours, les honorables Kierans et Lévesque cherchent à rassurer ces derniers, car, qu'on le veuille ou non, les capitaux dont le Québec a besoin doivent venir pour une bonne part de N.Y. et d'ailleurs. En dépit de ce qui s'est dit et de ce qui a été écrit, "il n'y a eu aucune critique officielle en haut lieu sur les émissions antérieures lancées par la province sur le marché domestique ou étranger." Que l'on en vienne à donner au nouveau syndicat proposé les émissions de l'Hydro-Québec et, à l'ancien, celles de la province et de l'auto-route et il en résulterait peut-être une saine émulation. Ce qu'il importe, toutefois, c'est d'accorder à nos maisons de valeurs de placements canadiennes-françaises de plus grandes participations, quelle que soit leur allégeance politique, car l'argent n'a pas de couleur, pourrait-on dire. En outre, il ne faut pas perdre de vue que la province dépend du marché mondial du loyer de l'argent pour les taux d'intérêt sur ses obligations. Présentement, il y aurait certain resserrement du marché des fonds à courts termes, selon Crédit Suisse (Canada) Ltd., et, au dire de M. G.-M. Bourque, B.Eng., F.L.M.I., vice-président de Bolton Tremblay & Cie, conseillers financiers, les trois principaux facteurs des taux d'intérêt au Canada, présents et à venir, sont les mouvements monétaires intérieurs, les mouvements monétaires extérieurs et les taux d'intérêt aux E.-U. Selon M. Bourque, les deux premiers éléments sont présentement positifs et promettent des taux d'intérêt stables, alors que le 3e est clairement négatif et devrait éventuellement l'emporter sur les facteurs positifs. Dans de telles circonstances, à notre opinion, qu'il y ait 2 syndicats ou non et vu la taxe d'égalisation des intérêts aux E.-U. affectant les emprunts canadiens, les Canadiens qui seront forcés d'emprunter prochainement sur le marché de N.Y. devront payer un taux d'intérêt élevé.

MARCEL CLEMENT

Ventes des orgues et pianos Hammond

Au Canada à partir du 1er janvier 1964

Hammond, la compagnie qui inventa l'orgue choral en 1930, augmente le nombre de ses produits, y ajoutant des pianos Hammond, de nouveaux orgues, ainsi qu'une nouvelle série d'orgues — les Everett. Introduits aux États-Unis plus tôt cette année, les nouveaux produits et modèles seront en vente au Canada le 1er janvier 1964. La Compagnie des Orgues Hammond est représentée à travers tout le Canada par des dépositaires.

Les pianos Hammond, de modèles spinet et console, sont d'un style contemporain adapté de styles français et anglais du 18e siècle présentement en vogue.

La nouvelle série d'orgues Everett comprend ce qu'il y a de plus nouveau dans le domaine de l'électronique avec les arrangements sonores séculaires de l'orgue. Ils possèdent le mécanisme breveté Hammond de réverbération, accouplé de générateurs électroniques, à transistors.

Hammond fut le pionnier de la mise en marché de l'orgue choral, alors qu'il était considéré comme une nouveauté éphémère. Durant ce temps, non seulement l'instrument gagna-t-il un accueil favorable chez le public, mais ses possibilités commerciales lui gagnèrent aussi le respect de douzaines d'imitateurs. De nouveaux modèles Hammond sont continuellement mis au point, possédant des caractéristiques qui offrent un potentiel musical encore plus grand, et des styles de meubles contemporains dont la beauté est d'un attrait plus grand.

CRÉDIT DU NORD INC.

844-9371 COURTIER en VALEURS

57 ouest, rue ST-JACQUES, MONTRÉAL

L.P. Beaubien & J.L. Lévesque Inc. J.L. Lévesque & L.P. Beaubien Inc.

AGENTS DE CHANCE VALEURS DE PLACEMENT

Membres: Bourse de Montréal Bourse Canadienne
Membres de: l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1

Tél.: 879-2222

QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES • ST-HYACINTHE • SHAWINIGAN • SHEBROOKE • CHICOUTIMI
OTTAWA • MONCTON • PARIS • BRUXELLES • GENEVE

RECOMMANDATION D'ACCORDS DE CREDIT ENTRE LES PUISSANCES DU MONDE LIBRE

Formulée par la Morgan Trust Company

NEW-YORK, 17 (AFP) — Les deux études sur les liquidités monétaires internationales actuellement mises en œuvre par les experts des 10 pays membres du club de Paris ne mettront pas « la planche à billets au service des réserves des banques centrales », écrit la Morgan Guaranty Trust Co. dans son dernier bulletin mensuel d'information. Ces études, estime la banque new-yorkaise, recommanderont « vraisemblablement un développement des accords de crédit entre les principales puissances du monde libre en vue de favoriser l'expansion économique ainsi que celle des échanges internationaux. Plutôt qu'à des conclusions hâtives et spéculatives, on peut s'attendre à des études — l'une étant effectuée par des ministres des finances adjoints du « club des 10 » et l'autre par des représentants du fonds monétaire international — une esquisse posée de quelques principes généraux de la stratégie des réserves, à considérer les progrès déjà acquis grâce aux « manœuvres tactiques » que sont les versements réciproques de devises (currency swaps) et les frais entre banques centrales ou trésors nationaux.

Définissant les liquidités internationales comme « l'argent mondial » destiné à financer les déséquilibres temporaires des mouvements de marchandises et de capitaux entre nations, l'étude souligne que ces liquidités existent sous deux formes :

L'une consiste en des réserves d'or et de devises des gouvernements; l'autre consiste en emprunts souscrits à certaines conditions. Les modifications futures au système monétaire international tendront surtout à l'accroissement de la disponibilité des réserves monétaires et à une réserve que l'endettement supplémentaire sera remboursé. Les réserves empruntées existent actuellement sous trois formes : le pool des devises du F.M.I.; les accords de versements réciproques conclus par la banque de la réserve fédérale de New York et « la capacité et la volonté dont les principaux pays ont fait la preuve en mobilisant une aide massive et immédiate au bénéfice temporaire ».

Après avoir souligné que les réserves existantes des pays du monde libre assistés de ces

Dividendes

Biltmore Hats Ltd, 10 cents l'action ordinaire et 25 cents l'action privilégiée de classe A, 15 janvier 1964, inscription 27 décembre.

Crestbrook Timber Ltd, \$2.31 l'action privilégiée, 31 décembre, inscription 21 décembre.

Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd, 30 cents, 27 janvier 1964, inscription 31 décembre.

The Jockey Club Ltd, 7.31 cents l'action privilégiée de série 1963 5.60 pour cent, 15 janvier 1964, inscription 31 décembre.

The Monarch Knitting Co. Ltd, \$1.12 1/2 l'action privilégiée, 2 janvier 1964, inscription 24 décembre.

Aluminium Company of Canada, 25 cents l'action de premier privilège, 1er mars, 1964, inscription 7 février 1964; 56 cents l'action de deuxième privilège, 29 février, 1964, inscription 7 février 1964.

Crush International Ltd, 10 cents, 15 janvier 1964, inscription 26 décembre, 1964.

A. J. Freeman Ltd, \$1.12 1/2 l'action privilégiée, 1er février 1964, inscription 15 janvier 1964.

Guaranty Trust Company of Canada, 35 cents, 15 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Holt Renfrew Co. Ltd, 20 cents, 15 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Stanley Brock Ltd, 15 cents l'action privilégiée de classe A et 10 cents l'action de classe B, 1er février 1964, inscription 10 janvier 1964.

Banque Toronto-Dominion, 50 cents, 1er février 1964, inscription 31 décembre.

Western Supplies Ltd, 37 1/2 cents, 14 février 1964, inscription 31 janvier 1964.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Union Carbide Canada Ltd, 30 cents l'action ordinaire, 30 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Nomination



M. Haskell Zabitsky

M. J. Kraminer, président de The Workman Bag Company Ltd, annonce la nomination de M. Haskell Zabitsky au poste nouvellement créé de gérant général.

Des résultats encourageants

pour la Salada Foods Limited

TORONTO, (CNW) — Dans une lettre aux actionnaires renfermant les chiffres préliminaires de l'exercice qui s'est terminé le 30 septembre, on rapporte que la Salada Foods est présentement dans la meilleure situation de son histoire qui remonte à 1953.

Les profits nets s'élevaient à 2,490,436 au regard de \$1,425,735 au cours de l'exercice précédent. Le revenu par action a été de 95 cents en 1962, soit une augmentation de 69 pour cent. Les dépenses en immobilisations durant l'année totalisaient \$2,682,000.

Encombrant on a haussé le dividende trimestriel régulier de six cents à huit cents par action.

« Ces résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

« Les résultats, dans une industrie en plein épanouissement comme celle des aliments, sont très encourageants », dit M. Grant Horsey, président, « ce qui est la preuve de la sagesse de la politique de la Salada Foods sur le territoire du marché commun. Les prix plus élevés des denrées agricoles, qui représentent l'une des principales dépenses de l'industrie, continuent à augmenter, exigeant une surveillance soutenue de la part des compagnies comme la votre et aussi des corps législatifs.

Action économique bien inspirée

Fondation de la « Fédération des Clubs sociaux, économiques et politiques du Québec »

A la suite de l'expérience acquise l'année dernière au collège Jean-de-Brébeuf, avec la fondation d'un Club Social, Economique et Politique, et de initiatives nouvelles ainsi suscitées chez les étudiants (colloque et publication d'une plaquette sur le Québec, de cercles semblables à celui qui existait au collège Jean-de-Brébeuf. Cette initiative permettra aux étudiants du Québec de s'intéresser plus activement aux questions économiques. Ces clubs s'occuperont en effet d'organiser des conférences, des rencontres avec les hommes d'affaires, des colloques sur des sujets d'actualité ainsi que des visites industrielles.

La Fédération suscitée déjà un vif intérêt et elle peut compter sur de nombreux appuis. Citons d'abord l'Association professionnelle des universitaires (A.P.U.) qui lui a accordé son appui officiel et la Société des Artisans qui encouragera un dialogue constant et de fréquentes rencontres entre les clubs de la fédération et ses divers comités économiques.

Dores et déjà, quatre personnalités de première importance ont accepté de former un conseil des gouverneurs de la fédération. Il s'agit de MM. Eric

W. Kierans, ministre du revenu, René Paré, président de la Société des Artisans, de la S.G.F., du Conseil d'Orientation Economique et des Placements Collectifs; Lucien G. Rolland, président des papeteries Rolland et de la Société financière pour l'industrie et le commerce; et Jacques Brilant, président de Québec Téléphone et de la Radio du Bas Saint-Laurent.

La fédération veut promouvoir la formation des étudiants dans les disciplines économiques, en leur fournissant les cadres et les contacts nécessaires. Elle se veut l'initiatrice d'abord d'un rapprochement, puis d'un dialogue constant entre les hommes d'affaires du Québec et les étudiants. Elle veut intéresser ces étudiants non seulement aux disciplines économiques comme telles mais aussi particulièrement à la finance internationale. Elle se propose en somme de former une élite qui, plus tard, saura diriger nos institutions vers des horizons internationaux et leur permettre ainsi non seulement d'être plus puissantes et plus influentes mais aussi de concurrencer efficacement, sur le territoire de l'Etat du Québec, les puissantes compagnies étrangères qui malheureusement aujourd'hui dominent notre scène économique.

Claude Jean, ex-président du Club social, économique et politique à Jean de Brébeuf est le président fondateur de la Fédération.

Canadian International Paper Co.

Augmente ses prix de la pâte au bisulfite

International Pulp Sales Limited, une filiale de la Compagnie Internationale de Papier du Canada, a annoncé aujourd'hui une augmentation de \$5.00 la tonne dans le prix de la pâte au bisulfite blanchie à base de bois mou, soit de \$133.00 à \$138.00.

La compagnie a également annoncé une augmentation de \$5.00 la tonne dans le prix de la pâte au bisulfite à base de bois franc, soit de \$145.00 à \$150.00 pour la qualité H-258 et de \$137.00 à \$142.00 pour la qualité H-259.

Ces prix s'appliquent aux pâtes livrées aux Etats-Unis et au Canada à partir du 1er janvier 1964.

Consolidated Mogador poursuit les travaux de forage au diamant

Consolidated Mogador vient d'établir l'extension de la formation nichéifère découverte par la compagnie à une distance de 900 pieds. Le sondage le plus profond exécuté jusqu'ici le a recoupé à la profondeur de 600 pieds. La présence de colonnes de minerai dans cette formation est indiquée par les résultats de quatre forages de puits sur une distance de 200 pieds. Le sondage le plus profond exécuté jusqu'ici le a recoupé à la profondeur de 600 pieds. La présence de colonnes de minerai dans cette formation est indiquée par les résultats de quatre forages de puits sur une distance de 200 pieds. Le sondage le plus profond exécuté jusqu'ici le a recoupé à la profondeur de 600 pieds. La présence de colonnes de minerai dans cette formation est indiquée par les résultats de quatre forages de puits sur une distance de 200 pieds.

Des tests préliminaires exécutés par un laboratoire qualifié montrent que le minerai se concentre facilement avec d'excellentes récupérations.

Un réseau dense de forages ainsi que quelques forages profonds sont nécessaires pour permettre un estimé de l'importance de la zone "A".

Tandis que des plans à cet effet sont mis à l'étude, Consolidated Mogador poursuit l'inventaire systématique des zones minéralisées existant sur son option dont la superficie atteint 1,750 acres. Il convient de rappeler que le sondage 63-1, foré en juillet dernier 3,500 pieds à l'ouest de la zone "A", a recoupé une formation nichéifère de 100 pieds d'épaisseur semblable à la précédente. Les deux meilleures sections ont donné à l'analyse 1.45% et 0.78% de cuivre plus nickel, respectivement 5.5 et 9.1% de cobalt.

Les derniers forages établissent que la zone "A" et la zone découverte par 63-1, ou zone "C", sont contenues dans une seule et même fracture. Elle représente l'extension dans le canton de Piedmont de la faille Manneville bien connue des géologues.

L'étude de cette importante structure se poursuit entre le forage 63-1 et la limite de la propriété située 1 mille environ à l'ouest. Un relevé magnétique détaillé de cette région est en cours. Il devrait être terminé vers la fin du présent mois.

La nouvelle usine desservira également l'industrie des saumures de la province. L'azote liquide servira à la réfrigération des viandes fraîches et congelées expédiées de l'Alberta vers les régions de l'est. La production d'oxygène de l'usine servira essentiellement à la fabrication et à la transformation de l'acier dans les provinces de l'ouest et dans des traitements par inhalation dans les hôpitaux.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

La division des Gas Linde d'Union Carbide, spécialisée dans les gaz industriels, les produits médicaux, les fournitures et l'équipement pour la soudure électrique et aux gaz, exploite 23 établissements industriels répartis dans tout le Canada. Union Carbide est l'un des grands producteurs de produits chimiques, plastiques, carbonés, gaz, métaux, emballages pour viandes, produits de grande consommation. Son siège social est à Toronto.

STINSON REEB



J. Lucien Drapeau

A la récente assemblée des directeurs et actionnaires de Stinson Reeb Supply Co. Ltd., M. J. Lucien Drapeau en a été nommé président. M. J. Lucien Drapeau est au sein de la compagnie depuis nombre d'années et est avant tout, personnellement bien connu dans l'industrie de la construction au Canada.

Titres au comptoir

Offre Dem.

Titres au comptant		Offre De
Alliance Credit		814
Anglo Can Ltd		89
Banque d'Economi New		9
Chartered Cargine New		560
Br Nfid Corp		57
Canadian Javelin		11
Canadian Sun Oil		1119
Chartered Credit		10
Corp d'Expi Fin		10
Crown Life		250
Dupuis Frs Prid		26
Great West		74
Guar of N.A.		700
Industrial Natl		22
Insurance (NW)		22
Le Prevoyance		22
Les Prevoyants		9
La solidarite		45
London Life		340
Northern Tel Sd Pref		340
Pacific Gas		161
Shoppers City		381
Sun Life of Can		381
Trust Gen Co Cda		421

COUPE DAVIS

Etats-Unis et Australie sur un pied d'égalité

- Ralston bat Newcombe en 5 sets
- Emerson triomphe de MacKinley
- Match de doubles, aujourd'hui

ADELAIDE, 26 — A l'issue de la première journée du "Challenge Round" de la coupe Davis, les Etats-Unis et l'Australie sont à égalité, une victoire partout.

Le point des Etats-Unis fut acquis par Dennis Ralston, vainqueur de John Newcombe 6-4, 6-1, 3-6, 4-6 et 7-5, tandis que l'Australien Roy Emerson remportait les deux équipes à égalité en battant Chuck McKinley 6-3, 3-6, 7-5 et 7-5.

Aujourd'hui aura lieu le double, tandis que les deux derniers simples opposent Emerson à Ralston et Newcombe à McKinley samedi prochain, samedi.

Sept mille personnes sont présentes dans le stade d'Adelaide (Australie du Sud) lors du début du premier simple du challenge round de la coupe Davis 1963 qui oppose l'Australie, détentrice du trophée, aux Etats-Unis.

Cette première partie, qui débute sous un chaud soleil (près de 40 degrés centigrades) met aux prises les deux plus jeunes joueurs des deux équipes. L'Américain Dennis Ralston (22 ans), et l'Australien John Newcombe (19 ans), n'ont, de plus, jamais joué en challenge round.

Nervosité

Dans les premiers échanges, il semble que Newcombe ait emprunté l'habitude de l'Américain: la nervosité, alors que ce dernier apparaît confiant et calme.

Les deux joueurs gagnaient chacun leur service jusqu'à 4, mais Ralston se montrait brillant à la volée et effrayait au service, autant Newcombe semblait peiner pour ne pas perdre ses jeux de service. Le neuvième jeu était comme ses précédents jeux de service, gagné aisément par Ralston qui menait 5-4. Newcombe ne pouvait ensuite éviter ce qui semblait devoir arriver depuis le début de ce premier set, et sur un coup droit facile qui venait s'écraser dans le bas du filet, perdait son service et la première manche 4-6 en trente minutes.

Le second set était encore plus rapide: contrôlant à la perfection le service de l'Australien, Ralston faisait le "break" par deux fois à 1-0 (sur deux excellents retours gagnants) et à 4-1 (sur une double faute et une volée ratée par Newcombe) pour gagner la seconde manche 6-1 en dix-sept minutes.

Ralliement

L'issue de la partie semblait alors ne plus faire de doute: Newcombe apparaissait de plus en plus décontenancé et trouble, alors que Ralston, débarassé de sa nervosité, dominait la partie avec classe.

Cependant, tout devait changer au troisième set: Newcombe, qui servait le premier, remportait son service aisément, imité en cela par Ralston. L'Australien reprenait l'avantage en quatre services, dont deux "full-aces", ce qui semblait troubler pour la première fois l'Américain. Ce dernier revenait cependant à 2-2, mais après avoir, chose inhabituelle, peine pour sa pas perdre son service. Newcombe prenait alors confiance, gagnait son service rapidement, faisant le "break" grâce à un remarquable revers croisé, et enchaînait sur son service, pour mener 5-2. Au changement, la réaction des deux capitaines traduisait la transformation qui s'était opérée: l'Américain Kellner, jusque-là impassible, se leva de sa chaise, serviette à la main pour assister et conseiller Ralston, alors que l'Australien Hopman, impassible, se contenta de suivre des yeux Newcombe s'épongeant. Ralston enlevait cependant son service, mais Newcombe l'imitait et remportait la troisième manche 6-3, pour ne plus être mené que par deux sets à un, après avoir perdu les deux premiers, 6-4, 6-1.

Ralston se plaint

Newcombe continuait sur sa lancée, au début du 4ème set, en enlevant le premier jeu sur le service de Ralston, mais perdait aussitôt le sien en

étant déconcentré par un arrêt de jeu.

Ralston, impulsif et nerveux, arrêta la partie au début de ce 2ème jeu, se plaignant de bruit qui provenait de la tribune située derrière lui et l'empêchant de se concentrer. Le juge arbitre Cliff Sproule critiquait deux décisions de juges de ligne, et faisait une double faute, Newcombe menant 5-4 égalisant à deux sets partout en gagnant le 4ème set 6-4 en 36 minutes. Aucun des deux adversaires ne parvenait à faire le break dans le 5ème manche jusqu'au 8ème jeu, lorsque Ralston se détacha, surtout grâce à une double faute et une volée haute ratée de son adversaire. Menant 5-3 sur son service, l'Américain semblait avoir partie gagnée, d'autant qu'il parvenait rapidement à 4-0, en ayant donc trois balles de match. Mais il faisait deux doubles fautes, et, décontenancé perdait son service, ne menant plus que 5-4. Les sept mille spectateurs encourageaient alors Newcombe qui égalisait à 5-5. Ralston se reprenait cependant et remportait son service pour mener 6-5.

Dans le 12ème jeu, Newcombe faisait une double faute à 30 partout, dominant ainsi sa 4ème balle de match à Ralston qui ne laissait pas passer l'occasion de marquer un premier point pour les Etats-Unis, sur un passing shot de revers, et battait Newcombe en cinq sets, après deux heures et demie de jeu.

MacKinley vs Emerson

Le second simple opposait l'Américain Chuck MacKinley, considéré comme le numéro un mondial amateur, à l'Australien Roy Emerson, son suivant immédiat. Dès le début, Emerson grâce à son meilleur service et à sa vitesse d'intervention, supérieure à celle de l'Américain prenait l'avantage et, sans cesse contraignait MacKinley à rester au fond du court, enlevait le premier set 6-3 en 19 minutes.

Dans le second set MacKinley parvenait à monter plus souvent au filet qu'au premier et remportait cette manche sur le même score 6-3, en 25 minutes aidé par Emerson qui commettait plus de fautes que dans le set précédent. MacKinley continuait d'adopter, dans la troisième manche, la tactique qui lui avait valu son succès dans la précédente: variant les attaques rapides avec les lobs et les balles mi-hautes, afin de casser la cadence de son adversaire. L'Américain déconcertait Emerson qui semblait manifestement désarmé par ces changements de rythme. Prenant d'entrée le service d'Emerson MacKinley menait rapidement 2-0 puis 3-1 et 4-1.

Sept mille Australiens consternés à la vue de leur champion désarmé, se résignaient déjà lorsque MacKinley se décala tout à coup, sans raison apparente et alors qu'il paraissait avoir la partie en main, baissa subitement de pied. Emerson fit le "break" pour revenir à 3-4 mais faillit de nouveau être distancé et perdre ce troisième set lorsque MacKinley mena 5-4 et 30-15 sur son service. Trois retours de service remarquables d'Emerson lui donnèrent l'égalisation, sur ce nouveau break à 5-5.

'Pourparlers officiels seulement' déclare le sénateur H. Molson

MONTRÉAL (PC) — Le sénateur Hartland de M. Molson, président de l'entreprise à qui appartient le club de hockey Les Canadiens et le Forum de Montréal, a indiqué que les pourparlers en vue de la construction éventuelle d'une arène en prévision de l'exposition de 1967 n'ont été qu'officiels jusqu'à maintenant.

Le commissaire général adjoint de l'expo, M. Robert F. Shaw, avait donné à entendre hier que "des discussions étaient en cours avec la direction du club de hockey Les Canadiens Inc. au sujet de la construction d'un stade."

A propos des remarques que M. Shaw a faites, le sénateur Molson a déclaré: "Jusqu'à maintenant, tout ce qui est arrivé, c'est que Bob Shaw m'a parlé de ce projet et bien que sa déclaration soit vraie strictement parlant, il n'y a pas eu de discussion officielle. Ce fut une discussion purement personnelle."

Le sénateur a ajouté qu'il étudierait ce projet bien attentivement.

Gordie Howe a fait gagner les Red Wings de Détroit

DETROIT PC-PA — Gordie Howe a aidé mercredi soir, les Red Wings de Détroit à remporter une victoire de 4-3 sur les Rangers de New York en comptant un but à la dernière période. C'était son deuxième de la soirée.

Il s'agit des 10e et 11e buts de Howe depuis le début de la saison. Howe a rompu l'égalité de 3-3 à 9:03 de la dernière période. Les Rangers avaient d'abord pris une avance de 1-0 à la première période grâce au but compté par Val Fonteyne. Ils avaient cependant été obligés par la suite de combler à deux reprises un déficit d'un point.

Le gardien de buts Jacques Plante a préparé le jeu pour

le deuxième but de New York en sortant très loin de sa cage pour devancer un joueur de Détroit qui allait s'emparer de la rondelle et en faisant une passe à Rol Gilbert. Gilbert a effectué un lancer frappé de la ligne bleue que la recrue Roger Crozier a partiellement arrêté avec son bâton dans le filet du Détroit, mais la force du lancer a fait que la rondelle s'est placée dans le filet.

Il s'agit de la deuxième assistance qui va à un gardien de buts depuis le début de la saison et du troisième exploit du genre dans la carrière de Plante. Le but a été compté 43 secondes après que Howe eut donné à Détroit une avance de 2-1 sur un jeu de puis-

B. Hartman a abattu 2,002 oiseaux, consécutivement

SAINT-LAMBERT. — Le champion canadien du tir au pigeon d'argile a connu ce sport à l'âge de 30 ans, alors qu'il faisait partie de l'ARC, à Goose Bay, dans le Labrador.

Barney Hartman, détenteur ou codétenteur de six records mondiaux, a rappelé la chose au cours d'une interview dans sa maison de Saint-Lambert: "J'avais un ami aviateur à la base américaine de Goose Bay qui aimait le tir. Un jour nous avons découvert, dans un bâtiment de la base, 40,000 cibles d'argile". Ils montrèrent un appareil de lancement et, le premier jour, Barney détruisit 17 des 25 oiseaux. Jusque là tout ce qu'il avait fait dans ce genre avait consisté à tirer sur des canards, sur une ferme des Prairies, alors qu'il était jeune garçon.

Il fit de rapides progrès et, en 1949, à Halifax, abattit 99 oiseaux sur 100, ce qui lui permit de gagner les titres. Il commença à participer en 1950 à de petits concours en

Ontario et dans le Québec, et prend part à toutes les grandes compétitions depuis 1954. Il était jusqu'en juillet, chef d'escadron dans l'aviation, et a pris sa retraite après 35 ans de service. Il est maintenant conseiller pour Canadian Industries Limited, à Montréal.

Record officiel

En octobre dernier, il avait réussi à abattre 2,002 oiseaux de suite, et déclara aux journalistes qu'il ne prétendait pas établir de record. Cependant, officiellement du moins, il a battu le record établi par Peter Gandy, de Los Angeles, qui a abattu consécutivement 1,500 oiseaux.

Il partage également avec deux tireurs américains la moyenne mondiale d'ensemble pour amateurs, 546 oiseaux abattus sur 600. Il a réussi cela à Saint-Jovier, l'an dernier.

Hartman, qui est originaire de Swan River, au Manitoba, mesure six pieds et pèse 185 livres. Il ressemble physiquement à Eisenhower et est bien connu pour sa ténacité. Il entra dans l'aviation en 1938, à l'âge de 23 ans. Il a déclaré: "Il

faut être bien décidé, avoir une grande puissance de concentration, désirer gagner, connaître parfaitement les armes et les munitions et pouvoir observer les changements, comme ceux du vent et de la lumière. Mais, pour avoir tout cela, il faut d'abord travailler durement. C'est la première condition."

FORUM

Samedi, 28 décembre à 8.00 p.m.

LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

DETROIT

VS

CANADIENS

Sieges terrasse à \$1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m. à 9 p.m. et DEMAIN à compter de 10 a.m. Admission générale, billets à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Admission générale, billets à \$1.25 en vente mercredi soir à 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 mois pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits

SERVICE DE TÉLÉPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

A L'OUEST 527-3641 A L'EST

6320, Chemin Upper Lacine Montréal 29 5529, rue Papineau Montréal 34, P.Q.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

GRATIS! POUR BIEN RECEVOIR... PENDANT LES FÊTES

Plus de 100 recettes de cocktails • Comment préparer une réception? Conseils sur les mélanges • Conseils sur les vins • Recettes de hors-d'œuvre

POSTEZ CE BON DÈS AUJOURD'HUI!

CANADIAN SCHENLEY LTD., 550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

NOM _____

ADRESSE _____ (écrire lisiblement)

M D

Canadian Schenley Ltd. "Distillateurs de whiskys d'âge certifié"

il y en aura pour tout l'monde...

il y en aura pour moi,

qui préfère une bière douce... de la savoureuse Laurentide!

il y en aura pour toi,

qui préfères une vraie bonne bière... de la Molson Export!

et il y en aura pour ceux

qui préfèrent une bière lager... de la Molson Canadian!

c'est de la Molson qu'on prend chez-nous!

Athlète de l'année

Marlene Stewart mérite ce titre une cinquième fois consécutive

TORONTO (PC) — Marlene Stewart Streit, qui s'est remise sérieusement au golf en 1963 après l'avoir abandonné pendant quelques années, a gagné trois grands tournois et a été désignée comme principale athlète féminine pour 1963. C'était sa cinquième victoire consécutive lors du vote organisé par la Presse Canadienne.

"Little Ben," nom sous lequel cette femme de 29 ans mère de deux filles est connue dans le monde du golf, a obtenu la victoire lors d'une lutte avec Abigail Hoffman, 16 ans, vedette des pistes et pelouse à Toronto, lors du 29e vote annuel de la Presse Canadienne dont les résultats ont été annoncés aujourd'hui.

Les rédacteurs et les annonceurs sportifs du pays ont pris note de ses championnats de 1963 lors de l'omnium et du tournoi professionnel, suivis d'une grande victoire lors du championnat australien pour lequel les concurrentes étaient nombreuses. Ils ont également applaudi les efforts faits par Abby Hoffman qui a obtenu la médaille d'or dans l'épreuve du 800 mètres lors des Jeux panaméricains qui ont eu lieu au Brésil.

Chaque rédacteur ou annonceur a accordé trois points à la femme qu'il estimait la meilleure, deux à la deuxième et un à la troisième. Il y avait 154 participants au vote, et Marlene a obtenu 178 points, contre 174 à Mlle Hoffman, Wendy Griner, de Toronto, patineuse de fantasia, s'est classée troisième avec 149 points.

Mme Streit naquit à Cereal, en Alberta. Elle a obtenu des dizaines de titres au golf dans notre pays. En 1959, elle se consacra à sa famille, et ne reprit sérieusement ses activités sportives que cette année.

Bernard Geoffrion en tête de la L.H.N. pour le nombre de "tours du chapeau"

Bernard Geoffrion, des Canadiens de Montréal, est le joueur actif qui a réussi le plus de joutes avec trois buts ou plus durant sa carrière dans la ligue de hockey Nationale. Il est tout "ois encore assez loin du record établi par l'unique Maurice "Rocket" Richard, un autre fameux porte-culculiers du Canadien. En 14 saisons de jeu jusqu'ici, Geoffrion a compté trois buts ou plus dans 13 parties et il a, de plus, compté quatre buts dans une joute, une fois, et aussi cinq buts dans une partie, une fois. Richard, de son côté, et en 18 saisons de jeu, a réussi le nombre quasi incroyable de 23 joutes où il a enregistré trois buts, 2 joutes où il en a compté quatre et une partie où il en a compté cinq.

Records

Maurice Richard détient le record pour le plus grand nombre de joutes avec trois buts en une saison: quatre, en 1946-47; il en réussit trois en 1950-51 et Gordie Howe en eut également trois cette saison-là.

Les autres joueurs qui comptèrent trois buts dans une joute à trois reprises dans une même saison furent: Jean Béliveau, Canadien, en 1958-59; Bobby Hull, Chicago, en 1959-60; Bernard Geoffrion, Canadien, en 1960-61 et Stan Mikita, Chicago, en 1962-63.

Un seul joueur est parvenu à compter quatre buts dans une même joute à deux reprises dans une même saison et ce fut le géant Frank Mahovlich du Toronto, en 1960-61.

Les Suédois à Montréal

MONTREAL (PC) — L'équipe nationale de la Suède est arrivée à Montréal la veille de Noël avec un gardien de buts substitut. Elle vient jouer une tournée d'exhibition au Canada.

L'instructeur Arne Stromberg dirige l'équipe de 18 membres.

Karl Svennson, gardien de buts régulier, a été forcé de demeurer en Suède pour s'occuper d'affaires personnelles.

Il est remplacé par Lennart Hagroth. "Svennson est plus fiable et plus égal, de dire Stromberg. Mais Hagroth peut faire des jeux fantastiques."

Il a ajouté que son équipe a joué deux parties d'exhibition contre les Russes plus tôt cette année et qu'elle a perdu 4-2 et 5-2.

"Mais les Russes s'exerçaient depuis un mois tandis que nous n'avions qu'une semaine de pratique, a-t-il dit.

"Ils étaient en meilleure forme que nous et ils nous ont battus dans la dernière moitié de chaque joute."

La plupart de ses joueurs ont fait partie de l'équipe suédoise défaite l'an passé par l'URSS dans les championnats mondiaux après avoir gagné l'année précédente.

Ulf Sterner est du nombre. On se rappelle qu'il a passé cinq semaines avec les Rangers de New-York, de la LNH, avant l'ouverture de la saison régulière.

Sterner s'est marié en Suède il y a deux semaines. L'équipe suédoise commençait sa tournée hier soir, à Montréal, contre les Canadiens juniors de Montréal.

Les Canadiens juniors avaient deux nouveaux joueurs pour cette joute.

Yvon Lacoste, joueur de défense des Citadelles de Québec, de la ligue Provinciale de hockey junior, et Bob Berry, ailier gauche de Verdun, de la ligue Métropolitaine, faisaient partie de l'équipe montréalaise.



MERCREDI

LIGUE NATIONALE

Chicago 3 Montréal 1
Toronto 3 Boston 1
Detroit 4 New York 3

LIGUE AMERICAINE

Baltimore 3 Cleveland 2
Hershey 3 Springfield 2
Quebec 3 Pittsburgh 2
Rochester 4 Providence 2

NIE R

Aucune partie

CE SOIR

LIGUE NATIONALE

Chicago 4 New York 3
LIGUE AMERICAINE

Buffalo 4 Baltimore 3
Hershey 3 Cleveland 2

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Chicago 32 16 7 111 70 45
Montréal 32 17 10 5 103 66 39
Toronto 31 16 9 8 91 77 38
Detroit 31 11 13 3 71 92 27
Boston 31 7 17 7 64 93 21
New York 32 7 19 6 86 108 20

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

Providence 14 13 1 114 95 31
Hershey 13 14 1 96 106 31
Quebec 13 17 0 106 113 30
Baltimore 14 17 1 85 96 29
Springfield 1 17 1 93 114 23

(DIVISION OUEST)

Pittsburgh 17 12 2 103 80 36
Cleveland 17 12 2 103 80 36
Rochester 16 11 0 106 84 32
Buffalo 8 16 2 66 103 18

LIGUE CENTRALE

Onaia 16 8 4 120 84 40
Minneapolis 16 8 4 120 84 40
St-Paul 13 14 1 99 94 31
St-Louis 11 14 7 114 113 29
Cincinnati 3 16 3 66 116 15

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

Toronto 22 2 3 169 88 47
Montréal 18 7 1 145 90 37
Peterborough 12 8 5 71 76 29
Niagara Falls 12 10 4 95 83 28
S. Catharines 11 12 2 109 113 24
Oshawa 6 15 5 94 109 17
Hamilton 5 17 3 87 128 13
Kitchener 2 18 3 48 137 9

LIGUE METROPOLITAINE JR

(Section Est)

Rosemont 18 6 2 136 82 38
Mt-Nord 10 8 3 79 86 22
National 8 12 3 94 116 19
Sorel 4 17 3 78 130 10
Laval 2 17 4 82 137 9

(Section Ouest)

Verdun 16 5 3 128 82 33
St-Jérôme 16 8 2 131 92 34
Lachine 16 4 1 108 81 33
N.-D.-G. 14 8 4 132 88 32
Maisonville 1 20 2 49 133 4

Les Canadiens ont perdu du terrain à Chicago

CHICAGO (PC) — Les Black Hawks de Chicago ont porté à six points leur avance en tête de la ligue Nationale en infligeant une défaite de 3-1 aux Canadiens de Montréal, détenteur de la deuxième place, mercredi.

Cette victoire, qui est la sixième de Chicago en huit joutes contre les Canadiens depuis le début de la saison, est la deuxième d'affilée des Hawks et met fin à une série de trois victoires des Canadiens.

Bobby Hull a compté le premier but de la joute par son 21e de la saison en recueillant une passe erratique du joueur de défense de Montréal J.-C. Tremblay et en trompant l'habileté du gardien de but Charles Hodge à 10 pieds du filet.

Stan Mikita a porté l'avance de Chicago à 2-0 au milieu de la deuxième période par un lancer carabiné que Hodge n'a pu voir. Il s'agit du 20e but de la saison de Mikita. Claude Larose

du Montréal était sur le banc des punitions à ce moment. Le jeu de Geoffrion a diminué à 2-1 l'avance des Hawks en captant une mauvaise passe de Hull et en effectuant un lancer de 35 pieds que le gardien de but Glenn Hall n'a pu arrêter.

Hodge avait délaissé son filet en faveur d'un sixième joueur à l'attaque lorsque Reg Fleming a dirigé la rondelle dans le but ouvert.

L'arbitre John Ashley a donné 18 punitions.

Il s'en est fallu de peu à la fin de la dernière période qu'il n'y ait bagarre lorsque Moose Vasko de Chicago et Terry Harper se sont chamaillés près de la clôture au centre de la glace.

Mikita a été étourdi momentanément à la deuxième période lorsque la recrue Bryan Watson des Canadiens l'a expédié tête première dans la clôture.

Les buts de Mikita et de Hull les situent sur un pied d'égalité avec Jean Béliveau de Montréal en tête de la course des compteurs. Tous trois ont 45 points. Béliveau n'a pas compté dans la joute d'hier soir.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1-Chicago: Hull (21) 12:41
Punitions: Mikita 3:40, MacNeil 10:32, Young et Balon 12:06, Wharmann 16:27, Balon 18:12

DEUXIEME PERIODE

2-Chicago: Mikita (20) 9:33
(Hay, Neesterenko)
Punitions: Neesterenko (2 min.) et G. Tremblay 2:46, Larose 8:09, Young 11:19, Harper 16:40, Watson 18:38

TROISIEME PERIODE

3-Montréal: Geoffrion (9) 9:31
4-Chicago: Fleming (2) 19:23
(Hay)
Punitions: Harper 6:32, Vasko et

Harper (2 min.) 13:22
ARRÊTS:
HODGE 10 11 9-20
HALL 9 9 10-28
Assistance: 14,303

Frank Mahovlich dirige l'attaque de Toronto qui triomphe de Boston

BOSTON — Frank Mahovlich a score à deux reprises mercredi soir contre les Bruins de Boston, qui ont perdu 5-1 aux mains des Maple Leafs de Toronto.

Il s'agit du 11e et 12e buts de Mahovlich depuis le début de la saison. Les autres buts des vainqueurs ont été comptés par les joueurs défensifs Tim Horton et Bobby Baun, ainsi que par Billy Harris.

Tom Johnson, qui a été le seul à pouvoir tromper la vigilance de Johnny Bower, a compté son deuxième but de la saison. Le but a été compté au milieu de la première période et a égalé les chances peu avant que Horton ne compte le but vainqueur.

Il y a eu chahut après la première période.

Quelques-uns des 13,843 spectateurs ont commencé à manifester leur désapprobation en lançant des objets sur la glace après le but de Harris à 18:58 de la troisième période.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1-Toronto: Mahovlich (11) 4:12
(Kelly, Palford)
2-Boston: Johnson (2) 4:43
(Williams, Buecy)
3-Toronto: Horton (7) 9:01
(Nevin, Palford)
Punitions: Williams 3:35, Buecy 19:08

DEUXIEME PERIODE

4-Toronto: Baun (3) 19:11
(Palford, Mahovlich)
Punition: Baun 14:53

TROISIEME PERIODE

5-Toronto: Mahovlich (12) 18:05
(Kelly)
6-Toronto: Harris (3) 18:58
(Pappin, Shact)
Punitions: Stanley 5:34, 14:43
ARRÊTS:
BOWER 12 8 6-26
JOHNSTON 9 10 6-23
Assistance: 13,843



KINGSBEER

LA LAGER QUI SE VEND LE PLUS AU QUÉBEC

Accueillez vos invités, vos amis, vos parents avec une rafraîchissante Kingsbeer... la lager préférée qui trouve sa place dans toutes les réunions. Ne manquez pas de faire bonne provision de Kingsbeer — bientôt.

UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-PRASSEURS

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

MALGRE L'ACCORD DE BRUXELLES

L'opposition fondamentale entre les thèses de Paris et de Bonn persiste encore

BRUXELLES — L'accord intervenu à Bruxelles entre les "Six" sur le "package deal" permet au marché commun de retrouver — au moins superficiellement — une unité interne.

Mais de l'avis des observateurs diplomatiques, il est douteux que le conflit fondamental opposant l'idée du général de Gaulle favorable à une communauté complètement indépendante et les philosophes néerlandais et ouest-allemands préconisant un Marché commun tourné vers l'extérieur ait été finalement résolu.

L'accord intervenu hier s'efforce de réaliser un équilibre entre les intérêts des pays exportateurs de produits agricoles, tel que la France et les pays importateurs ayant d'importantes relations commerciales avec les pays tiers, tels les Pays Bas et l'Allemagne de l'Ouest.

Bien que la France ait remporté une victoire indiscutable en obtenant un accord avant la date-limite du 31 décembre, après avoir menacé d'un éventuel éclatement de la Communauté en cas d'échec, tout laisse à penser qu'elle n'a pas tiré un aussi grand profit matériel de ces négociations qu'elle l'espérait à l'origine.

Certains des règlements agricoles adoptés peuvent à peine être considérés comme des "politiques communes".

La France a consenti une importante concession à l'Allemagne sur la question des subventions aux producteurs de lait, soulignent les observateurs. L'Allemagne de l'Ouest sera autorisée à poursuivre l'octroi de ces subventions — d'un montant annuel d'environ 900 millions de marks — jusqu'en 1966-67. Après quoi, la commission exécutive de la CEE recommandera que ces subventions soient octroyées sous une autre forme sans toutefois être réduites.

Une décision sur l'adoption d'un prix commun des céréales et la fixation même du prix des céréales pour la récolte 1964-65 ont été reportées au mois d'avril prochain.

La question du prix minimum d'importation pour le riz, qui devrait régler les importations de la communauté en provenance des pays tiers, a également été laissée en suspens.

D'un autre côté, la France peut se prévaloir du fait que les bases d'une politique agricole ont été jetées et qu'elle a ainsi remporté une victoire de principe dont on ne connaît pas les résultats matériels qu'elle aura.

Les directives données à la commission exécutive en vue du "Kennedy Round" de Genève réalisent un compromis entre le point de vue exprimé par la France et celui formulé, d'autre part, par l'Allemagne de l'Ouest et certains autres partenaires.

La France a été poussée par ses partenaires à prendre position d'une manière positive en vue du "Kennedy Round" mais elle a marqué un point important en insistant pour que la communauté demande que les droits plus élevés imposés par les Américains sur les produits industriels soient davantage réduits que les droits européens généralement plus faibles.

Les observateurs sont convaincus que l'accord final n'a été possible que parce que la France retire sa demande en vue de l'adoption dans le détail des trois règlements agricoles, se déclarant prête à accepter certaines décisions de principe.

De l'avis de ces observateurs, il faut voir le résultat direct de l'entretien qu'ont eu samedi dernier le général de Gaulle et l'ambassadeur d'Allemagne fédérale à Paris. C'est à la suite de cet entretien que l'atmosphère s'est améliorée à la conférence d'une manière très perceptible.

Ce n'est d'ailleurs qu'après cet entretien que la commission exécutive a déposé son compromis sur le "package deal" sur lequel une décision politique a pu en fin de compte intervenir.

Etudes d'un bombardier tri-sonique

Les forces aériennes stratégiques, apprend-on de source officielle, examinent activement la possibilité de mise au point d'un bombardier spécialement conçu en vue de la pénétration des défenses ennemies.

Cet appareil a reçu la désignation officielle d'"avion de pénétration à basse altitude, à équipage humain", (Low-Altitude Manned Penetrator). On l'appelle de ce fait au pentagone "L.A.M.P." ou "A.M.P."

Il est possible, en cas d'arrêt ultérieur de la construction du bombardier tri-sonique "B-70" "Walkyrie", que les fonds ainsi économisés soient transférés à la fabrication de cet avion d'une conception révolutionnaire.

Le "bombardier de pénétration" aurait une vitesse d'au moins trois fois celle du son, dépassant ainsi 2.000 miles à l'heure. Ce serait, à l'instar du chasseur "F-4V" commandé par l'administration à la "General Dynamics" il y a quelques mois, un avion à aile variable.

Etant donné l'état nécessairement nébuleux d'une partie des plans concernant le "Penetrator", on n'a pas d'indications officielles, pour le moment du moins, sur le nombre des membres de son équipage.

Mais on sait, en haut lieu, que cet appareil serait doté d'un rayon d'action intercontinental. Il volerait à très haute altitude jusqu'à une distance de quelques centaines de kilomètres de son objectif sur lequel il se dirigerait pratiquement en "rase-mottes", à une vitesse voisine de celle du son.

De cette façon, au cours de la dernière phase cruciale de sa mission, le nouvel avion aurait des chances substantiellement accrues d'échapper aux radars et moyens de défense anti-aériennes de l'adversaire.

LONDRES — Mme Dora Gait-skell, veuve de l'ancien leader du parti travailliste (décédé le 18 janvier dernier), a été faite paillard à vie, annonce un communiqué publié au bureau du premier ministre.

Retrait probable de Pretoria des Nations unies

JOHANNESBURG — Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Eric Louw, a implicitement prédit le retrait de l'Afrique du Sud des Nations Unies en déclarant qu'au cours des huit séances de l'Assemblée générale de l'ONU auxquelles il avait assisté, il s'était rendu compte que cela revenait au même que l'Afrique du Sud soit représentée ou non.

M. Louw, dont c'était le dernier discours avant son retrait de la scène politique le 31 décembre prochain, a ajouté que les puissances occidentales, quoique désireuses de conserver des relations amicales avec l'Afrique du Sud, craignaient constamment de se heurter aux nations africaines. Elles continueraient donc, a-t-il estimé, à s'occuper en premier lieu de leurs intérêts politiques et commerciaux et à appliquer la même politique à l'égard de l'Afrique du Sud.

Le ministre a également accusé les Nations Unies de n'avoir pas, au cours de la dernière session, pris les mesures nécessaires pour le maintien de la paix dans le monde, au contraire. A l'appui de cette déclaration, M. Louw a rappelé le vote de la résolution demandant de boycotter l'envoi d'armes à l'Afrique du Sud.

Autres nouvelles internationales à la page 5

PEKIN — Un appel aux ouvriers chinois pour qu'ils "s'opposent vigoureusement au révisionisme moderne" dirigé par les leaders soviétiques a été lancé par M. Chouyang, vice-directeur du département de propagande du comité central du parti communiste de la république populaire de Chine, au cours d'une conférence élargie de l'académie chinoise des sciences, qui s'est tenue à Pékin, le 26 octobre dernier, n'a annoncé qu'hier Radio-Pékin.

Demain et dimanche, au "L.B.J. Ranch", important tête-à-tête Johnson-Erhard

BONN — Poursuivant les prises de contact et les entretiens bilatéraux consécutifs à son arrivée au pouvoir, le chancelier Ludwig Erhard part aujourd'hui pour les Etats-Unis en compagnie de M. Gerhard Schroeder, ministre fédéral des affaires étrangères, pour rencontrer le président Lyndon B. Johnson au Texas. Cette visite qui intervient après celle faite au général de Gaulle à

Paris, et celle effectuée à Bonn par M. Richard Butler, ministre britannique des affaires étrangères, précédera de peu les déplacements à Londres et à Rome que M. Erhard doit faire début 1964. Mais, si elle s'inscrit donc dans une série d'entretiens, elle n'en revêt pas moins une importance particulière aux yeux des milieux politiques allemands.

En effet, M. Erhard sera le premier homme d'Etat européen à avoir l'occasion de s'entretenir localement avec M. Johnson, et il arrivera en chef de gouvernement pouvant témoigner des efforts européens pour une entente commune, tout le monde s'accordant ici à estimer que le succès de la négociation agricole de Bruxelles lui donnera une "aura" particulière.

Sans oublier le rôle joué par la France pour l'aboutissement de cette négociation, on considère dans les milieux allemands, que sa conclusion a pour beaucoup découlé de la ténacité optimiste qu'adopta la délégation allemande pour la recherche d'un compromis et surtout pour la cohésion des six en vue des prochains pourparlers du GATT que l'on appelle toujours "négociations Kennedy".

Le "sommet" américano-allemand des 28 et 29 décembre au ranch "L.B.J." au Texas, ouvrira donc un nouveau cha-

pitre des relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale et sera dominé par le désir du nouveau président des Etats-Unis et du nouveau chancelier fédéral d'établir entre eux les bases d'une confiance mutuelle et des méthodes de communications personnelles directes.

La visite du nouveau chef du gouvernement allemand aux Etats-Unis devait avoir lieu le 25 novembre dernier. Le drame de Dallas avait fait annuler ce premier voyage officiel que le successeur du Dr Adenauer avait projeté d'effectuer à l'invitation du président Kennedy.

M. Ludwig Erhard, qui était venu assister aux funérailles du président Kennedy, avait pu s'entretenir quelques instants avec le nouveau chef du gouvernement des Etats-Unis. Mais il ne s'était agi que d'une prise de contact personnelle, à peine politique, qui avait toutefois entraîné une modification du caractère de la visite.

Des dizaines de milliers de Berlinoises ont franchi le mur durant les fêtes

BERLIN — Les Berlinoises de l'Ouest ont afflué, hier, aux postes de contrôle pour se rendre dans le secteur oriental.

L'agence de nouvelles de l'Allemagne de l'Est, ADN, rapporte que 57.000 habitants de la zone ouest avaient franchi les postes de contrôle dans la journée et que, depuis le début du congé de Noël, environ 163.000 personnes de la zone ouest se sont rendues dans l'est. La journée a cependant été assombrie par la mort d'un jeune Allemand de 18 ans blessé mortellement alors qu'il tentait avec un compagnon de sauter le mur.

Le chancelier de l'Allemagne fédérale a déclaré dans un communiqué publié à sa résidence de Bavière: "Ce meurtre commis sur le mur en ces jours de paix et d'amour inspire du dégoût et de l'indignation à tous ceux qui ont conservé des sentiments humanitaires. Les responsables de cet acte ont révélé au monde leur visage criminel."

Avant cet incident, les gardes est-allemands s'étaient montrés souriants et affables. Un système de haut-parleurs installé le long du mur diffusait de la musique de Noël. Un vieux retraité dont l'appartement domine le mur a déclaré que le jeune homme a été tiré dans la zone ouest avant même qu'il commence à escalader le mur garni de fils barbelés. "Il s'apprêtait à escalader le mur, lorsqu'il a eu un mouvement de recul et a levé les bras comme s'il avait soudainement touché quelque chose," a déclaré le vieillard qui a demandé que son nom ne soit pas révélé. "Son compagnon, qui avait déjà atteint le haut du mur, l'a hissé par la main droite sur le mur. Des gardes de l'est sont alors accourus et ont fait feu à plusieurs reprises. Le jeune homme a crié et s'est mis à boiter. Un garde de la zone ouest est accouru et lui a porté secours."

Sihanouk accepte les bons offices des Philippines

PNOM PENH, Cambodge. — Le prince Norodom Sihanouk a déclaré hier qu'il avait accepté une offre de M. Diosdado Macapagal, président des Philippines, pour régler le conflit entre le Cambodge et les Etats-Unis.

Mais le prince a précisé que les Etats-Unis doivent avant tout:

1. S'excuser pour ce qu'il a appelé une déclaration "barbare" faite à l'ambassadeur du Cambodge aux Etats-Unis par le délégué américain à l'ONU, M. Charles Vost, sur une prétendue émission cambodgienne exprimant de la joie à la suite du décès du président Kennedy.

2. Retirer officiellement la demande de l'ambassadeur des Etats-Unis dans ce pays en faveur d'une enquête sur cette émission.

Le prince n'a pas parlé de sa demande antérieure pour que les Etats-Unis réduisent au silence un émetteur rebelle qui serait, selon lui, soutenu par l'Agence centrale de renseignement des Etats-Unis.

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESJAY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESJAY L^{re}
MONTREAL

ouvert ce soir jusqu'à 9 h. — samedi jusqu'à 5 h. 30

AU NOUVEAU

Dupuis**les DRAPS fameux**

sont fabriqués au Canada pour les Canadiennes soucieuses d'obtenir LA PLUS HAUTE QUALITE

Tex-made

Donnant la vedette au "Linge de Lit" pastel

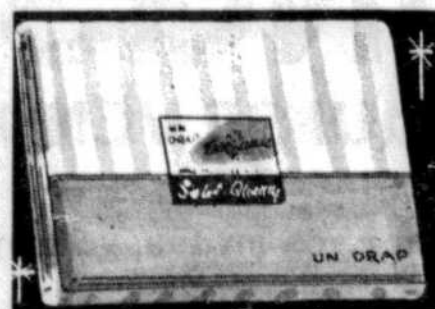
Laissez la toute dernière mode en fait d'améliorations modernes s'installer dans votre chambre en adoptant ces beaux draps où les tons pastels dominent... sans toutefois enlever AU BLANC PUR sa place favorite.

Les offres "Dupuis" contenues dans cette page répondent également au désir d'économie bien justifié chez la maîtresse de maison québécoise.



LES DRAPS ARC-EN-CIEL

fines rayures multicolores
fond blanc
136 fils au pouce carré
DROITS
72 x 100 po. chacun 3.99 81 x 100 po. chacun 4.49
COINS AJUSTES
39 x 75 po. chacun 3.99 54 x 75 po. chacun 4.49
LES TAIES ASSORTIES
42 x 33 po. — la paire 1.99



LES DRAPS RAYES

• Rayures de couleur, fond blanc
• Large bordure assortie aux rayures
• rose • bleu • vert
• jaune • beige
DROITS
72 x 100 po. chacun 3.69 81 x 100 po. chacun 3.99
COINS AJUSTES
39 x 75 po. chacun 3.69 54 x 75 po. chacun 3.99
LES TAIES ASSORTIES
42 x 33 po. — la paire 1.79



ORCHIDEE MOTIF IMPRIME

sur toute la surface en
• rose • bleu • jaune
• lilas
136 fils au pouce carré
DROITS
72 x 100 po. chacun 3.99 80 x 100 po. chacun 4.59
COINS AJUSTES
39 x 75 po. chacun 3.99 54 x 75 po. chacun 4.59
LES TAIES ASSORTIES
42 x 33 po. — la paire 1.99

136 fils au pouce carré
DRAPS FINIS A 104 pc.
BLANC NEIGE

DROITS
63 x 104 po. chacun 2.79
72 x 104 po. chacun 2.89
81 x 104 po. chacun 2.99
90 x 104 po. chacun 3.89
54 x 90 po. chacun 2.49

COINS AJUSTES

28 x 52 po. chacun 1.69
30 x 72 po. chacun 2.79
33 x 63 po. chacun 2.79
36 x 75 po. chacun 2.89
39 x 75 po. chacun 2.89
48 x 75 po. chacun 2.99
54 x 75 po. chacun 2.99

LES TAIES ASSORTIES

42 x 33 po. la paire 1.39

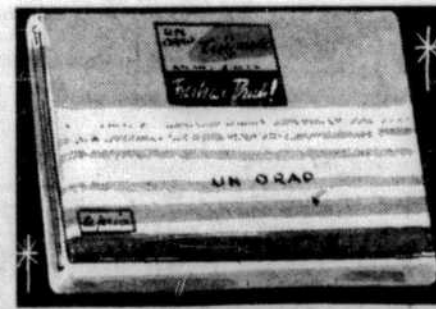
186 fils au pouce carré
DRAPS BLANC NEIGE
finis à 104 pc.

DROITS
72 x 104 po. chacun 3.59
81 x 104 po. chacun 3.99
EXTRA SPECIAL
108 x 117 po. chacun 9.99

LES TAIES ASSORTIES

42 x 33 po. la paire 1.79

39 x 75 po. chacun 3.59
54 x 75 po. chacun 3.99
39 x 80 po. chacun 4.49
54 x 80 po. chacun 4.99
60 x 80 po. chacun 5.99
72 x 84 po. chacun 7.59
78 x 80 po. chacun 9.99



DRAPS DE COULEUR UNIE

avec bordure rayée
136 fils au pouce carré
DRAPS DROITS
72 x 100 po. chacun 3.69 81 x 100 po. chacun 3.99
LES TAIES ASSORTIES
42 x 35 po. — la paire 1.79
• rose • bleu • vert
• jaune • lilas • beige



DRAPS TONS UNIS

136 fils au pouce carré
• rose • bleu • vert
• jaune • lilas • beige
DROITS
72 x 100 po. chacun 3.59 81 x 100 po. chacun 3.89
COINS AJUSTES
39 x 75 po. chacun 3.59 54 x 75 po. chacun 3.89
LES TAIES ASSORTIES
42 x 33 po. — la paire 1.69